Observatoire National
Enseignement Professionnel & Apprentissage

LE NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL

TOME 1

L'orientation scolaire
Schéma de projet professionnel

PREFACE

L'orientation, un acte banalisé

L'adolescent, tout comme ses pairs, fait des souhaits pour son avenir. Pourtant, avant 15 ans, peu de jeunes (15 %) arrivent à formuler un premier choix qui soit utile pour leur avenir.

L'histoire familiale et la télévision vont jouer un rôle majeur dans la genèse des premières propositions. « Je veux être ingénieur comme mon père... ou coiffeuse comme ma mère... » La transmission familiale des métiers persiste, alors que l'image des métiers traditionnels est en baisse.

A noter que les métiers qui permettent d'accéder à la célébrité sont ceux qui font le plus rêver les jeunes (chanteurs, présentateurs, sportifs, acteurs...)

C'est à la fin du collège, en troisième, que « la machine à orienter » va se mettre en route : élèves et parents sont informés qu'ils doivent faire quatre vœux d'orientation pour le mois d'avril, à l'aide de la Fiche Navette qui explique le processus d'orientation. L'accompagnement des élèves ira de la simple remise d'un livret ONISEP à une formation à la Découverte des métiers (DP), qui permet de poser les bases d'un projet professionnel.

Au mois de mai, le conseil de classe fera connaître son verdict :

- les élèves capables d'entrer au lycée LEGT,
- et, par défaut, les autres qui devront choisir rapidement un métier existant localement dans l'enseignement professionnel.

Les élèves qui rentrent de justesse en seconde GT vont être confrontés à une transition difficile au début du lycée qui conduira 15 % d'entre eux au redoublement (75 000). Remise à niveau nécessaire diront certains, échec prévisible dans le supérieur diront les autres. Alors, pourquoi ne pas orienter tout de suite ces élèves vers des études moins abstraites ?

Les meilleurs élèves du LEGT viseront une classe préparatoire ; à ce niveau, l'orientation se fait le plus souvent en famille.

Que pensent les proviseurs de lycées professionnels de l'orientation actuelle, entre l'échec scolaire au collège et les défauts d'une « orientation professionnelle expresse » qui se traduira par un nombre de départs élevés au niveau des BEP ? Ils rappellent **leur préoccupation majeure : un bon niveau scolaire des entrants**. Ainsi, les membres des conseils de classes de troisième devraient se pencher davantage sur l'application du socle commun de connaissances et de compétences, dès l'école élémentaire, et sur ses résultats.

Et l'apprentissage ? Il est volontaire et les jeunes doivent présenter un projet professionnel définitif pour choisir leur CFA. Ceci peut expliquer la bonne insertion professionnelle des apprentis après leur formation.

Actuellement, l'orientation traite 800 000 élèves du collège en 6 mois environ, ce qui peut aggraver la séparation brutale entre les élèves qui feront le choix de la poursuite des études (ils auront encore trois ans au LEGT pour réviser leur choix) et ceux qui, pour entrer dans l'enseignement professionnel, **devront choisir un métier en quelques mois**.

Il y a là une grande difficulté à résoudre. **Plus le candidat réussit dans son cursus éducatif, plus il retarde l'échéance en terme de choix de carrière**, et plus il est faible sur le plan scolaire, plus tôt il devra choisir son orientation professionnelle et donc son avenir.

Tout se passe comme si les plus fragiles scolairement devraient être les premiers à faire l'arbitrage majeur de leur future carrière.

SOMMAIRE

TOME 1

Introduction 6

Objectifs et moyens de l'étude 8

1e PARTIE

LA QUESTION DE L'ORIENTATION EN 2007 ..... **10**

Chapitre 1 Une petite histoire de l'orientation
Chapitre 2 Les changements récents arrivent de l'université
Vers un nouveau pacte avec la jeunesse – Le rapport Lunel
Chapitre 3 **Enquête téléphonique auprès des familles**

2e PARTIE

LES SCHEMAS ACTUELS DE L'ORIENTATION SCOLAIRE **29**

Avant-propos **Les enjeux centraux de l'orientation scolaire**

Chapitre 1 Le dispositif général de l'orientation
Chapitre 2 L'orientation à la fin du collège – Une orientation à 2 vitesses
Chapitre 3 L'orientation au lycée
Chapitre 4 **L'orientation dans la voie professionnelle**

3e PARTIE

LE PROJET PROFESSIONNEL DANS LE CONTEXTE ACTUEL **75**

Avant-propos Du discours à la démarche de projet
Chapitre 1 **Schéma type de projet professionnel** et le nouveau projet professionnel (NPP)
Chapitre 2 La découverte professionnelle en troisième (DP3 et DP6)
Chapitre 3 Le projet professionnel de l'étudiant (PPE)
Chapitre 4 Préparer les jeunes à l'emploi
Chapitre 5 Le secteur privé et l'orientation professionnelle
Comparaison des différentes démarches

LA PART DES PROJETS PROFESSIONNELS DANS LA VIE DES JEUNES **125**

CONCLUSION **128**

TOME 2 – ANNEXES

4e PARTIE

LES OUTILS DE DECOUVERTE DES METIERS ET DES FORMATIONS **4**

Avant-propos

Chapitre 1 Les formations régionales et l'ONISEP

Chapitre 2 La découverte des métiers et du marché du travail :
- pour les diplômés de l'enseignement supérieur
- pour les diplômés de l'enseignement professionnel

Chapitre 3 Les besoins en main d'œuvre (UNEDIC)

Chapitre 4 Prospective : les métiers à l'horizon 2015

5e PARTIE

SIX SUJETS D'ACTUALITE QUI CONCERNENT L'ORIENTATION **46**

1. L'affectation en lycée professionnel **48**
2. L'orientation à l'international **52**
3. Méthodes et outils pour l'orientation des choix, activation vocationnelle, questionnaire d'intérêt, logiciels **62**
4. Actions éducatives par les conseils régionaux **76**
5. L'enseignement privé conventionné **78**
6. Vers un enseignement post-bac professionnel et technologique **79**

CONCLUSION **80**

INTRODUCTION

De l'orientation au nouveau projet professionnel

Ces dernières décennies, la mauvaise conjoncture économique a entraîné des difficultés d'insertion ainsi que l'accroissement du chômage et de l'emploi précaire.

Les années 2000 connaissent la modernisation de la production des entreprises par les nouvelles technologies qui, au même titre que les délocalisations industrielles, contribuent à faire baisser l'emploi. Ces dernières années, on a pu constater les efforts gouvernementaux pour faire baisser le chômage, en partant des processus mêmes de la formation, de l'insertion professionnelle et des formules d'aide à l'emploi. De nouveaux dispositifs devraient se mettre en place pour donner plus de chances à la jeunesse au niveau professionnel tout en favorisant la prise de conscience collective.

Trouver la bonne filière qui conduit à un emploi lucratif et d'avenir **n'est plus une activité périphérique** mais un objectif majeur pour la jeunesse et les acteurs de la formation. Le choix des formations et des métiers entre dans le jeu des objets proposés aux jeunes au même titre que la consommation et s'inscrit dans une culture professionnelle nécessaire aux adolescents.

Dans cette étude, après avoir rappelé les principaux mécanismes de l'orientation, nous en viendront à approfondir la mise en place de projets professionnels avec l'évolution des moyens d'information qui se développent de plus en plus, à un tel point que nous pourrons parler de « Nouveau projet professionnel ». Quelle que soit la démarche utilisée : **adéquationniste** pour répondre aux besoins du marché existant, **maïeutique** pour connaître les désirs profonds de l'élève... **le projet professionnel apporte de nombreux éléments pour activer les choix** : méthode d'analyse, observation, échanges, plus de temps pour laisser mûrir les choix, et le pilotage de l'orientation par des formateurs qualifiés. Il se rapproche d'un module de formation action.

L'orientation est complexe

Malgré les changements rapides de la société, les services « d'information et d'orientation » n'ont pas la part la plus importante dans la décision individuelle d'orientation et le procès fait à l'orientation est celui du système scolaire tout entier.

Le droit d'orienter constitue un pouvoir considérable et il n'est donné que partiellement aux enseignants. D'ailleurs, il n'est pas sûr que l'enseignement continuerait à fonctionner **si les élèves ne craignaient pas d'être orientés** (les diplômes sont les enjeux véritables). En toutes circonstances, **le contrôle des effectifs et de l'affectation appartiennent à l'état** qui a des contraintes au niveau des effectifs, des spécialités d'enseignement, ainsi qu'au niveau de l'immobilier et des moyens techniques et financiers, le rôle des enseignants étant de veiller au bon fonctionnement des institutions scolaires (classe, évaluation) et de maintenir une bonne relation pédagogique.

Avec les évolutions économiques récentes, la difficulté à maîtriser la relation FORMATION EMPLOI se fait de plus en plus sentir, elle influencera nos différents travaux sur le projet professionnel. En début d'étude, une enquête téléphonique a permis de situer le point de vue des familles.

Le cadre qui sert d'appui à l'orientation

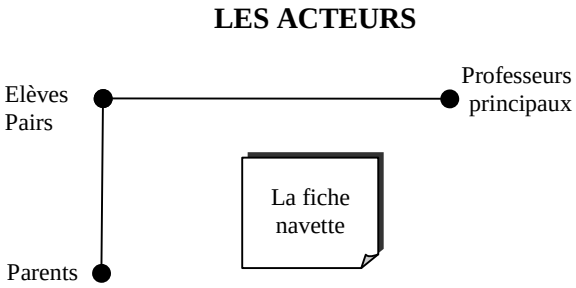

LES MOYENS

(Plus pour le professionnel)

- **Animateur**
  Découverte Professionnelle
- Les livrets ONISEP, le CDI
- Les visites, les stages...
- EAO – Education à l'orientation

Au collège, l'élève est mineur et la famille est codécisionnaire sur l'orientation. Différents types de structures d'aide à la décision peuvent se mettre en place**, l'objectif étant de proposer quatre vœux de métiers et de formations** au professeur principal.

C'est le conseil de classe qui prend la décision pivot de la poursuite des études, courant avril : soit en LEGT, soit dans l'enseignement professionnel, ce qui nécessite dans ce dernier cas l'élaboration d'un « projet professionnel express ».

Les principaux litiges entre familles et collège portent **sur l'accès en seconde GT** pour éviter l'entrée en BEP.

Le projet professionnel

Ce sera la partie principale de l'étude : la méthode pour élaborer un projet professionnel devient de plus en plus nécessaire... quels changements vont-ils devenir utiles au niveau de l'information ? ne faut-il par faciliter la mise en place d'outils pédagogiques spécialisés ? quels sont les nouveaux acteurs nécessaires à la mise en place des options de type DP3 ? ne faut-il pas mobiliser l'ensemble des enseignants sur les sujets : formation, métier, emploi, connaissance de l'entreprise ?

Les métiers et les formations

Une partie de l'étude traitera de ce point qui évolue, actuellement : liste des métiers avec des commentaires économiques et prospectifs, sites spécialisés, logiciels...

En fait, deux marchés dominent : celui qui intéresse les diplômés de l'enseignement supérieur (de BTS à grandes écoles), celui qui répond à la demande d'ouvriers et d'employés (CAP, BEP, BAC PRO) provenant de l'enseignement professionnel.

Le système actuel qui favorise les formations supérieures à la française conduit à former plus de diplômés du supérieur que de professionnels.

Enfin, nous aborderons différents sujets d'actualité qui ont été choisis avec des professionnels de l'éducation et des chargés de projets : l'affectation, l'orientation à l'international, les outils et les tests utilisés pour l'orientation, les actions éducatives mises en place par les conseils régionaux, l'orientation active...

Dans la conclusion générale de l'étude, nous ferons des propositions destinées à améliorer la situation actuelle.

OBJECTIFS ET MOYENS DE L'ETUDE

L'orientation scolaire et les choix professionnels sont devenus des sujets essentiels. Suite aux manifestations récentes d'étudiants, de lycéens et d'élèves de l'enseignement professionnel, il a été démontré que la peur d'échouer son insertion professionnelle à l'issue des études pouvait créer de véritables névroses sociales, malgré le confort et la liberté dont bénéficient les adolescents d'aujourd'hui.

Cette étude rappelle le fonctionnement de l'orientation au collège et au lycée et insiste sur l'évolution et la nécessité de mettre en place des projets professionnels. Ce dernier point demandant davantage de moyens au niveau de l'information et de l'accompagnement pratiques des élèves.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Apporter des connaissances sur l'orientation scolaire. Le projet d'orientation.
- Bien montrer les différences entre les besoins en recherche de formations et les besoins en découverte professionnelle.
- A partir d'une enquête téléphonique, rappeler les attentes actuelles des familles et des jeunes.
- Repérer les points précis où la mise en place de « projets professionnels ou d'orientation » parait nécessaire.
- Sous forme de fiches annexes, approfondir certains points particuliers.
- Proposer des stratégies pour faire évoluer la situation actuelle et faire des propositions.
- Conclusion – résumé.

L'ORIGINE DES INFORMATIONS

Différents moyens appropriés vont être mis en œuvre : lecture d'études, documentations, enquête téléphonique, entretiens avec des professionnels de l'éducation, participation à des colloques, recherches Internet, collaboration avec des chargés de projets.

1. Etude documentaire

Dans cette étude, étant donné les importantes réformes en cours dans le supérieur, la recherche documentaire a été continue :

- Livres, études spécialisées, articles de presse
- Internet, nombreuses études et documentations
- Bibliothèques spécialisées : INETOP, CIEP, IUFM…
- Colloques, Université d'été PRISME.

2. Mise en place d'une enquête téléphonique (France) pour connaître le point de vue des jeunes et des parents sur l'orientation telle qu'elle est actuellement pratiquée

- Départements : Ile de France (3) Province (8)
- 350 parents et élèves interviewés
- Questionnaire semi-directif
- D'avril à juin 2007 3 interviewers

3. Entretiens avec des professionnels de l'éducation

Une trentaine environ :

- Chefs d'établissements, proviseurs adjoints, professeurs principaux
- Conseillers : Directeurs CIO, COP, CDI, Missions locales
- Enseignants dans de nombreuses disciplines, retraités
- Auteurs, Formateurs Module DP3
- et différents chargés de mission (Conseils régionaux, plus particulièrement)

4. Fiches annexes (5 – 6 fiches)

Avec des responsables pédagogiques et des chefs de projets qui nous ont conseillés et aidés dans le choix des informations tout au long de cette étude, d'AVRIL à SEPTEMBRE 2007, nous avons eu l'occasion de compléter notre information sur des sujets particuliers.

5. Pratique de l'orientation au collège avec un professeur principal de 3e, en Province

Ce professeur anime aussi une DP3 avec des élèves issus de 3e générale.
(Expérimentation)

1e PARTIE

LA QUESTION DE L'ORIENTATION EN 2007

- **Petite histoire de l'orientation**
- **Les changements récents qui arrivent de l'université**
- **Enquête téléphonique auprès des familles**

Chapitre 1

PETITE HISTOIRE DE L'ORIENTATION

Orienter est une activité multiple, car il faut analyser et prendre des décisions, les inscrire dans un projet de formation, voire dans un projet de vie intégrant un projet professionnel au départ.

L'orientation tiendra compte, d'abord, de l'utilisation des résultats scolaires, de l'estimation des potentialités, des aspirations et des motivations de l'élève. Ce sont les procédures administratives qui servent de guide aux différentes opérations auxquelles il faut ajouter une part d'information sur les métiers et les formations, avec des conseils et un suivi des décisions.

Ces opérations qui reviennent chaque année mettent en jeu tout le système éducatif. Le flou et les fluctuations constatés dans la définition des objectifs nous rappellent les difficultés qu'éprouvent les responsables politiques et administratifs à estimer les besoins et les attentes d'une société elle-même hésitante. **La société sait-elle encore ce qu'elle veut faire de son école** ? L'orientation, aujourd'hui comme hier, est le reflet de l'état de la société à un moment de son histoire. Dans les faits, les « modalités » ont priorité sur les « objectifs ».

Une petite histoire de l'orientation

Au lendemain de la guerre 1914-1918, la France a besoin d'assurer sa reconstruction industrielle, et sa préoccupation majeure est la formation professionnelle.

Les réformes de l'enseignement technique n'ont pas donné, les décennies précédentes, les résultats recherchés et la France, pour se reconstruire, désire faire le meilleur usage possible des populations en âge de travailler.

L'époque a des croyances élevées vis-à-vis de la science pour résoudre les problèmes sociaux, cela va conduire à confier à des experts le soin de révéler les aptitudes des jeunes et de les mettre en relation avec l'emploi. Ces experts seront les premiers conseillers d'orientation.

Les conseillers exercent une fonction de médiation entre les employeurs et les familles et leur rôle sera de délivrer un « certificat d'orientation » à utiliser librement.

A cette époque, la sélection intervient de manière précoce, à la fin du cours moyen deuxième année, sur la base d'un examen. Le critère de réussite remplace celui de la naissance. En réalité, l'école, comme aujourd'hui, reflète la division sociale et **l'entrée au lycée reste élitiste**. Les bourses attribuées par l'état permettent aux bons élèves d'origine modeste de poursuivre leurs études au lycée (aide aux élèves performants, l'aspect social n'est pas retenu au premier rang).

Entre les deux guerres, l'orientation ne prend pas encore une place essentielle.

C'est à partir des années soixante que le rôle de l'orientation devient prépondérant avec la démocratisation de l'enseignement et la mise en système des composantes de l'école. La détermination des gouvernements gaulliens va faire de l'orientation l'un des moyens privilégiés pour soutenir et accompagner la croissance. A l'aide d'une planification nationale et de prévisions détaillées, on essaiera de faire **la prospective des emplois et des qualifications**. L'orientation devient donc un système de répartition entre les différentes structures scolaires selon trois grands niveaux de qualification :

- ingénieurs et cadres (études longues),
- employés et cadres moyens (études courtes, orientation après la classe de troisième),
- et ouvriers (orientation après la classe de cinquième).

A partir de 1962, l'orientation sera scolaire et professionnelle et, dans les faits, s'intègrera au processus de planification avec l'objectif d'ajuster les formations à l'emploi. L'orientation vers le lycée, qui reste comme dans le dispositif précédent justifiée par la réussite scolaire, sera confiée à l'appréciation des enseignants.

Un tel fonctionnement laissait en définitive peu de place aux aspirations des élèves et de leurs familles et fut vigoureusement contesté à l'occasion des événements de mai 68. Le collège fonctionne comme une « colonne de distillation » et les orientations autres que celles des études longues **sont conçues par défaut**. L'insatisfaction se développe chez ceux qui sont tenus à l'écart des chemins de la réussite, ou menacés de l'être.

En 1973, de « nouvelles procédures d'orientation » sont promulguées, et représentent l'essentiel des pratiques actuelles. Ces procédures mettent en place un système de codécisions enseignants-familles reposant sur un dialogue organisé et préparé par des séquences d'information et des entretiens.

Le nouvel équilibre est cependant instable et fait l'objet de discussions **importantes**, car il introduit des inégalités importantes et devient de moins en moins fiable au niveau des choix proposés.

Depuis les années 80, c'est le contexte économique et social qui est devenu instable et qui rend difficile les prédictions au niveau des métiers et des niveaux de qualification.

C'est à ces questions liées aux importants changements que notre étude cherche à répondre, en approfondissant le **projet professionnel** qui va se compléter de plus en plus le projet d'orientation.

Mutations dans la société

Trois facteurs majeurs pèsent sur la société d'aujourd'hui et sur l'école :

- la situation de l'emploi,
- la montée de l'individualisme avec ses aspects négatifs et son influence sur l'éducation,
- le développement des courants de pensée politiquement opposés : la pensée libérale et démocratique face à la technocratie bureaucratique.

Avec le chômage, les familles sont inquiètes, elles constatent le climat de compétition qui s'est développé chez les employeurs et donc pour leurs enfants. Ceci conforte le rôle des diplômes pour obtenir un emploi et échapper ainsi à la rudesse avec laquelle sont traitées les basses qualifications.

L'esprit de compétition qui se développe dans l'entreprise gagne les familles qui peuvent aussi se montrer pressantes et agressives avec les enseignants. Parents et enseignants se demandent si leur rôle d'éducateur aurait pour objectif principal de « fabriquer des individus employables ».

Les parents vont aussi utiliser des stratégies de contournement pour rechercher des établissements plus efficaces : négociation directe avec les chefs d'établissements, déménagement préventif, options spéciales, l'arrivée d'un marché privé de l'éducation est aussi devenu un fait : écoles privées, soutien scolaire, conseil pour l'orientation, coaching des élèves en difficulté… Les familles qui vivent une « démocratie de la consommation » avec la souveraineté du consommateur et de la concurrence vont encourager la montée de l'individualisme, avec la recherche d'un « produit projet professionnel » efficace à côté d'un projet personnel plus axé sur « la construction de soi » pour les élèves peu impliqués.

Les caractères inconnus de la relation formation-emploi

Dès le début de l'orientation, voilà environ un siècle, nous avons nourri l'illusion qu'il était possible de prévoir l'emploi et, à partir de là, piloter l'orientation par des structures et des méthodes adaptées à l'emploi. Aujourd'hui, les responsables du monde du travail reprochent à l'Education nationale de donner aux élèves une part de formation insuffisante sur l'emploi et sur l'esprit d'entreprise correspondant, ainsi qu'un manque de souplesse pour résister aux crises de l'emploi prévisibles au cours de la carrière de chacun.

Madame Laurence PARISOT, Présidente du MEDEF, qui s'intéresse personnellement à la mise en place de modules de découverte professionnelle, donnait son point de vue sur le moyen terme : *« trouver des solutions pour changer de métier, de qualification, d'entreprises… chaque fois que cela devient nécessaire… »*

Ceci est une réponse à ceux qui pensent que le marché du travail pourrait retrouver sa stabilité et ses cohérences, comme à l'époque gaullienne des années 70.

Chacun reconnaît qu'il est devenu impossible de fournir des données précises et stables permettant de fonder un projet professionnel dans toutes les professions. Prenons l'exemple de l'informatique : d'une part le marché a besoin de jeunes diplômés dans des secteurs aux besoins passagers, et d'autre part les besoins sont en formation continue pour les entreprises qui doivent s'adapter aux capacités d'investissements où l'évolution technologique fluctue.

Aussi, devient-il difficile de chercher à piloter l'orientation uniquement par l'aval, c'est-à-dire par l'emploi. Il est tout aussi indispensable de miser sur les capacités des individus à s'adapter et à apprendre à s'adapter avec leurs propres savoir-faire. Nous vivons un paradoxe, d'une part former les jeunes à s'adapter au marché de l'emploi afin d'obtenir un premier emploi, et d'autre part développer des possibilités pour s'adapter tout au long de sa carrière. De la théorie à la pratique, il y a beaucoup de travail à faire en France sur ce point.

La recherche d'une politique idéale en 2007

L'orientation scolaire ou professionnelle ne connaîtra sans doute pas de politique idéale avant de nombreuses années, étant donné le rôle croissant de l'emploi international dans la production et les services et la raréfaction de l'emploi en France. C'est la recherche de compromis, le développement de diplômes qui incluent une préparation aux changements de l'emploi et la formation de nouveaux profils préparés aux changements qui paraissent être la voie de l'avenir.

Une bonne politique de l'orientation, malgré sa complexité, devrait mettre en place un double processus :

- une démarche de l'élève qui cherche à s'approprier les conditions personnelles, scolaires, sociales et économiques de son propre choix et qui les intègre dans un projet considéré **non comme une fin mais comme une étape révisable** en fonction des circonstances à venir,
- la démarche de l'institution qui adapte en permanence ses structures de formation et ses pratiques avec deux séries d'objectifs : des objectifs d'insertion professionnelle – l'emploi réel – et des objectifs centrés sur les individus recherchant un développement personnel plus adaptable pour la vie.

A plus long terme, les perspectives d'évolution sont à approfondir :

- faire évoluer l'appareil de formation en fonction des difficultés rencontrées afin de le rendre plus souple **et élargir la liberté des familles** : formations plus générales pour utiliser les passerelles et prévoir des possibilités d'emploi plus larges, avec la formation professionnelle continue (formation tout au long de la vie),

- on peut aussi miser sur des individus mieux armés pour faire face à l'imprévu, mais aussi pour se réaliser eux-mêmes (intelligence générale, socle de connaissances et de compétences...).

Nous sommes à un tournant de l'histoire de l'orientation, celui où l'insertion professionnelle va influencer le système scolaire tout en cherchant à développer le niveau général des individus.

Conclusion :

L'essentiel des procédures d'orientation, en vigueur aujourd'hui, a été promulgué en 1973. Elles prévoient un système de codécisions enseignants-familles reposant sur un dialogue organisé formellement et préparé par des séquences d'information et des entretiens.

Aujourd'hui, la mise en place d'un projet professionnel ne concerne que les élèves qui sont destinés à l'enseignement professionnel mais qui intéressent, par ailleurs, un public de plus en plus général.

Cet élargissement de la pédagogie du projet professionnel à l'ensemble des élèves (DP3) correspond à une tendance en progression ;

Chapitre 2

DES CHANGEMENTS RECENTS ARRIVENT DE L'UNIVERSITÉ
vers un nouveau pacte avec les jeunes

Pour apporter des réponses concrètes aux étudiants et lycéens

A la suite des événements de 2006, occasionnés par le refus collectif du CPE, le Président de la République et le gouvernement ont décidé d'organiser un débat national sur « l'Université et l'Emploi ». Cette commission, animée par Patrick Hetzel, Recteur de l'académie de Limoges, a abouti à des conclusions présentées en Sorbonne le Mardi 24 octobre 2006 :

www.debat-universite-emploi.education.fr

Ce rapport propose six grandes orientations dont l'objectif est de mieux relier l'université à l'emploi :

1. Lutter contre l'échec à l'université
2. **Repenser l'information et l'orientation**
3. Améliorer la professionnalisation
4. Rapprocher l'université du monde du travail
5. Créer pour la croissance un partenariat université/ employeurs
6. Faire évoluer l'ensemble du système universitaire

La mise en place d'un pacte national université/ emploi devenant une nouvelle ambition pour l'enseignement supérieur.

Sur la base des travaux réalisés par la commission Hetzel, le Professeur Pierre Lunel, nommé délégué interministériel à l'orientation, en septembre 2006, propose un programme national d'action le 23 mars 2007, pour remédier aux **difficultés majeures de notre système d'orientation, en particulier** :

- **Sorties sans qualification du système scolaire**
- Filières de formation préparant mal à l'emploi
- Insuffisance de diplômés du supérieur
- Accès inégalitaires au regard des origines sociales

Au niveau de l'orientation, les objectifs de changement vont être les suivants :

- **Mieux informer les jeunes, condition nécessaire à l'exercice de la liberté des choix**
- **Orienter les jeunes, grâce à de nouvelles méthodes et à un encadrement personnalisé**
- Assurer la réussite des jeunes, en prévenant les difficultés en amont
- **Insérer les jeunes dans la vie professionnelle** et créer les conditions pour que chaque étudiant puisse faire son propre projet professionnel

Parmi les mesures phares présentées dans le schéma national : **la généralisation en 2009, pour tous les collégiens, de l'enseignement de découverte professionnelle et des métiers et l'orientation active en terminale et en première année d'université**.

Nous vous proposerons par la suite un extrait des mesures qui constituent désormais un projet de feuille de route destinée à la mise en œuvre du service public de l'orientation.

Le diagnostic proposé par le rapport Lunel est partagé de tous : le dispositif d'orientation actuel prépare insuffisamment à l'insertion professionnelle et ne favorise guère l'égalité des chances.

De leur côté, les jeunes font quatre reproches majeurs au système d'orientation :

1. **Il est trop éloigné de la connaissance concrète et vivante des métiers.**
2. Un grand nombre de jeunes et de parents ne le trouvent pas compréhensible.
3. Il est l'affaire de seuls spécialistes. Par exemple, **les professeurs devraient plus participer**.
4. Il ne favorise pas l'éclosion des talents, seule **la course aux études longues est présentée comme un moyen de réussite**.

Le rapport Lunel fait des « propositions fortes » aux jeunes à l'entrée de l'université, au moyen d'une information permanente sur le supérieur en seconde et en première du lycée et la mise en place d'une orientation active en classe terminale pour faciliter les choix post-bac.

L'Education nationale ne trouvera pas, seule, les réponses aux questions que posent les jeunes et recherche des moyens d'action extérieurs : entreprises, régions, alternance…

Les changements importants dans le supérieur qui découlent du nouveau schéma national auront des conséquences au niveau du lycée et du collège pour l'ensemble de la formation et de l'orientation. Notons en particulier la **promotion du projet professionnel de l'élève** qui retrouve toute son utilité dans les nouveaux schémas d'orientation.

Les calendriers de mise en œuvre du rapport Lunel ne sont pas connus à ce jour, il convient donc de rester prudent dans l'application des propositions énoncées.

NOUVEAU SCHEMA NATIONAL DE L'ORIENTATION

Résumé du rapport Lunel en cours d'application

AXE N° 1

QUALIFIER TOUS LES JEUNES

Connaître les métiers pour élargir ses choix à la fin de la scolarité obligatoire

La connaissance des métiers et des environnements dans lesquels ils s'exercent aide l'élève à se situer et à diversifier ses centres d'intérêt.

Chaque élève doit pouvoir s'approprier, dès le collège et de manière progressive, tous les éléments d'information et de méthode afin de construire son **projet professionnel et son parcours d'étude**.

COLLEGE

Mesure 1

L'enseignement de « découverte professionnelle » obligatoire en classe de troisième

- deux heures hebdomadaires, obligatoires
- les programmes seront reformés à compter de la rentrée 2009 pour donner une place à ces nouveaux enseignements
- cette action va progressivement concerner 800 000 jeunes, chaque année

(voir détail en pages suivantes)

Mesure 2

Entretien d'orientation personnalisé pour tous en classes de troisième et de première

Systématisé dès la rentrée scolaire de 2007, en classe de troisième, et conduit par le professeur principal, l'entretien personnalisé est destiné à déterminer les motivations, conseiller, encourager et recenser les besoins en information. Les chefs d'établissement, les CDI, les COP… s'efforceront de répondre aux demandes ainsi formulées.

L'entretien d'orientation de première n'a pas pour objectif de faire une nouvelle orientation mais de déceler les motivations, encourager les élèves à chercher des informations sur les conditions de poursuite d'études dans les métiers envisagés.

Mesure 3

Entretien personnalisé pour tous les élèves de première année de CAP et de BEP

afin d'accueillir, de stimuler et de prévenir les décrochages.

La consolidation de l'orientation en troisième aura des effets significatifs, mais le nombre d'échecs en lycée professionnel – 78 000 sorties sans diplômes – invite à repérer et à accompagner les jeunes susceptibles d'abandonner prématurément leur formation. Il faut sans doute envisager d'autres modalités de formation.

Mesure 4
Handicapés PPO
Création d'un projet personnalisé d'orientation (PPO) spécifique aux handicapés.
Il est possible d'inclure l'option de découverte professionnelle (DP3) pour ces élèves.

Mesure 5
Connaissance des filières longues de formation
L'heure de « vie de classe » sera consacrée en seconde et en première à la connaissance des grandes filières et à leurs débouchés.

Mesure 6
Création d'un document permanent (portfolio ou classeur) tout au long de la scolarité
Sous la conduite du professeur principal, les élèves établiront un document permanent tout au long de la scolarité dans lequel ils noteront leurs découvertes du monde des métiers, des formations et leurs réflexions sur **leur projet professionnel**. Les établissements s'appuieront utilement sur les modèles Internet proposés par l'ONISEP.

Mesure 7
Développer l'apprentissage en lycée professionnel et à l'université

AXE N° 2

ORIENTER ACTIVEMENT VERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'EMPLOI

Prendre en compte toutes les possibilités

Si, dès les classes de seconde et de première, les élèves commencent à être informés des différentes possibilités de poursuite des études et d'insertion professionnelle, **cette information devra revêtir un caractère systématique pour les élèves de terminale**.

LYCEE

Mesure 8
Mise en place d'un « dossier unique de candidature » généralisé dans toutes les académies d'ici 2009

Cette décision a été prise sur la base de l'expérience menée avec succès **dans l'académie de Nantes**.

- Cette procédure vise à présenter à tous les élèves le **panorama complet** des formations disponibles, celles de l'ensemble de l'Education nationale (Université, BTS, CPGE), celles des autres ministères mais également celles de l'enseignement consulaire conventionné.
- Le dossier unique permettra une meilleure coordination des admissions mais aussi une meilleure information sur les possibilités offertes dans l'académie.
- Ainsi, une information sera dispensée dans tous les lycées sur la totalité de l'offre de formation.

Mesure 9

Conseil de classe

Afin que chaque élève puisse bénéficier d'un avis collectif de l'équipe pédagogique sur son projet d'orientation, **le conseil de classe du second trimestre devient principalement un conseil dédié à l'orientation**.

Mesure 10

L'orientation active pour le bac et le post-bac

Dans le cadre d'une démarche d'orientation active, les lycéens qui auront formulé un vœu pour l'université par un dossier unique de candidature bénéficieront, au cours du second semestre de la terminale bac, **d'informations plus précises sur la filière demandée, afin de prendre connaissance du contenu exact de la formation, de ses exigences et de ses débouchés** : salons, sites en ligne, documentations, journées portes ouvertes, entretiens individuels, projets d'orientation…

Mesure 11

Une commission régionale de coordination post-bac

présidée par le recteur et réunissant les présidents d'universités, le directeur régional du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle… **qui pilotera le dispositif académique du dossier unique**. Elle mettra en place des outils d'information et de coordination, de type Observatoire Régional de l'Orientation.

UNIVERSITE

Une première année d'université plus efficace,

Une première année d'université plus efficace, afin de remédier aux situations d'échecs massifs en 1e cycle et combattre l'échec universitaire à sa racine, le développement du tutorat avec de grands étudiants de Master ainsi que la mise en place de dispositifs de réorientation pouvant être des moyens privilégiés.

Préparer l'insertion professionnelle dans l'enseignement supérieur

Tous les ans, environ 100 000 jeunes sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme et **sont confrontés à de grandes difficultés d'insertion professionnelle**. Dans le même temps, trop d'étudiants s'engagent dans des disciplines offrant peu de débouchés professionnels.

Pour aider le développement de la professionnalisation, l'université a déjà créé des modules bénéficiant d'une validation ECTS pour rendre plus concret le travail de **projet professionnel étudiant** (PPE), actuellement suivi par certains. Il reste à mettre en place un grand projet de généralisation. Chaque année, 350 000 étudiants sont concernés.

Les bases professionnalisantes : informatique, langues, connaissance du monde économique, techniques de recherche d'emploi, portefeuilles de compétences... deviennent aussi des matières entrant dans la validation des diplômes.

Extraits du rapport du Professeur Pierre Lunel

Chapitre 3

ENQUETE TELEPHONIQUE
auprès des jeunes et de leurs parents

Lors de la préparation de cette étude, nous avons souhaité donner une place importante à la **connaissance directe du point de vue des jeunes et de leurs parents**, placés devant l'orientation scolaire et professionnelle. Ce point de vue s'écarte considérablement de celui des professionnels de l'éducation : chefs d'établissement, professeurs principaux, COP, CDI... qui s'attachent à un vécu plus procédural de l'orientation des élèves pour satisfaire l'administration académique et tenir compte du **rôle de plus en plus décisif de l'affectation**.

L'étude téléphonique que nous avons réalisée entre AVRIL et JUIN 2007 a eu l'avantage de donner la parole à toutes les catégories de familles et d'aborder les points principaux qui caractérisent l'orientation.

Le cadre de l'enquête téléphonique :

350 entretiens téléphoniques ont été réalisés sur une sélection de familles ayant des enfants de 12 à 25 ans. Cette enquête a été conduite au moyen d'un questionnaire téléphonique semi-structuré, le soir (de 17 à 21 h) et le samedi dans la journée.

Selon les cas de figure, **différents entretiens** ont été réalisés auprès de la mère, du père et du jeune en âge scolaire ou ayant terminé ses études. Cette méthode nous a donné une grande diversité de réponses, ce qui a nécessité un dépouillement en deux parties : PARENTS et JEUNES.

La méthode utilisée :

Objectif :

- réaliser 350 entretiens semi-directifs : parents et jeunes
- mettre en place une méthode d'analyse pour mettre en valeur les points clés et le « récit d'orientation »

Outils / formation :

- création de deux questionnaires semi-ouverts
- formation des interviewers à l'écoute active
- techniques de début d'entretien, car les familles n'acceptent qu'une fois sur quatre (1400 appels environ)

Le ciblage :

- liste achetée au bureau d'études ACXIOM
- 3000 noms de familles ayant un ou des enfants âgés de 12 à 25 ans
- 3 départements de l'Ile de France : 93, 94, 95
- 6 départements en province :14, 30, 38, 49, 57, 59

L'INFLUENCE DES CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES
Les critères CSP

Au collège, l'orientation est une opération à 2 voies : filières scolaires pour ceux qui sont admis en Seconde GT (décision prise par le conseil de classe) et filières professionnelles pour les jeunes qui ont un bulletin scolaire insuffisant.

Dans les faits, les catégories favorisées A et B sont les plus concernées par les parcours scolaires permettant de faire des études supérieures. Dans notre sélection, davantage tournée vers l'enseignement professionnel, nous avons surreprésenté les milieux moyens et défavorisés C et D pour créer un grossissement de ces catégories socioprofessionnelles.

CSP – Catégorie socioprofessionnelle de l'échantillon

A Sous représentée dans l'étude : 9,2%	B favorisée 16.7 %	C Moyenne 39.3 %	D défavorisée 34.8 %
Cadres supérieurs Professions libérales Enseignants	Professions intermédiaires Niveaux III et IV	Employés Commerçants Artisans Agriculteurs	Ouvriers et sans activité

Lors de notre étude en 2001, « Etude Générale des Choix d'Orientation Scolaire », nous avons démontré que les familles de la catégorie C sont les plus actives dans la recherche d'un choix d'orientation et qu'elles peuvent servir de modèle aux autres types de familles, car elles savent exprimer leur désaccord sans abandonner la partie, en cas de difficultés. Il y a aussi un autre avantage de choisir la population médiane et défavorisée ; c'est là que nous rencontrerons les jeunes qui sont les plus concernés par l'orientation professionnelle, alors que les catégories A et B, qui représentent les deux tiers des jeunes entrés au lycée, sont surtout attirées par la recherche de « cibles scolaires » et, de ce fait, reportent volontiers la réflexion sur le projet professionnel.

PROFESSIONS ET METIERS TECHNIQUES				
CSP	A	B	C	D
Les préférences	**PROFESSIONS A STATUT ELEVE** Enseignement, commerce, métiers nouveaux, professions intellectuelles		**METIERS TECHNIQUES** Garçons : Industrie Filles : santé, social	

L'étude montre bien les effets de l'orientation à deux vitesses mais il est plus difficile de lire l'influence de la « reproduction » et des motivations liées à l'histoire familiale. Cependant, il apparaît nettement que le segment D : ouvriers et sans activité, accepte sans arrière-pensées, la formation professionnelle et le projet professionnel qui va avec.

C'est au niveau des « services » offerts par le collège et au moment du processus d'orientation et de la **compréhension** de cette opération que les familles feront le plus de remarques négatives.

Synthèse de l'enquête téléphonique n° 1 JEUNES

Les réactions des jeunes

ECHANTILLON DE L'ENQUETE

Série d'interviews téléphoniques réalisées en AVRIL, MAI et JUIN 2007 avec 200 jeunes, selon les différentes catégories socioprofessionnelles présentées en début de chapitre.

LES REPONSES GENERALES A L'ENQUETE

Q1. A quel âge avez-vous eu l'idée de votre premier emploi ?

A la fin de la quatrième, environ 15 % des jeunes ont fait un premier choix (intention) sous forme de l'idée d'un métier qui les attire. A cet âge, **les jeunes tiennent peu compte des conditions scolaires** liées aux formations nécessaires.

En troisième, l'élève sera contraint de proposer 4 vœux de choix en fonction de son niveau scolaire (boulanger = CAP, Informatique = Maîtrise ou Ecole d'ingénieur) qui devra être en accord avec le niveau scolaire constaté par le conseil de classe.

En fin de collège, deux jeunes sur trois confirment qu'ils ont fait un choix sérieux de métier. Le goût des élèves pour un métier peut varier dans le temps ou selon la difficulté des formations. Les jeunes sont, tout d'abord, guidés par la procédure d'orientation proposée par le collège, avec des délais souvent trop courts pour le choix professionnel.

Q2. Qu'est ce qui influence le choix de départ ?

Les différents facteurs rencontrés :

1. **L'obligation de faire un choix en troisième (contrainte)**
2. Les goûts, les motivations du jeune
3. Les parents, car les élèves sont mineurs. L'orientation LEGT est un critère de standing social pour la famille (et d'amour-propre)
4. Les méthodes d'orientation
5. Le choix du futur établissement scolaire

Q3. Avez-vous été satisfait de votre orientation ? LEGT = 60 %

Satisfaits = 65 % Pas satisfaits = 35 %

Les points négatifs :

- **manque d'information sur l'orientation et les formations**
- rôle excessif du conseil de classe dans l'orientation, car il détient le monopole de l'évaluation scolaire
- manque de disponibilité des professeurs et des COP pour l'accompagnement des élèves
- les jeunes sont orientés pour se former et non pas pour trouver un emploi
- les professeurs mettent en avant la poursuite d'études
- pas de concertation entre la famille et l'école
- pour les décisions d'orientation, les familles se sentent mises à l'écart

Les points positifs :
- certains élèves et leurs familles **sont satisfaits des orientations proposées en LEGT**
- les conseils des COP et de certains professeurs sont appréciés

Q4. Que faut-il améliorer dans le processus actuel d'orientation ?

- Dans un premier temps, c'est la mise en place d'un dialogue transversal : élève-parents-professeurs-COP-CDI... qui est recherchée par les familles.
- **Ensuite vient le désir de bénéficier d'outils concrets** : stages, journées Portes Ouvertes, Forums... pour prendre contact avec l'entreprise et ses métiers... Une documentation bien adaptée, Internet... peuvent apporter des réponses aux familles.
- Il faudrait s'y prendre plus tôt dans l'année et donner aux élèves une période de découverte et de maturation plus longue.
- Faire des choix d'orientation définitifs dès la troisième paraît prématuré étant donné que la majorité des élèves est encore en pleine adolescence et que seuls les adolescents du LEGT vont bénéficier de 3 années pour laisser mûrir les choix envisagés. Ce point est ressenti comme une injustice supplémentaire.
- **La présentation des métiers aux jeunes**, parler de leur intérêt et de la réalité de chaque métier (c'est un sujet qui n'est pas assez travaillé en milieu ouvert).
- **Il paraît nécessaire de former et de mobiliser les professeurs à l'orientation** et au projet professionnel.
- La réorientation en seconde LEGT et LP devrait être possible.
- **Manque d'information sur les métiers.**
- Instaurer un entretien obligatoire de 30 minutes avec les COP ou avec un autre professionnel.

Q5. Et le prochain établissement ?

Le choix d'une formation va de pair avec le choix du prochain établissement.

La distance joue un rôle clé :

- Pour la majorité, moins de 20 minutes de chez eux, comme pour le collège.
- Une minorité d'élèves sont prêts à l'internat, à louer une chambre ou à faire de longs trajets pour rejoindre leur nouveau lycée.

En général, les lycées professionnels et les CFA sont plus éloignés que les LEGT du district.

Conclusion enquête Jeunes

Les jeunes qui vivent dans le milieu scolaire restent proches des pratiques d'orientation. C'est au niveau de l'information, du désir d'être accompagné par un enseignant, de la rigidité des procédures actuelles, qu'ils souhaitent des améliorations.

Synthèse de l'enquête téléphonique n° 2 PARENTS

Les réactions des parents

ECHANTILLON DE L'ENQUETE

Alors que le niveau socioprofessionnel du foyer est difficile à déterminer dans sa globalité, il est plus facile d'obtenir des renseignements sur le niveau de formation du parent interviewé. Face à un interlocuteur « représentant » le monde scolaire, les parents ont tendance à surévaluer leur niveau scolaire.

Segmentation retenue

A et B	BAC et plus	C	Niveau V	du BEPC jusqu'au BAC
		D	Niveau VI	sans diplômes

Milieu urbain et milieu traditionnel

Les remarques provenant des parents, que nous vous proposons ci-dessous, sont représentatives d'un échantillon d'environ 150 parents d'élèves répartis géographiquement et d'origines sociales variées. Bien entendu, il s'agit d'un échantillon limité, mais l'on y retrouve les thèmes principaux de l'orientation avec les particularités de chaque catégorie.

LES QUESTIONS EN DIRECTION DES PARENTS

Q1. Qui doit en premier lieu décider de l'orientation ?

En milieu urbain, 80 % des parents mettent l'enfant en avant, car ils souhaitent le voir se prendre en charge au niveau de l'orientation. Dans les petites villes et en milieu rural, le rôle de la cellule familiale est plus déterminant et l'on fait davantage confiance à l'école qu'en milieu urbain. A noter que les familles ethniques ont tendance à se conformer aux prescriptions de l'école, sans discuter.

Réponses :	75 % c'est l'enfant qui est concerné	15 % les parents
Groupes A – B	Reconnaissent moins le rôle de l'école. Les conflits au niveau des choix d'orientation sont plus vifs dans ces catégories, car ils peuvent être ressentis comme une humiliation	
Groupe C	Aide et conseils plus marqués de la cellule familiale. Collaborent avec l'école mais défendent leurs droits.	
Groupe D	Démission fréquente des familles. Les parents laissent une liberté de choix totale à l'enfant, **qui est souvent plus instruit que sa famille.** L'école joue un rôle déterminant dans le pilotage de l'information dans ce groupe.	

Q2. Quel est, selon vous, le moment décisif pour l'orientation de votre enfant ?

En troisième	60 %	Les groupes C et D s'intéressent plus à l'orientation en troisième qui représente pour beaucoup la dernière limite de choix. Les groupes A et B ne voient dans cette étape qu'un simple choix scolaire pour le lycée GT.
En seconde	14 %	Groupes B et C qui sont concernés par les orientations de type technologique mais qui ne les apprécient pas toujours.
En terminale / bac	26 %	Ceux qui s'intéressent peu à l'orientation à la fin du collège vont privilégier l'orientation en terminale et vers le supérieur. Certaines familles, généralement des groupes A et B, font elles-mêmes leur choix, sans solliciter les conseils des enseignants, surtout si l'histoire familiale affiche des diplômes élevés.

Au niveau de l'orientation à la fin du collège, les familles des groupes A et B font appel à l'enseignement privé, ou demandent le redoublement, si les propositions de l'enseignement public ne leur conviennent pas. L'apprentissage peut être considéré comme un choix privé au niveau de l'orientation, car il nécessite volontariat pour le métier et recherche d'un CFA et d'une entreprise. Ces choix volontaires, peuvent expliquer la meilleure réussite de l'apprentissage au niveau de l'insertion professionnelle, ainsi que le renouveau scolaire proposé. Dès 2006, les jeunes qui entrent en CFA ont, pour la plupart, suivi un module de découverte professionnelle (DP6 – DP3).

Q3. Vous estimez-vous bien informés pour aider vos enfants dans leur orientation ?

On retrouve les antagonismes entre orientation scolaire et orientation professionnelle, avec des difficultés au niveau du projet professionnel :

OUI	PAS ASSEZ	NON
56 %	21 %	23 %

Groupes A – B	Plutôt satisfaits, avec cependant la demande d'une meilleure information. **Pour cette catégorie, orientation veut dire poursuite des études**. Le projet professionnel ne les concerne pas.
Groupe C	Plutôt satisfait, mais avec l'expression de nombreux mécontentements et demandes d'informations supplémentaires. Une part importante de ce groupe est concernée par le projet professionnel.
Groupe D	Mal informé et souvent frustré, ce groupe paraît avoir **des difficultés pour prendre des décisions avec des documents écrits.** Ces élèves sont en grand majorité concernés par le projet professionnel qui leur paraît plus protecteur, **s'ils sont accompagnés**.

Il y a donc une précision à apporter : les jeunes et les parents qui sont concernés par l'orientation scolaire, avec poursuite des études, **donnent leur accord au système** actuel d'orientation quand il leur est favorable. Par contre, ceux que l'on destine à l'enseignement professionnel expriment beaucoup plus leur insatisfaction au niveau de la mise en œuvre de l'orientation qui est complexe à leurs yeux et souvent injuste.

Q4. Concernant l'orientation de vos enfants, pourriez-vous donner votre opinion ?

On retrouve l'opposition entre orientation scolaire et orientation professionnelle.

Beaucoup de parents sensibles aux différences de traitement demandent **« l'orientation pour tous en seconde GT »**. C'est pour eux un droit démocratique que de poursuivre ses études (le BAC pour tous).

Satisfait, s'il y a poursuite des études

SATISFAIT	A AMELIORER	PAS D'AVIS	PAS SATISFAIT	TOTAL
75 %	15 %	4 %	6 %	100 %

75 % des parents sont satisfaits de l'orientation de leur enfant, **dès lors qu'il y a une logique de progression scolaire et un espoir d'insertion professionnelle de qualité**. La réflexion sur l'automaticité d'un premier emploi commence seulement à faire son chemin.

Groupes A – B	**Satisfaits, si poursuite des études (LEGT)**
Groupe C	Partagé, dans la mesure où l'accès au LEGT n'est pas automatique (position sociale refusée). Les familles de ce groupe sont celles qui accompagnent le mieux leur enfant au moment de l'orientation. **Elles demandent des améliorations concrètes au niveau des outils et du déroulement du processus d'orientation**.
Groupe D	Les moins satisfaits demandent une seconde chance (nouvelle orientation) pour obtenir un véritable emploi motivant à la sortie.

Conclusion enquête Parents

Plus de la moitié des familles veulent une orientation scolaire jusqu'au bac et méprisent la voie professionnelle. Le barrage vers le professionnel proviendrait des familles A et B qui ne veulent pas entendre parler de formation professionnelle courte.

LES ATTENTES DES FAMILLES VIS-A-VIS DES METIERS

Voici quelques réactions issues de l'analyse par catégorie, à la suite de l'enquête téléphonique. L'étude de l'attractivité des choix de l'orientation ne doit pas faire oublier le rôle essentiel de la « perception des jeunes » et de leur imaginaire. Bien entendu, nos remarques ne peuvent être généralisées, car un échantillon de 350 entretiens est insuffisant pour faire des propositions globales.

Perception et catégories

A - B Favorisés **C Moyens** **D Défavorisés**

- **La catégorie A**

  Recherche des professions valorisantes pour être reconnus par leurs proches et exercer un métier à statut élevé, comme les membres de leur propre famille.
  Les jeunes de cette catégorie désirent une profession sérieuse (contrat de travail) dans laquelle ils se sentent sécurisés pour l'avenir.

- **La catégorie B**

  Elle est plus rationnelle, plus réfléchie. Les jeunes de cette catégorie désirent un métier d'avenir pour s'insérer dans la modernité. Ils souhaitent un métier stable, dans une entreprise de prestige. La qualité des relations dans le travail est aussi recherchée.

- **La catégorie C** (Catégorie pilote)

  Les jeunes de la catégorie C demandent un métier concret, qui soit à la fois motivant et qui offre une bonne qualité de vie. Ils aiment communiquer et bouger.
  D'entrée, les jeunes du groupe C vont s'intéresser aux débouchés, à l'emploi et aux salaires.

- **La catégorie D**

  Ces jeunes font passer le présent avant le futur. Ils sont moins sensibles à l'influence d'une image générale du métier. Ils veulent une vie professionnelle bien organisée avec de bonnes conditions de travail: salaire, horaires, travail en équipe, contacts humains et possibilité de bouger ou d'avoir de la souplesse dans leur vie.

GARÇONS ET FILLES :

Les garçons préfèrent bouger, travailler en équipe et s'intéresser à l'image des gens du métier. **Les filles recherchent les contacts humains**, sont disposées à aider les autres et aiment communiquer.

La création d'entreprise a été peu abordée par les jeunes interviewés ou leurs familles.

CE QUI RESSORT DE CETTE ENQUETE TELEPHONIQUE

- **La reproduction sociale**

  Les familles favorisées exigent le passage en seconde G et T et, par la suite, dans l'enseignement supérieur long.

  Les parents de niveau moyen ont de l'ambition pour certains de leurs enfants et cherchent à les faire accéder aux filières qui conduisent vers l'enseignement supérieur, alors que les milieux défavorisés acceptent le plus souvent l'orientation vers les filières professionnelles.

- **Le projet professionnel**

  Il est plus facilement accepté par les classes moyennes et défavorisées, alors que les niveaux favorisés s'en méfient, de crainte d'être marqués (d'être étiquetés) dès le lycée LEGT à un niveau qu'ils ne souhaitent pas pour leur enfant.

- **L'accompagnement actuel du processus d'orientation**

  Il est jugé nettement insuffisant par la majorité des familles, ce qui montre que l'EAO (Education à l'Orientation) n'est pas bien maîtrisée en France.

- **Le rôle du conseil de classe**

  Il est perçu comme une cellule technique, au profil caché et qui dispose du maximum de pouvoir :

  - c'est lui qui empêche le passage en seconde GT, avec des méthodes qui restent hermétiques et peu justes.
  - les conseils de classe devraient avoir pour premier objectif de faire monter le niveau de tous les élèves et pas seulement celui des catégories favorisées.

- **Le rôle des enseignants**

  Les familles et les jeunes demandent que l'on s'intéresse plus à eux : information, accompagnement, aide à la décision. Donner aux jeunes une information efficace et plus de disponibilité pour accompagner les élèves.

- **Le droit à la réorientation**

  Actuellement, les élèves des milieux favorisés qui entrent en seconde GT disposent de trois ans pour ajuster « leurs choix présumés » au moment de l'admission dans le supérieur, quant aux élèves du lycée professionnel ils ne disposent d'aucune possibilité d'infléchir les choix des métiers arrêtés au collège.

  Cela paraît inégalitaire et c'est là que le projet professionnel type DP3 paraît un bon outil pour donner plus de temps aux élèves et aider à améliorer les décisions individuelles.

2e PARTIE

LES SCHEMAS ACTUELS DE L'ORIENTATION

AVANT-PROPOS :

Les enjeux centraux de l'orientation professionnelle

1. **Le dispositif général d'orientation**
2. **L'orientation à la fin du collège, une orientation à deux vitesses**
3. **L'orientation au lycée**
4. **L'orientation dans la voie professionnelle**

AVANT-PROPOS

Les enjeux centraux de l'orientation scolaire

L'école oublie souvent de donner son mode d'emploi à ses utilisateurs, aux parents et aux élèves, et s'il faut être un professionnel pour suivre la démarche d'orientation du collège jusqu'aux formations qualifiantes, il est facile de comprendre que **notre système d'orientation doit être rapidement changé, en particulier au niveau de l'information sur l'orientation et sur la compréhension du processus utilisé**.

Les étudiants et les lycéens, en manifestant au cœur de Paris, en 2006, ont montré qu'il devenait urgent et primordial de **remettre les finalités professionnelles au centre du système éducatif**, afin d'aider chacun à bâtir son projet d'avenir.

Une mauvaise orientation est souvent source d'échecs et de perte de temps, et peut s'avérer très coûteuse pour les familles et la société. Pour la compréhension d'un grand nombre de nos lecteurs, nous rappellerons, dans cette deuxième partie de l'étude, les pratiques et les procédures de l'orientation, du collège au début de l'université.

La part de jeunes sortant sans qualification aux niveaux VI et VI bis de formation fait partie des indicateurs de la LOLF, avec un objectif de réduction de 50 % d'ici à 2010.

L'ensemble des jeunes qui quittent l'école sans CAP, sans BEP ou sans baccalauréat, représente 17 % de la jeunesse et connaît un taux de chômage de 38 %.

Répartition des élèves finissant l'enseignement secondaire

Classes précédant la fin des études secondaires	Niveau de formation	2004 en milliers	%
‣ **Terminales générales et technologiques**	IV	**419**	**54,7**
‣ Terminales professionnelles (BAC PRO et équivalent)	IV	110	14,4
Total niveau BAC	IV	529	69,1
‣ Dernière année de CAP ou BEP	V	152	19,8
‣ 1e année de BAC PRO	V	20	2,6
‣ Seconde et 1e générales et technologiques	V	17	2,3
Total niveau CAP – BEP	V	189	24,7
‣ 1e cycle, 1e année de CAP ou BEP	VI bis et VI	48	6,3
Total enseignement secondaire		**766**	**100**

Source : DEPP ou statistiques scolaires

La part la plus importante de sortants est représentée par des jeunes accédant à l'université ou se situant au niveau des terminales bac.

L'un des objectifs de l'orientation à la fin du collège est aussi de réduire les interruptions de scolarité.

Pour faire un rappel concret en direction de l'égalité des chances, nous vous proposons, ci-dessous, le tableau des origines socioprofessionnelles (CSP) des familles au moment des périodes les plus intenses d'orientation. Les critères CSP ont été regroupés en six catégories.

Origines socioprofessionnelles des parents

Catégories	A Favorisées	B Favorisées	C Moyennes	D Défavorisées	E Défavorisées	F Défavorisées
	Professions libérales Cadres Enseignants %	Professions intermédiaires Niveaux III et IV %	Agriculteurs Artisans Commerçants Chefs d'entrep %	Employés %	Ouvriers %	Retraités Inactifs %
Collège	19,1	14,2	11,5	16,7	27,1	11,4
Lycée LEGT	28,4	17,1	11,8	16,5	18,4	8,2
Enseignement privé sous contrat	39,7	16,3	27,6	10,3	6,1	-
Lycée professionnel	6,7	12,2	9,4	18,4	35,4	17,8
Apprentissage	3,8	8,6	9,0	20,5	38,0	20,0
Université	32,0	18,0	9,0	13,0	11,0	9,0
STS/ BTS	14,0	16,0	13,0	17,0	22,0	6,0
CPGE	51,0	14,0	10,0	8,0	5,0	4,0
Autres formations dont ingénieurs	43,0	12,0	11,0	7,0	4,0	5,0

Sur ce tableau simplifié, il apparaît que les établissements de l'Education nationale s'adressent à deux courants principaux :

– **Milieux favorisés A et B :** **Jaune**

La majorité des jeunes issus de ces milieux passe un bac général afin de s'orienter vers une filière supérieure longue (Université, classes préparatoires, écoles supérieures...) **Ils peuvent aussi n'emprunter aucun chemin qui conduise à l'emploi.**

– **Milieux défavorisés D, E, F :** **Bleu clair**

Ces jeunes vont être orientés par défaut à la fin du collège vers l'enseignement professionnel qui permet d'accéder rapidement à l'emploi. Cependant, cette orientation paraît un peu expéditive chez beaucoup de sujets proches de l'échec scolaire. Il faudrait les aider à réaliser un projet professionnel qui les rassure.

– **Milieux moyens et défavorisés : la filière technologique** **Bleu foncé**

La filière technologique, sous l'angle de l'égalité des chances, échappe aux deux logiques précédentes. Elle représente au LEGT une part importante des élèves issus des catégories défavorisées D et E. Les élèves de cette filière se retrouveront en majorité en STS (enseignement supérieur court) et cette promotion réussie aura pour effet de leur donner une meilleure image d'eux-mêmes, la satisfaction de la famille et des débouchés professionnels

Des découpages naturels se retrouvent au moment de l'orientation professionnelle. Ils forment deux ensembles de métiers :

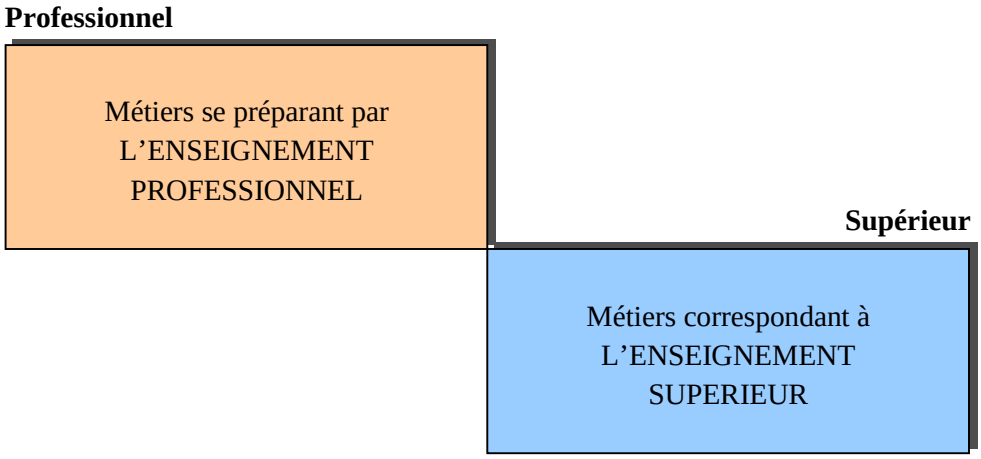

Cette dimension représente la finalité de l'orientation en France, la production de diplômes étant pour la jeunesse un repère essentiel. Dans la 5e partie de l'étude, nous pourrons montrer la production des diplômes qui débouchent actuellement sur une insertion professionnelle appréciable.

Production de diplômes de sortie - Estimation annuelle

Enseignement professionnel			**Enseignement supérieur**	
	LP	**CFA**	**1e cycle – 2 et 3 ans**	
2 ans				
CAP	42 000	72 000	‣ STS / BTS	105 000
BEP	176 000	22 000	‣ IUT	50 000
Total diplômés 2 ans	218 000	94 000	‣ Université Licence.....	200 000
			‣ CPGE et assimilés	37 500
4 ans	Poursuite		‣ Paramédical et social.....	32 000
BAC PRO et Niveau IV	(82 000)	(34 000)	Total 1e cycle	425 000
Les diplômés de niveau IV sont déjà diplômés de niveau V			‣ Autres accès en 2e cycle	25 000
Total diplômés	218 000	94 000	Les étudiants de deuxième et troisième cycles sont déjà diplômés du premier cycle	
Solde diplômés /an Enseignement pro	**312 000 / an**		**Solde diplômés SUP / an**	**450 000**
Élèves de 18 à 21 ans			Elèves de 20 à 28 ans	

L'enseignement supérieur produit 50% de plus de diplômés que l'enseignement professionnel.

La principale voie de formation professionnelle diplômante est devenue celle de l'enseignement supérieur, avec des étudiants provenant principalement des classes privilégiées. Une exception cependant avec le BTS qui est devenu un moyen de promotion pour les jeunes des milieux moins favorisés du LEGT.

L'enseignement professionnel s'adresse principalement à des élèves de niveau scolaire faible, orientés par défaut par le conseil de classe, en troisième. Faut-il remonter le niveau de ces élèves au collège, **en appliquant le socle commun de connaissances et de compétences ?** Faut-il développer l'apprentissage qui donne de meilleurs résultats au niveau de l'insertion professionnelle ? Aujourd'hui, ces questions relèvent plus de la volonté de changement par l'orientation que dans l'éducation.

En toile de fond, il y a le rôle de l'état qui dispose des moyens essentiels : effectifs d'enseignants, immobilier scolaire et plateaux techniques. Le rôle de ces moyens se retrouvera **au moment de l'affectation** propre à chaque académie. L'Education nationale essaye d'adapter en permanence son offre scolaire et ses capacités d'accueil mais, face aux progrès du marketing de l'emploi, plus situés dans le prévisionnel, la course aux changements devrait rapidement s'imposer, en particulier pour obtenir une meilleure anticipation de l'offre scolaire de la part des académies.

Chapitre 1

LE DISPOSITIF GENERAL D'ORIENTATION collège, lycée, université

Ce qui influence les schémas actuels de l'orientation

La réflexion actuelle sur l'orientation s'inspire des besoins de l'élève, mais aussi d'une pensée plus stratégique englobant le système général français de l'éducation et ses moyens.

Au niveau stratégique, le discours politique invite à améliorer l'égalité des chances ainsi que l'adéquation entre le marché du travail à moyen terme et la production de diplômes. Si les jeunes et les familles préfèrent l'enseignement supérieur, nous allons produire des diplômes professionnels supérieurs, si les jeunes désertent les formations professionnelles (CAP-BEP), nous irons rechercher de la main d'œuvre ethnique ou étrangère pour les tâches moins qualifiées (BTP, CHR, production...)

La vision globale de l'orientation doit aussi tenir compte des capacités d'affectation de l'Education nationale, de l'évolution de la formation et des spécialités des maîtres. Faire de l'éducation technique demande plus de moyens que pour faire de l'éducation générale.

En ce qui concerne les élèves, le rapport Lunel propose de qualifier les jeunes de tous les niveaux. Cette proposition est généralement bien accueillie, d'autant qu'elle suppose un dispositif important de préparation à l'orientation, pour amener l'ensemble de la pédagogie à s'impliquer dans cette adaptation au changement, par des programmes et par l'éducation.

Nous allons rappeler, en page suivante, le projet de **schéma national de l'orientation**, qui fait partie du nouveau pacte avec la jeunesse, remis le 27 mars 2007 par Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation.

Ce schéma n'a pas encore été mis en application, mais il est considéré comme une source d'inspiration majeure pour conduire le changement.

Qualifier les jeunes, les préparer à réussir leur entrée dans la vie professionnelle :

Les grands moments du projet Lunel concernent chacun des cycles suivants :

- Collège : **enseignements de « Découverte professionnelle »**, type DP3 auprès de la majorité des élèves,
- LEGT : **l'orientation active**, en terminale, avec participation de la Région au niveau de l'offre scolaire, de l'amélioration du dossier de candidature, de la préparation de l'élève à rencontrer les acteurs de l'université, pour être conseillé.
- Université : **impliquer les étudiants de première année au niveau de leur projet professionnel** et de l'entraînement à la recherche d'emploi, étant donné l'échec très élevé (50 %) au début de l'université. Réorientation éventuelle des étudiants.

Selon le rapport Lunel, qualifier les jeunes à tous les niveaux

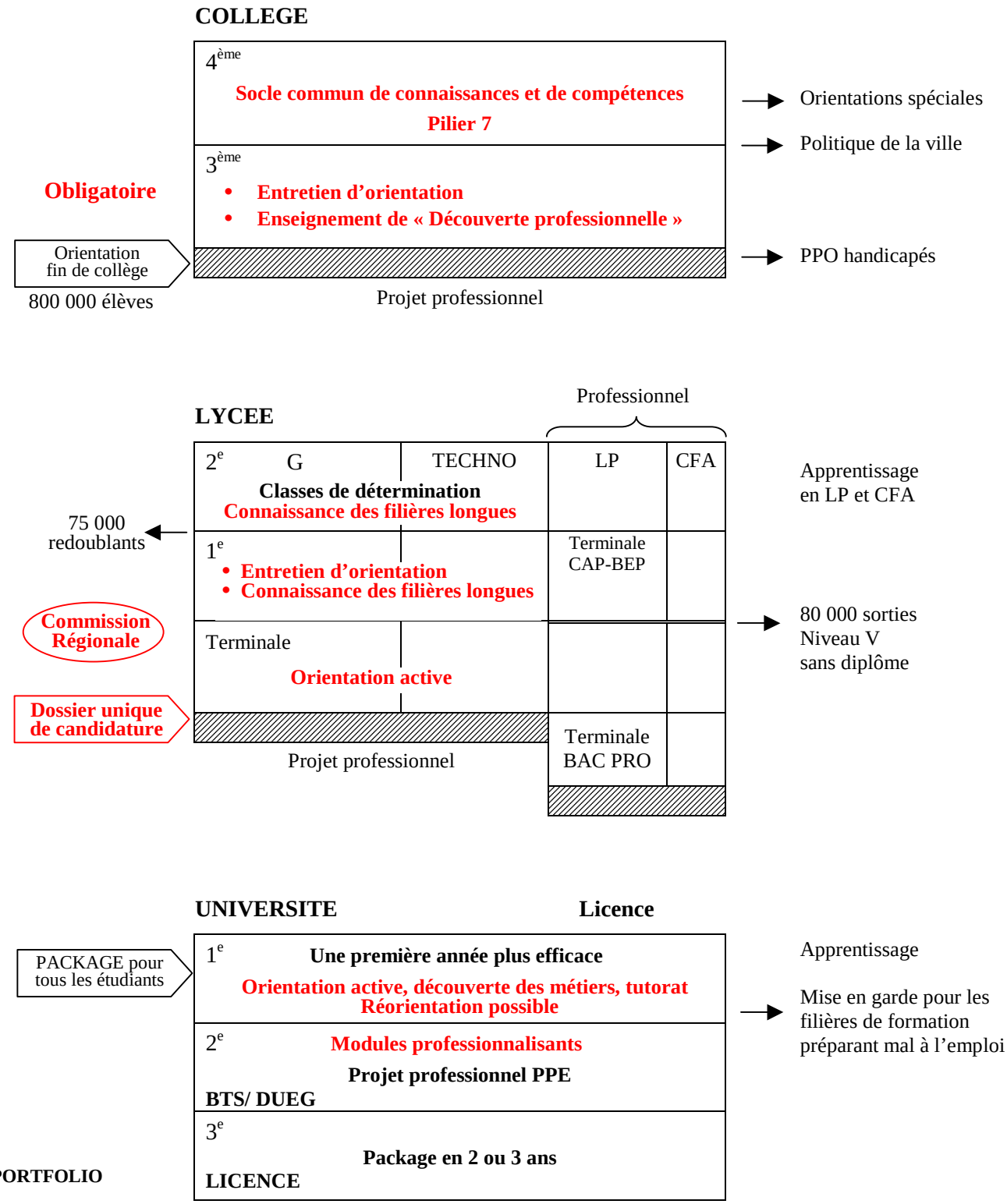

Tout au long de la scolarité, du collège à l'université, les élèves tiendront un **document (portfolio)** dans lequel ils noteront les résultats de leur découverte des métiers, des formations spécifiques et leurs réflexions sur leur projet personnel et d'études. L'ONISEP aidera la mise en application de ce document par Internet.

Chapitre 2

L'ORIENTATION A LA FIN DU COLLEGE
Une orientation à 2 vitesses

RAPPELS UTILES

Le code de l'éducation, une approche optimiste

« L'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte de leurs aspirations, de leurs aptitudes et des perspectives liées aux besoins de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire.
Dans ce cadre, les élèves élaborent leur projet d'orientation scolaire et professionnel avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et autres professionnels compétents. »

Mais, dans la réalité, qu'en est-il du projet scolaire pour certains et du projet professionnel pour les autres ?

Chaque élève a-t-il un projet ?

Plus un élève dispose de ressources scolaires et sociales, plus il a la possibilité de faire des projets, mais moins on lui demande de formuler un projet. Au contraire, moins un élève a de la ressource, **plus tôt il devra faire des projets**. C'est bien la preuve qu'il existe aujourd'hui une distance importante entre les meilleurs élèves qui sont à la recherche de « cibles scolaires efficaces » pour le lycée, et les élèves faibles et moyens qui doivent présenter un projet professionnel (PP) avant la fin du collège. Ces élèves sont avertis de la décision de leur orientation dans l'enseignement professionnel quelques mois seulement avant la fin de l'année. Le travail de préparation se fera souvent de façon hâtive et forcée, ce qui explique le « manque de persistance » des décisions d'orientation dans les classes de BEP. En effet, 80 000 élèves quittent le lycée professionnel sans diplôme (soit, 1 élève sur 4).

Dans le cas du LEGT, on visera en seconde à améliorer l'adéquation scolaire sans chercher à approfondir les possibilités professionnelles. Un nombre élevé d'élèves (15 %) redoublent au lieu de rejoindre la voie professionnelle qui les protègerait sans doute mieux. C'est au niveau du bac et au début de l'université que les risques élevés d'échec à l'orientation apparaissent à nouveau, alors que le projet professionnel devrait devenir obligatoire à l'entrée dans l'enseignement supérieur, dès 2009.

Ces questions seront abordées dans la 3e partie de l'étude.

Le redoublement (50 000 fin de la 3e)

La décision de redoublement est d'abord motivée par des résultats jugés trop faibles pour pouvoir suivre dans la classe supérieure, mais aussi par d'autres critères (temporisation). C'est aussi **un moyen d'éviter l'orientation dans la voie professionnelle**. Généralement, les parents n'en perçoivent que la « dimension négative ».

Une seconde générale à tout prix

- **Passer en force, une stratégie aventureuse,** car il existe le risque de **redoubler la seconde**. Outre le temps perdu et la restriction du choix, une telle stratégie d'évitement a évidement un coût psychologique et financier très important.

- **Une stratégie du redoublement volontaire** pour assurer, par la suite, l'entrée en seconde GT. Ce choix correspond au refus de l'orientation au lycée professionnel proposé par le conseil de classe. Le redoublement intervient donc souvent après l'échec d'un recours déposé devant la Commission d'Appel. Ce type de redoublement, très controversé dans son principe même, ne garantit pas un passage en seconde générale et technologique l'année suivante, l'affectation par l'académie n'étant pas toujours assurée.

- De plus, en seconde générale qui est une classe difficile, environ 75 000 élèves vont redoubler.

Le stage en 3e

La réalisation d'un stage en entreprise fait partie des dispositifs prévus pour aider l'élève à mûrir son projet personnel et de formation. De retour au collège, les élèves doivent réaliser un rapport de stage écrit qui peut valoriser le dossier scolaire.

Quelle est l'importance du Brevet et du B2i ?

Brevet et orientation ne sont pas liés mais malgré tout le brevet est toujours pris au sérieux par les adolescents et joue le jeu de l'institution scolaire. On peut faire la même remarque pour le B2i (Brevet Informatique et Internet).

LE CONTEXTE NOUVEAU DE L'ORIENTATION

Dans la première partie de l'étude, nous avons abordé les propositions du rapport Lunel qui décrit un **dispositif global d'orientation davantage tourné vers les métiers** et la préparation des choix professionnels, en particulier :

– l'enseignement de « découverte professionnelle » généralisé en classe de troisième.

Des expérimentations sur ce type de formation sont à l'essai auprès de dizaines de milliers d'élèves et apportent déjà des résultats positifs. Nous aborderons ces enseignements dans le cadre du projet professionnel.

Chaque année, 800 000 élèves sont orientés à la fin du collège

En entrant au collège, chaque élève se trouve placé face à un double objectif : réussir un premier diplôme (le brevet) et franchir le premier palier de l'orientation qui est aussi le plus important pour la plupart des élèves. Au terme de cette année, 60 % des élèves intègreront un LEGT (Lycée général et technologique) tandis que les 40 % restants se dirigeront vers un lycée professionnel (LP) ou vers un CFA (Centre de Formation des Apprentis).

A compter de la rentrée, les élèves ont **six mois** pour proposer à leur professeur principal quatre vœux d'orientation. C'est un compte à rebours qui commence dès le mois de janvier et qui tient compte des situations individuelles en fonction des choix retenus, du niveau scolaire de l'élève, de son investissement, de son goût pour les études, de ses objectifs...

Pour déterminer le choix des principales trajectoires d'orientation scolaire et professionnelle, l'Education nationale propose un déroulement et des procédures, tout en sachant que la proposition des choix scolaires et de métiers est du ressort de la famille, codécisionnaire dans l'orientation de son enfant, **même si la majorité des familles n'a pas les compétences nécessaires pour assumer ce rôle**.

LE COLLEGE

Le collège unique est un univers complexe parfois replié sur lui-même. En ce qui concerne l'orientation de la jeunesse, il joue un rôle essentiel dont les conséquences restent encore à vérifier.
Depuis des décennies, le collège s'est engagé dans un processus d'ouverture donnant un rôle plus important aux parents, allant jusqu'à les traiter comme des partenaires. Premiers éducateurs de leurs enfants, les parents ont un rôle majeur à jouer dans leur accompagnement scolaire.
Au moment de l'orientation, le collège fera jouer aux parents le rôle de codécisionnaires, quelles que soient leurs compétences et leur disponibilité. Ce sont les enfants issus des milieux les plus défavorisés qui risquent de rencontrer le plus de difficultés pour défendre leurs choix d'orientation et il apparaît de plus en plus souhaitable de les accompagner pendant la période sensible de l'orientation.

La classe de troisième

La classe de troisième est une année capitale pour les collégiens. Ils doivent consolider leurs connaissances pour obtenir le feu vert du conseil de classe pour le passage en seconde GT, c'est aussi le début de l'orientation qui peut, dans certains cas, nécessiter la réalisation d'un projet d'orientation ou professionnel. En vue du brevet, ou pour obtenir l'accord du conseil de classe, les élèves doivent combler leurs lacunes dans les matières importantes pour la formation envisagée après la troisième (choix des EDD de la seconde).

Le conseil d'administration du collège (CA)

Présidé par le chef d'établissement (le principal), il est largement ouvert aux acteurs qui participent à la vie du collège : personnel de direction, équipe pédagogique, élus locaux, personnels administratifs et dix représentants des parents d'élèves. Les parents élus peuvent avoir une réelle influence dans la prise de décisions.

Stratégique à plus d'un titre, le CA étudie et propose une politique éducative qui sera mise en action par le principal.

Ainsi, chaque collège doit élaborer un programme d'actions. En théorie, un volet « orientation » est retenu pour préciser des mesures visant à améliorer **la préparation de l'orientation**. Dans la pratique, de nombreux établissements restent en retard sur ce point, malgré des circulaires récentes qui cherchent **à introduire la notion d'éducation à l'orientation** (EAO) comme l'une des vocations centrales des collèges.

Le conseil de classe

C'est le conseil le plus connu des parents et des élèves et il est même redouté par certains. Il se réunit trois fois par an sous la présidence du chef d'établissement. Son rôle est d'examiner les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe.

- **La composition du conseil de classe**
  Le conseil de classe est composé des professeurs de la classe, du CPE, du conseiller d'orientation (COP), de deux délégués des élèves et de deux délégués des parents d'élèves.

- **Le rôle du professeur principal**
  A côté du chef d'établissement, le professeur principal est l'animateur naturel du conseil de classe. Il va préparer le bulletin scolaire de l'élève. A partir du bilan présenté par le professeur principal, le conseil de classe examine le déroulement de la scolarité de chaque élève, afin de le guider et de donner **un avis qui peut être définitf dans le cas de l'orientation**.
  Le plus souvent, le conseil de classe est vécu comme un lieu qui sanctionne et non qui aide.

Le professeur principal, l'animateur de l'orientation

Le rôle de conseil du professeur principal s'exerce totalement en matière d'orientation. Il doit établir un dialogue constructif avec les familles et les aider dans l'élaboration du projet d'orientation de chaque élève :

En cas de problèmes au moment de l'orientation, qui contacter ?

- Interrogations sur l'orientation scolaire : le professeur principal
- Difficultés pour les 1e choix, projet professionnel : le conseiller d'orientation (COP)
- Contestation de décision d'orientation : le principal

LE CYCLE D'ORIENTATION EN TROISIEME

Les procédures d'orientation

Chaque année, vers le mois de janvier, des circulaires paraissent pour fixer le cadrage national des opérations d'orientation.

Ces opérations peuvent ainsi démarrer avec la mise en place de l'information nécessaire auprès des jeunes et de leurs parents : fiche navette, documentation ONISEP, modalités pour la mise en place d'un plan personnel par les élèves. Il reste quelques mois pour connaître les intentions de chacun ou pour constater les difficultés de certains à faire les premiers choix.

Phase provisoire au deuxième trimestre

Demandes des familles et **avis d'orientation** du conseil de classe, qui précise à l'élève les objectifs pédagogiques et les moyens permettant la réalisation de son projet personnel.

Poursuite du dialogue avec la famille et constitution du dossier d'orientation.

Le jeune est tenu, aujourd'hui, de faire un entretien en classe de troisième.

Phase définitive au troisième trimestre

Vers le mois de mai, demandes des familles et sur la base d'un bilan, proposition du conseil de classe, puis **décisions d'orientation** prononcées par le chef d'établissement.

Les décisions d'orientation conformes aux demandes des familles doivent être impérativement motivées, en termes de connaissances, capacités et intérêts.

Affectation

Elle intervient après la prise définitive des décisions d'orientation. Cette opération consiste à ajuster les vœux des familles avec les capacités d'accueil existant dans les établissements de l'académie.

Quand ces capacités sont restreintes, l'affectation se fait en fonction du dossier de l'élève.

L'admission n'est effective qu'après prise de contact de la famille avec le nouveau chef d'établissement.

Désaccords, commissions d'appel

En cas de désaccord, le principal ou son adjoint reçoit l'élève et les parents. La décision définitive est prise et signée par le chef d'établissement.

Si le désaccord persiste, les parents peuvent faire appel de cette décision auprès de l'inspecteur d'académie. La famille dispose d'un délai de trois jours après la ratification de la décision pour faire appel.

Les commissions d'appel sont constituées par l'IA et leurs décisions sont sans recours.

La sectorisation – Carte scolaire

L'élaboration de la carte des formations relève du conseil général. Ce secteur est déterminé par le domicile des parents et non par l'école fréquentée par l'élève.

La carte scolaire fait actuellement l'objet d'assouplissement.

Orientation à la fin du collège – Conseil de classe

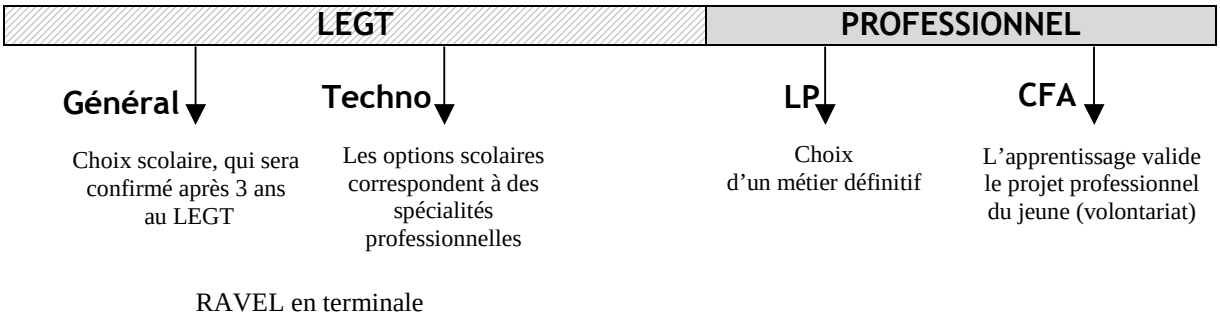

LES PROCEDURES D'ORIENTATION

Les échanges sur l'orientation se font principalement par écrit, à l'aide d'une **fiche navette** (ou de liaison) proposée par l'académie, à laquelle est jointe une notice de quatre pages conçue par l'ONISEP.

C'est le professeur principal qui va animer pendant plusieurs mois l'avancement des opérations : conseils de classe, livrets scolaires, réunions d'élèves et de parents, mise en place d'actions sur l'orientation. Les élèves peuvent aussi faire appel à d'autres professionnels : Professeurs documentalistes (CDI), CPE (Conseillers principaux d'éducation) et surtout les Conseillers d'orientation psychologues (COP) qui sont les spécialistes de l'orientation.

Au mois d'avril, le taux de désaccord, d'environ 20 à 25%, devra être réduit par davantage d'information avant le mois de juin. Certains jeunes, pour lesquels la décision s'avère plus complexe, seront plus lents à se décider.

Cette méthode, étalée sur six mois, de janvier à juin, permet de faire connaître à chacun la « règle du jeu ». Ceux qui sont destinés à la voie professionnelle, et qui le savent dès le premier trimestre, vont disposer d'un temps limité (cinq mois) pour **faire le choix définitif d'un métier**.

LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION

Une décision d'orientation, cela se prépare dès le premier trimestre de la classe de troisième, et c'est toute l'année qu'il faut mettre à profit pour s'informer, **même si ce n'est qu'au troisième trimestre que tout se joue**.

Premier trimestre : l'information sur l'orientation

C'est un moment choisi pour s'informer sur les différents parcours après la troisième et leurs débouchés. On peut aussi faire un premier point sur ses résultats scolaires, ses goûts et ses centres d'intérêts. Attention, certaines orientations nécessitent de s'inscrire dès le mois de janvier (hôtellerie, arts...)

Deuxième trimestre : les intentions d'orientation, les vœux

Février : l'élève et sa famille indiquent leurs intentions d'orientation en remplissant la fiche de liaison remise par le collège.

Mars : le conseil de classe répond en formulant une **proposition d'orientation**, sur la base des vœux de la famille. A cette étape de la procédure d'orientation, les intentions de l'élève et de sa famille et la proposition du conseil de classe ne sont que **provisoires**.

Elles constituent les bases **d'un dialogue** pour préparer le choix définitif. Certaines orientations, dès le début du troisième trimestre, nécessitent des tests de sélection. A l'élève et à sa famille de se renseigner le plus tôt possible sur les dates.

Troisième trimestre : les décisions d'orientation

Mai : choix définitif de la famille (seconde GT, seconde professionnelle, première année de CAP, redoublement...)

Juin : le conseil de classe formule une **proposition d'orientation** qui laisse cependant deux voies de recours :

- Si l'élève et sa famille ne l'acceptent pas, car elle ne correspond pas à leurs vœux d'orientation, ils peuvent demander à être reçus par le **chef d'établissement** qui prendra, alors, la décision d'orientation.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, la famille peut **faire appel** auprès d'une commission qui statuera définitivement.
- La famille peut choisir le redoublement à tout moment de la procédure.

Dans le processus d'orientation d'élèves mineurs en troisième, c'est à la famille de s'informer sur les possibilités scolaires et professionnelles. Le partenariat école-famille n'est pas toujours utile aux jeunes, **dans la mesure où la famille n'est pas toujours compétente pour guider l'enfant dans son choix**.

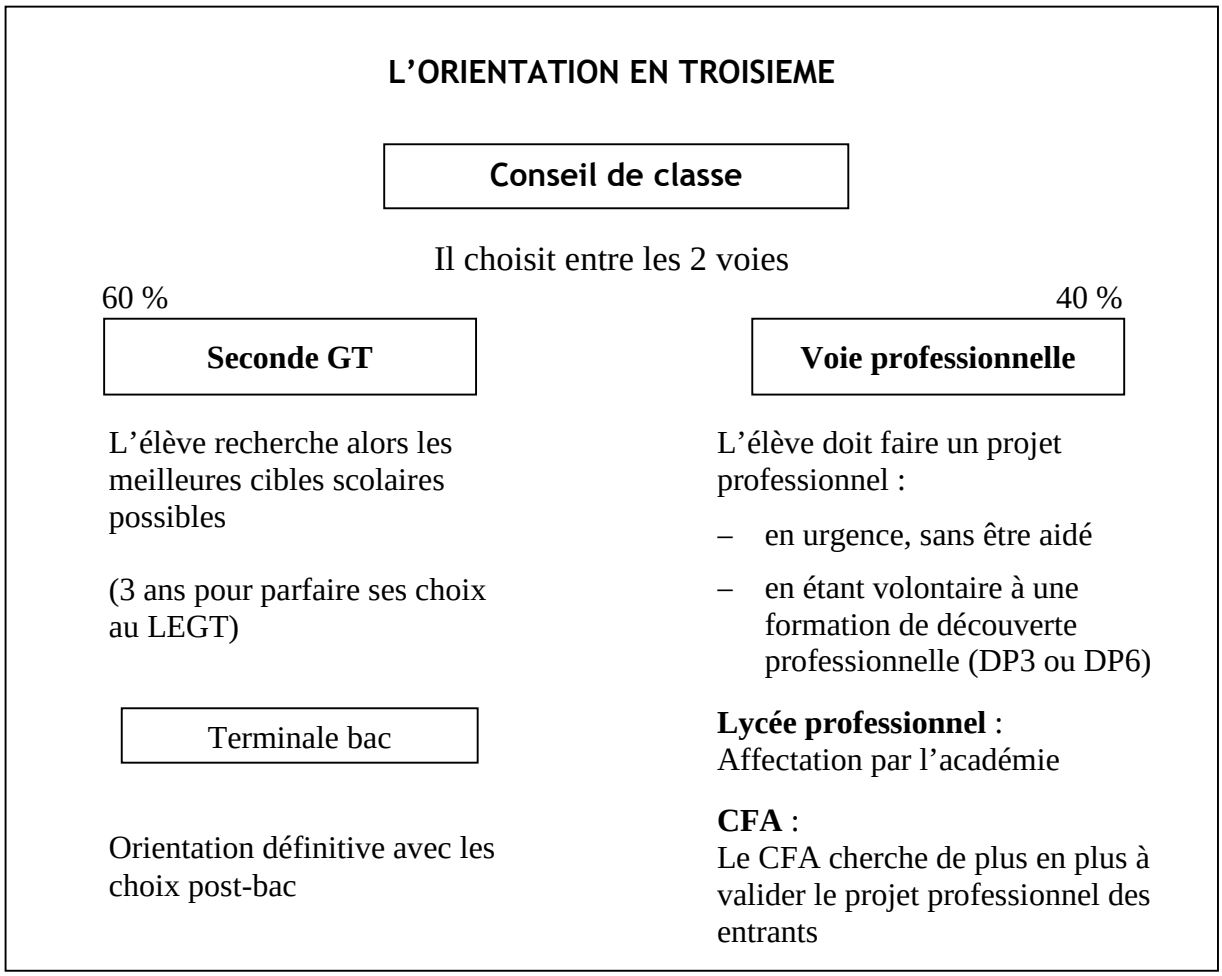
L'ORIENTATION EN TROISIEME
Conseil de classe
Il choisit entre les 2 voies
60 %
40 %
Seconde GT
Voie professionnelle
L'élève recherche alors les meilleures cibles scolaires possibles
(3 ans pour parfaire ses choix au LEGT)
Terminale bac
Orientation définitive avec les choix post-bac
L'élève doit faire un projet professionnel :
– en urgence, sans être aidé
– en étant volontaire à une formation de découverte professionnelle (DP3 ou DP6)
Lycée professionnel : Affectation par l'académie
CFA : Le CFA cherche de plus en plus à valider le projet professionnel des entrants

PROPOSITION D'ORIENTATION EN FIN DE TROISIEME

TROISIEME TRIMESTRE

Nom Prénom..... **Classe**.....

DEMANDE DE LA FAMILLE (Cochez la case correspondante°)		
☐**VOIE PROFESSIONNELLE** ☐SOUS STATUT SCOLAIRE ☐SOUS STATUT D'APPRENTI	☐	Je souhaite une orientation en 2nde professionnelle pour un bac professionnel en 3 ans : spécialité envisagée 1..... 2.....
	☐	Je souhaite une orientation en 2nde professionnelle pour un BEP ou BEP Agricole: spécialité envisagée 1..... 2.....
	☐	Je souhaite une orientation en 2nde professionnelle pour un CAP spécialité envisagée 1..... 2.....
☐ **VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE**	☐	Je souhaite une orientation en seconde générale et technologique et je sollicite 2 enseignements de détermination : 1..... 2.....
	☐	Je souhaite une orientation en seconde à recrutement particulier (se renseigner auprès de l'établissement ou du CIO)* spécialité ..... ** Attention ! ces secondes sont souvent sélectives et leur choix nécessite de garder une solution de repli en 2nde GT non spécifique*
☐ Redoublement de la 3è		
☐ Autres solutions (préciser)		
Signature du responsable légal de l'élève : **A retourner à l'établissement avant le**		

PROPOSITION D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

☐ 2NDE PROFESSIONNELLE

CONSEIL ☐ 2NDE professionnelle pour bac pro 3 ans

☐ 2NDE professionnelle pour BEP

☐ Première année de CAP

☐ 2nde générale ou technologique ou spécifique

☐ Redoublement de la 3è

Le chef d'établissement prononce la décision définitive d'orientation. En cas de désaccord, vous devez rencontrer le chef d'établissement.Si celui-ci maintient la décision du conseil de classe, vous pouvez solliciter la commission d'appel qui statuera définitivement. Vous disposez de 4 jours ouvrables à partir de la date d'envoi de la notification de cette décision pour faire appel.

3

L'EDUCATION A L'ORIENTATION (EAO)

L'éducation à l'orientation ... Peut-être en entendez-vous parler pour la première fois, ou avez-vous du mal à savoir les actions et les objectifs que cela recouvre. Mise en place au collège depuis quelques années, l'éducation à l'orientation (EAO) correspond à la volonté d'aborder différemment l'orientation au collège. Elle devient ainsi **l'affaire de l'ensemble de l'équipe éducative,** dès la cinquième. La réflexion sur l'orientation apparaît ainsi comme l'un des enjeux majeurs et permanents du collège. Cependant, elle est plus utile aux élèves pour l'orientation sur des « cibles scolaires ». Quant au projet professionnel, traité séparément, il garde toute son utilité, car il cherche à rapprocher les élèves de la réalité économique.

Apprendre à choisir

L'EAO ne prétend pas apporter des réponses toutes faites aux élèves. Elle consiste en une éducation au choix ; elle est en réalité une sensibilisation à l'orientation, l'objectif visé étant de faire de l'élève le premier acteur de son orientation. Cette action cherche, en effet, à lui apprendre à s'orienter d'une manière autonome, en faisant des choix argumentés. Pour cela, l'élève à besoin d'enrichir ses connaissances et de diversifier ses représentations sur le monde professionnel. C'est l'un des effets de l'EAO, mais il est loin d'être le seul. Au-delà de la formation du jeune à l'accès et à l'analyse de l'information, l'EAO cherche à l'amener à s'interroger sur ses goûts, sa motivation et ses capacités.

Il s'agit donc d'un travail sur soi et sur la représentation que l'élève a de lui-même. Par la suite, l'élève pourra identifier les obstacles qui pourraient s'opposer à la réalisation de ses rêves et de ses projets. Partant de là, il lui devient possible de les analyser et d'étudier avec l'équipe éducative les moyens des les surmonter.

L'EAO comment ça marche ?

Dans de nombreux collèges, il existe un temps spécifique pour les **actions d'éducation à l'orientation**, appelées parfois « temps pour l'orientation » (TPO). Il s'agit d'une heure de cours qui apparaît dans l'emploi du temps des élèves et qui peut être utilisée par les professeurs ou le COP. Néanmoins, dans la pratique, les élèves n'ont pas de « TPO » chaque semaine et le contenu des séances est varié : Il peut s'agir d'une réflexion collective sur le monde professionnel ou d'une séance d'initiation à la recherche d'informations sur les métiers ou l'organisation de stages, de visites en entreprise ou d'un forum des métiers.

Les parents peuvent participer à ces séances. Les actions d'EAO peuvent prendre la forme d'entretiens.

Dans les faits, les propositions que nous ferons pour le projet professionnel seront plus concrètes que l'EAO qui fait davantage appel à la « parole » et à « l'écrit ».

La méthode utilisée par l'EAO est plus ouverte que celle du projet professionnel. L'EAO donne une culture plus large et davantage axée sur la formulation des intentions d'orientation scolaire. En France, elle existe davantage sous forme de projet ou d'objectif à atteindre **qu'au niveau de réalisations palpables ou de modèles abordables**.

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION PAR SES PROPRES MOYENS

« Etoffez votre projet au cours des années » (ONISEP)

C'est le conseil qui est proposé par l'ONISEP à l'ensemble des 800 000 jeunes de troisième pour démarrer leur orientation, avec l'idée que « plus tard, ils pourront modifier leur construction ». C'est toute la différence qui existe entre les élèves qui vont intégrer le LEGT, avec trois années pour ajuster leur projet pour le post-bac, et ceux qui vont entrer au lycée professionnel ou en CFA, avec l'obligation de faire, de suite, un choix de métier. C'est tout le problème de l'orientation au collège qui est très largement diffusé par l'ONISEP.

Les avis pour se tirer d'affaire :

- Discutez avec vos profs
- Un choix n'est jamais définitif
- Il faut être curieux
- Choisir non pas la voie la meilleure, mais celle qui vous convient

Les conseils des professionnels :

1. ***Engager une réflexion***
   Cette année vous devez faire un choix. Vous pensez avoir le temps ? N'en croyez rien. Pour être prêt le jour J, faire le point régulièrement.

2. ***Soyez curieux***
   Il s'agit de mieux connaître les voies d'études : le BEP qui a de nombreuses possibilités, certains bacs, le vaste choix de propositions scolaires.
   Regarder autour de soi, parler avec les personnes de votre entourage et gare aux idées reçues.

3. ***Faites le point***
   Parler de votre projet de départ, pas forcément de vos résultats scolaires. Les notes peuvent s'améliorer lorsque l'on trouve un but à ses recherches.
   Interrogez-vous sur vos atouts, vos envies, vos centres d'intérêts... tout en essayant de faire la différence avec des passions passagères.
   Prenez le temps de faire votre bilan. **Il sera peut être nécessaire de travailler davantage pour progresser ou revoir ses ambitions**.

4. ***Rencontrez l'équipe éducative***
   Le COP et le professeur principal sont là pour vous aider. Pensez que l'équipe éducative dispose d'informations qui peuvent vous être utiles.
   Pensez à interroger d'anciens élèves dans votre collège ou lors de journées portes ouvertes.

5. ***Informez-vous***
   Vous êtes l'acteur principal de votre projet, recherchez des documents sur les études et les métiers. Vous apprendrez par exemple que pour être architecte, il ne suffit pas d'être bon en dessin, il faut l'être aussi en sciences et en mathématiques.

Les conseils des adultes :

- Favoriser les rencontres
- Garder son projet en tête
- Donner des pistes
- Apprendre à s'orienter

Cette lecture, qui s'adresse à l'ensemble d'une classe d'âge et à ses enseignants, a certes des vertus toniques, optimistes et d'encouragement à l'action. Mais, en l'absence d'une formation réelle à l'orientation et d'un accompagnement structuré, le côté prosélyte du discours peut prendre le dessus. Le métier de professeur est-il seulement un « métier de la parole » ?

Education à l'orientation : les outils au CDI

Certes, l'EAO a apporté aux collégiens un début de sensibilisation sur l'orientation et ses principaux repères, mais, aujourd'hui, la demande des jeunes et des familles va plutôt vers la recherche d'un accompagnement au sein d'un système qui apporte les compétences, les outils et un parcours guidé de découverte professionnelle. Un programme bien rodé avec des Maîtres spécialisés.

Nous développerons ce point en 3e partie.

Un site consacré à l'Education à l'orientation (EAO) a été mis en ligne fin septembre 2002. Nouvelle installation en 2007-2008.

Il faut dire en premier lieu que la conception de l'orientation a beaucoup évolué. D'une manière sommaire, on peut estimer qu'en quelques années nous sommes passés d'une vision déterministe à une approche éducative. Aujourd'hui, l'avenir est incertain, peu prévisible. Il s'agit alors de donner à l'élève les moyens de faire, tout au long de sa vie, des choix réalistes et adaptés.

Le ministre a préparé un texte de relance de l'éducation à l'orientation. Ce texte se trouve sur un site du ministère (Eduscol) ainsi que de nombreux autres documents sur le sujet.

Le centre de documentation et d'information (CDI) et le professeur documentaliste

L'évolution des besoins des élèves tout comme l'évolution des formes d'apprentissage qui leur sont proposées conduisent à réaffirmer l'importance du rôle joué au sein des établissements par les CDI, et plus particulièrement par les professeurs documentalistes. L'information pour les jeunes en orientation est dirigée vers le cœur des projets documentaires de l'établissement.

Le CIO (centre d'information et d'orientation) et ses COP

Ce centre se doit de développer diverses compétences pour assurer :

- Un centre de ressources pour l'action et mutualisation des expériences de bassin
- Une observation des phénomènes sur le bassin
- La possibilité pour leur personnel de jouer leur rôle de conseiller technique

LES OUTILS POUR L'EDUCATION A L'ORIENTATION AU C.D.I.

- Avenirs, cahiers, dossiers, diplômes et tous les différents titres diffusés par l'ONISEP.
- **Toutes les brochures ONISEP distribuées aux élèves :**

Au collège :	**Au lycée :**
L'entrée en sixième. Guide des parents Guide après la 6e Guide après la 3e Mémento du Professeur principal	**Après la seconde** En 1ère, préparez votre après bac Après le CAP Après le BAC PRO Après le bac

- **Fiches métiers papier :** ONISEP, CIDJ. Fiches génériques peu reliées au quotidien.
- Documentations sur les métiers et l'orientation (371). Dico des métiers, numéros spéciaux de l'Etudiant, les essentiels Milan sur les métiers, collection Vocations chez Loyant / Moatti, le Larousse info métiers, les guides d'orientation Nathan, les pratiques de l'éducation sur l'EAO. 700 métiers pour s'informer. Les différentes productions des CRDP. Projet personnel (CRDP Alsace), Fiches dossier Orientation (CRDP Limoges), etc.
- Point info jeunesse : numéro qui fait le point sur les métiers d'un domaine.
  (Majeure partie des adresses sur le 78)
- Logiciel GPO
- Quiz Orientation de l'ONISEP
- Les fiches d'orientation 3e, 2nde chez Fontaine Picard

CD-ROM :

- Fiches métiers
- Atlas des formations
- Itinéraire pour un métier
- Le Ludo des métiers
- Les métiers de l'armée
- Le métier qui me plait
- Les métiers de l'auto
- Les métiers verts
- Les métiers de la SNCF
- Parade (à utiliser en accompagnement par le COP)

Sites sur Internet :

- Vidéo sur les métiers. Collection Galilée : Préparer ses choix
- Collection Rome (ANPE)
- Onisep.fr
- Education.fr
- Ac-versailles.fr
- Dossier d'aide à l'orientation en classe de 3e (distribué par le conseiller d'orientation psychologue dans l'établissement)
- Dossier du professeur principal. L'orientation après la classe de 3e (distribué par le COP)
- Guide de l'apprentissage

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'EFFICACITE pour les choix d'orientation

Collège en fin de troisième

Modalités de l'orientation

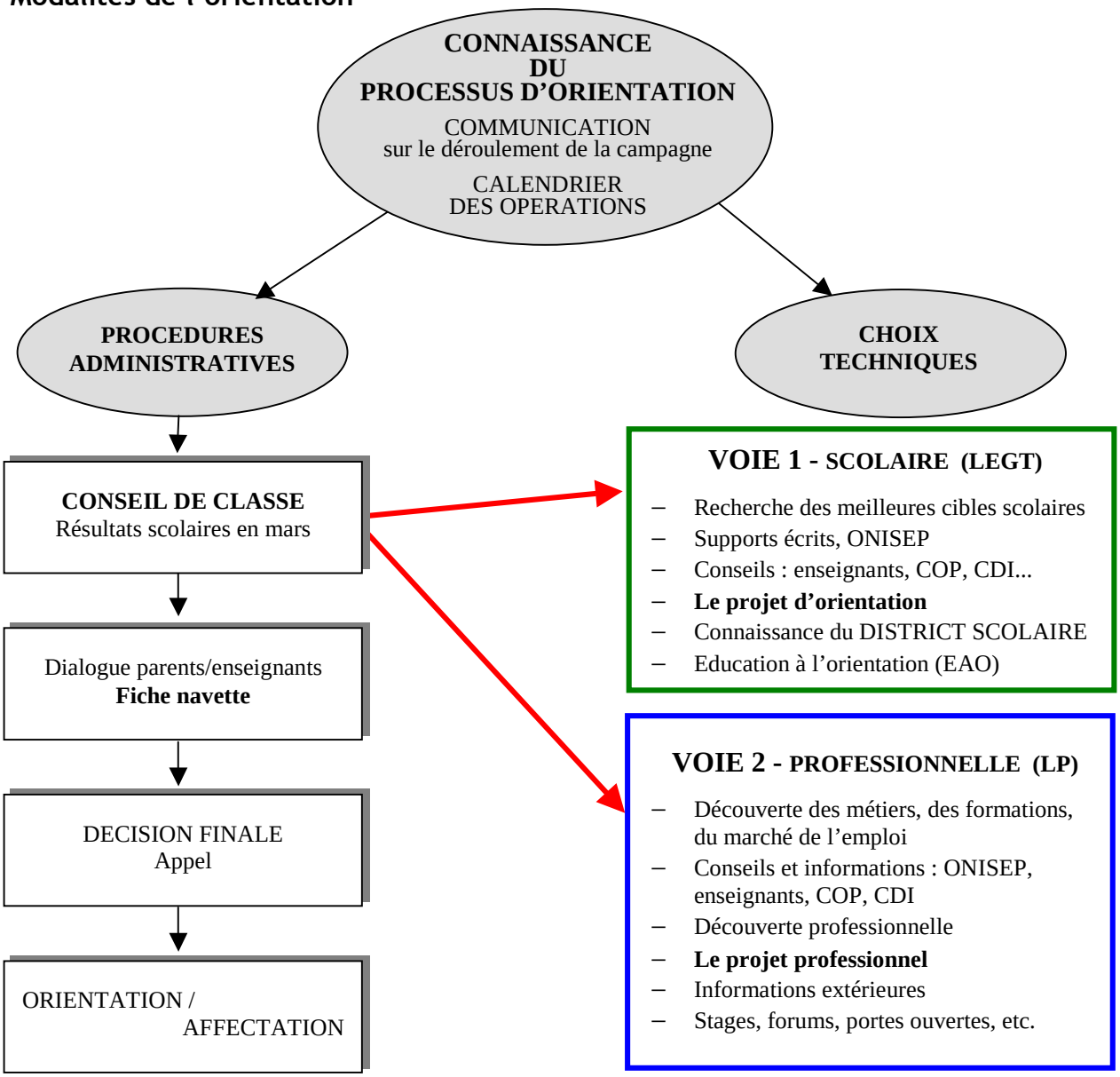
CONNAISSANCE DU PROCESSUS D'ORIENTATION
COMMUNICATION sur le déroulement de la campagne
CALENDRIER DES OPERATIONS
PROCEDURES ADMINISTRATIVES
CHOIX TECHNIQUES
CONSEIL DE CLASSE
Résultats scolaires en mars
Dialogue parents/enseignants
Fiche navette
DECISION FINALE
Appel
ORIENTATION / AFFECTATION
VOIE 1 - SCOLAIRE (LEGT)
– Recherche des meilleures cibles scolaires
– Supports écrits, ONISEP
– Conseils : enseignants, COP, CDI...
– Le projet d'orientation
– Connaissance du DISTRICT SCOLAIRE
– Education à l'orientation (EAO)
VOIE 2 - PROFESSIONNELLE (LP)
– Découverte des métiers, des formations, du marché de l'emploi
– Conseils et informations : ONISEP, enseignants, COP, CDI
– Découverte professionnelle
– Le projet professionnel
– Informations extérieures
– Stages, forums, portes ouvertes, etc.

La sélection entre la voie 1 et la voie 2 est faite par le conseil de classe en fonction des critères scolaires existants en mars (confirmation en mai).

L'approche orientante

Cette approche est née dans la région de Montpellier d'un partenariat entre l'association « Apprendre à s'orienter », des chercheurs canadiens, l'Académie de Montpellier, des chefs d'entreprises du CJD... insiste sur l'importance du réseau de personnes environnantes pour réaliser l'orientation. Elle cherche à succéder à l'EAO.

Par exemple, pour les professeurs :

- Modifier les rapports avec les parents d'élèves
- Intégrer la notion d'entreprenariat
- Anticiper sur le décrochage scolaire
- Transmettre l'utilité sociale de ce que l'on fait
- Développer le sentiment d'efficacité personnelle

LES ORIENTATIONS SPECIALES AU COLLEGE (4e et 3e)

La mise en place d'un dispositif d'orientation, à une échelle aussi importante que celle du collège unique, s'accompagne de ramifications sous forme de classes spéciales qui proposent des solutions particulières **aux jeunes qui ont des difficultés à suivre un enseignement général traditionnel**. Ces dispositifs spécifiques se retrouveront assez souvent associés à l'éducation prioritaire dans le cadre de la politique de la ville.

Les classes spéciales

- **La quatrième AES – Un dispositif d'aide et de soutien**

  La cinquième a été difficile pour l'élève ; difficultés principalement scolaires. On peut penser que l'enseignement ne lui convient pas et que le redoublement ne sera pas forcément une bonne solution.

  La quatrième AES accueille des élèves en grande difficulté scolaire pour leur permettre de remettre à niveau leurs bases dans les disciplines fondamentales.

  L'objectif du dispositif d'aide et de soutien est de préparer les élèves à rejoindre un cursus normal de formation.

- **La troisième d'insertion**

  Les élèves de troisième d'insertion ont le même profil que ceux de quatrième AES. L'objectif de la troisième d'insertion est de préparer les élèves à une formation qualifiante de niveau V, surtout CAP. Les élèves de troisième d'insertion ne passent pas le brevet des collèges mais le certificat de formation générale (CFG).

- **La troisième DP6 – (à module de découverte professionnelle)** **Page 106**

  Ces dernières années, la tendance est de regrouper les classes spéciales et d'y adjoindre un module de Découverte professionnelle de type DP6 : 6 heures de module de découverte professionnelle par semaine, 2 heures de technologie + 1 heure de B2i.

  Cette diversification des programmes qui permet l'élaboration d'un projet professionnel en vue d'une entrée en CAP, le plus souvent, n'affecte pas le programme des formations générales.

  On peut s'attendre à voir les classes spéciales de 3e se rebâtir selon ce modèle, y compris dans les réseaux d'éducation prioritaire.

- **Quels choix d'orientation pour ces classes spéciales**

  Une minorité de ces élèves retournera dans l'enseignement général, alors que la majorité pourra être préparée à la vie professionnelle (3DP6) avec la possibilité d'être orientée en BEP ou CAP.

CONCLUSION

L'orientation à deux voies s'accompagne d'effets pervers, car ce sont les plus faibles qui se trouvent confrontés au système le plus complexe pour trouver une solution d'orientation. Les élèves de niveau supérieur à la moyenne vont raisonner en termes de « cibles scolaires » en sachant qu'ils auront trois ans pour les confirmer. Le plus souvent, les « intentions d'orientation » ou les vœux qu'ils expriment coïncident avec la proposition d'orientation faite par l'école. Dans tous les cas, c'est le conseil de classe qui donnera le feu vert pour entrer en seconde GT.

Avec cette catégorie d'élèves, l'éducation à l'orientation (EAO), avec quelques réunions sur l'orientation, tiendra lieu de méthode de suivi. La parole deviendra l'outil essentiel, avec les documents officiels, pour arriver à trouver un accord famille-collège.

Pour les autres élèves, moyens ou faibles, **la mise en place de l'orientation professionnelle en quelques mois va être une épreuve difficile et aléatoire**. Le refus pour la poursuite des études est en général donné après avril par le conseil de classe, **alors que l'orientation professionnelle les oblige à choisir un métier de suite**. Cette catégorie d'élèves destinée à une orientation professionnelle moins connue des enseignants du collège sera peu accompagnée lors de l'opération d'orientation.

Ces dernières années, de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes pédagogiques ont été expérimentés afin d'aider les jeunes à mettre en place un projet professionnel :

- **Classe de troisième DP6**. (Troisième à module de six heures de découverte professionnelle). Cette classe se substitue aux différentes déclinaisons du cycle d'orientation existant dans les classes proches de l'échec scolaire. Elle se situe dans la perspective d'une réduction des sorties sans qualification du système éducatif.
- **Option de découverte professionnelle (DP3)** qui pourrait être généralisée à l'ensemble des élèves de troisième. Les envois effectués donnent de bons résultats.
- Le rapport Lunel (2007) ajoute à la DP3 l'obligation de faire bénéficier chaque élève de troisième d'un entretien avec un professionnel de l'orientation.

Dans la troisième partie de l'étude, intitulée le **nouveau projet professionnel**, nous traiterons des méthodes d'accompagnement de l'orientation au collège et au lycée qui prennent une position centrale avec la découverte professionnelle.

La présence d'AGEFA PME au collège, en 4e et 3e, devient de plus en plus nécessaire, car ces classes préparent l'entrée au lycée professionnel et dans l'apprentissage de niveau V :

- soit au niveau de l'option DP3, cette formule ayant beaucoup de succès auprès des élèves moyens (objectif : 50 % de participation au niveau de ces élèves),
- soit au niveau du module DP6, qui prend de l'importance au niveau des classes spéciales qui scolarisent 10 à 15 % de la jeunesse. En général, ces élèves se destinent au CAP par apprentissage et au BEP en LP.

DOSSIER

L'orientation en troisième

TEMOIGNAGE D'UN PROFESSEUR PRINCIPAL

de collège de Normandie

ROLE DU PROFESSEUR PRINCIPAL EN TROISIEME

Témoignage d'un professeur principal de troisième

Collège en Basse Normandie

1. L'INFORMATION

Notes du professeur

Les missions à l'orientation du professeur principal

L'heure du choix, qui engage l'avenir des élèves, intervient pour la première fois en fin de troisième.

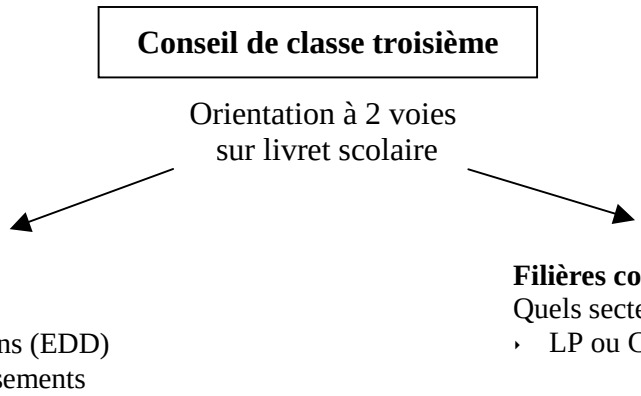

Ce schéma semble évident pour les professionnels, **ce qui n'est pas le cas pour la majorité des familles**.

La première mission du professeur principal est donc d'aider **chacun à s'informer** sur les choix, de rappeler les démarches et les conditions souhaitées qui sont liées à chaque orientation.

Le conseiller d'orientation (COP) intervient également à ce niveau (deux séances en classe en début d'année et une réunion avec les parents.)

Notons les observations suivantes :

- Les élèves sont mineurs et c'est donc les parents qui prendront la décision finale ; les parents passent moins de temps à s'informer et leurs propositions sont plus rigides, pas toujours en rapport avec les intérêts de l'enfant. Il peut en résulter des conflits entre parents et ados.
- Les parents comprennent que les exigences scolaires interviennent pour le passage en seconde GT, mais admettent mal que l'offre et la demande interviennent si tôt pour l'entrée dans les lycées professionnels.
- Evolution des demandes des familles pour l'orientation : en LGT + 5 %, en lycée professionnel : - 5 %
- Certaines familles restent réfractaires à l'information (rare avec l'option DP3) et ne cherchent pas à connaître certaines procédures particulières, par exemple pour s'inscrire en CFA pour suivre un apprentissage. Un bon nombre d'entre elles ne veulent pas faire l'effort de trouver un employeur.

2. ETABLIR UN DIALOGUE PERMANENT

Nous relatons ci-après quelques constats reposant sur l'expérience pour mettre en évidence **cette deuxième mission du professeur principal** :

- **Aucun souci** avec les bons élèves qui ont été « choisis » pour faire une filière longue.

  Les résultats scolaires permettent l'accès à la filière LEGT, il reste à choisir les options qui vont déterminer l'établissement, les minis stages, les journées portes ouvertes qui les aideront à parfaire leur choix. **Il ne reste plus qu'à affiner les détails**.

- **Aucun souci** non plus pour les élèves (même faibles) qui ont fait un choix marqué pour des filières professionnelles d'accès assez facile (où il y a de la place).

  Par exemple l'apprentissage dans le BTP pour un jeune qui a déjà des contacts avec des entreprises et qui montre une réelle motivation. Même situation pour une entrée en lycée professionnel où il reste encore des places dans un secteur porteur dans lequel il y a des débouchés.

- **Quelques soucis** pour les élèves qui doutent et qui obtiennent des résultats scolaires insuffisants.

  Il y a là un travail de reconstruction scolaire à mettre en place parallèlement à la réflexion sur les choix d'orientation.

- **Beaucoup de soucis** pour les « cas arrêtés », en décalage évident avec l'offre existante.

  C'est le cas de l'élève en échec scolaire relatif qui veut à tout prix (lui ou sa famille) **une entrée en seconde générale**. Ce cas proche du conflit est le plus fréquent.

  C'est le cas également de l'apprentie coiffeuse virtuelle qui n'envisage rien d'autre, ou de l'élève avec de mauvais résultats scolaires qui désire une entrée en BEP sanitaire et social où le nombre de candidatures est élevé.

En fonction des difficultés repérées, le professeur principal mettra à profit les rencontres avec les parents pour en parler.

Il peut être nécessaire de provoquer d'autres rencontres pour réussir la construction d'un projet cohérent.

3. DIALOGUE PERMANENT ET QUALITE DES CHOIX

Le dernier conseil de classe de troisième ne doit qu'entériner un choix logique et construit par le dialogue entre le professeur principal, l'élève et sa famille, et s'il le faut le chef d'établissement.

Les surprises de dernière minute, les changements de décision contre l'avis des familles... sont à éviter. D'ailleurs, la réussite de ce dialogue ne se termine pas le jour du conseil de classe, mais **à l'issue de l'affectation en lycée qui appartient à l'académie**.

Le professeur principal peut estimer avoir réussi son dialogue avec les familles dans les cas suivants :

- Accord total et obtention du choix n° 1, sans problème. Quel que soit le type de choix.
- La famille a fait plusieurs choix de BEP parmi lesquels elle en obtient un.
- Malgré des résultats tout juste corrects, la famille a maintenu son choix de seconde générale. Le conseil de classe ne s'est pas prononcé et la famille prend la décision, lors d'une réunion dans le bureau du principal. La responsabilité finale repose sur l'élève et la famille, ce qui accentue leur responsabilité.
- La famille est prête au doublement (**élèves sans projet**, 1 ou 2 par classe).

Le professeur principal n'a pas réussi le dialogue dans les cas suivants :

- La famille va en commission d'appel pour obtenir **le choix d'une seconde GT**.
- Lors de l'affectation en lycée professionnel, **aucune demande n'est satisfaite**. C'est un cas complexe, car il est difficile de connaître le nombre de demandes par section de lycée professionnel (flux des spécialités de métiers sur lesquels il n'est pas facile d'anticiper).

4. UNE MISSION ESSENTIELLE POUR REUSSIR L'ORIENTATION : LE CONSEIL

La majorité des élèves commencent leur classe de troisième sans idées précises, ou avec des idées trop arrêtées, sans réflexion réelle. Il va falloir entamer un processus efficace pour arriver à un choix final de qualité.

Le professeur principal doit avoir de bons résultats, avec « une science qui n'est pas exacte : la démarche d'orientation ». En effet, seul l'avenir pourra dire si les choix mis en place ont été de bonne qualité. Cette incertitude ne doit pas pour autant pousser les professeurs à se réfugier dans le scepticisme. Ainsi, certains d'entre eux pensent que l'on ne peut rien réussir de bon avec le schéma de l'orientation actuel et sous-entendent que seule la voie des études longues, qui permet des choix plus larges et qui donne la possibilité aux élèves de modifier leurs choix au lycée, permet la réussite.

Le délaissement de l'orientation en voie professionnelle qui tente beaucoup d'enseignants est aussi **un abandon des règles conçues par leur hiérarchie**.

L'objectif est donc de réussir à inciter, plutôt qu'à imposer :

- **Conseiller en fonction des situations individuelles**, car la bonne relation à trouver avec l'élève est celle de son choix et de son avenir. Tous les choix sont valables : LEGT, LP et CFA, dans la mesure où ils conviennent à l'élève.

- Il faut faire comprendre à chaque famille les exigences de chaque orientation, les débouchés possibles et déclencher une bonne réflexion sur les rapports existant entre les résultats et les centres d'intérêts de l'élève.

- Les centres d'intérêts peuvent et doivent évoluer, car ils vont être enrichis par la connaissance du monde extérieur. **C'est ici que peut se faire le lien entre l'orientation et la découverte professionnelle**.

- **Pour les élèves qui n'ont pas choisi l'option DP3**, il va être nécessaire de créer une méthode et des outils destinés à accélérer la mise en contact des élèves avec l'extérieur : questionnement, entretiens avec le COP, mini stages, journées portes ouvertes, forum des métiers, anciens élèves... Cependant, les opérations extérieures, surtout en entreprise, seront sans doute difficiles à réaliser si l'option DP3 se développait de manière importante (risque de saturation de la demande).

- L'efficacité du conseil se trouve confrontée à des difficultés diverses, selon le rôle que la famille va tenir dans l'opération d'orientation : certains parents ne peuvent accompagner leur enfant, d'autres bloquent certains choix « une fille dans le BTP ou la mécanique, vous n'y pensez pas ! »

- Un élément du conseil se heurte à des rigidités : celui du changement géographique lié au choix. Trop d'élèves ne concrétisent pas leur choix sur la fiche navette, de crainte d'être éloignés de leur famille, ou simplement d'avoir des trajets plus longs à faire tous les jours.

Fin du témoignage

Chapitre 3

L'ORIENTATION AU LYCEE
Trois ans pour parfaire son orientation vers le supérieur

LA SECONDE GT EST UNE CLASSE TREMPLIN

La seconde GT débute le cycle des trois années d'études au lycée mais également le cycle d'orientation du lycée. C'est une classe qui accueille tous les élèves qui souhaitent préparer un bac, que ce soit l'un des trois bacs généraux ou l'un des six bacs technologiques.

BACS envisagés

- **BAC L** Littéraire
- **BAC ES** Economique et social
- **BAC S** Scientifique
- **BAC STI** Sciences et technologies industrielles Spé du génie industriel ou Spé arts appliqués
- **BAC STG** Sciences et technologies de la gestion
- **BAC SMS** Sciences médico-sociales
- **BAC STL** Sciences et techniques du laboratoire
- **BAC STAE** Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement
- **BAC STPA** Sciences et technologies du produit agroalimentaire

Au moment de l'orientation en troisième, les élèves choisissent les EDD (Enseignements de détermination) qui conduisent normalement à leur choix. Si l'élève hésite entre la première générale et la première technologique, il peut choisir les EDD qui lui laissent plus de choix pour l'orientation. La seconde GT est considérée comme un passage difficile.

(Liste des EDD en page suivante)

A la fin de la seconde GT, un taux élevé de redoublants

A ce niveau du cursus scolaire, on constate un taux élevé de redoublants (15 %, soit 75 000 par an), ce qui prouve que le niveau scolaire des élèves orientés en seconde GT **devrait être plus élevé** que la moyenne de référence qui permet l'intégration dans les formations supérieures. Par ailleurs, **le redoublement peut être utilisé comme un moyen d'évitement**, si la proposition d'orientation en première ne convient pas.

Les flux d'élèves après la seconde — RERS – 2005

S	L	ES	STI	STL	STG	SMS	Autres	Vers PRO	Redoubl.	TOTAL
146 397	50 659	86 221	29 799	6 226	63 793	13 407	1 480	19 587	75 438	493 007

Passerelles : première d'adaptation pour les BEP : 25.000/ an
vers l'enseignement professionnel : 20 000 / an, soit 5 %

LES ENSEIGNEMENTS DE DETERMINATION (EDD)

En fin de seconde, l'élève choisit une spécialité et un profil de référence parmi une série de baccalauréats. Une orientation réfléchie, dès la troisième, amène à faire le bon choix des options de détermination (EDD). Les deux enseignements de détermination choisis permettent à l'élève de découvrir de nouvelles matières bien cadrées par rapport au choix demandé, de cerner ses goûts et ses aptitudes, de continuer à préciser ses projets, en particulier pour faciliter l'accès à certaines séries de première et terminale, tout en le laissant libre d'aller où il veut.

Les enseignements de détermination les plus fréquents (EDD)

BAC S et STI

- **ISI** Initiation aux Sciences de l'Ingénieur
- **MPI** Mesures Physiques et Informations

BAC ES et STG

- **SES** Sciences économiques et Sociales
- **IGC** Informatique de Gestion et de communication

- Langues vivantes et anciennes

Les enseignements de détermination les moins répandus

- **Arts**
- **BLP** Biologie de Laboratoire et Paramédical - BAC STL
- **Création-Design** BAC STI
- **Culture-Design** BAC STI
- **EATC** Ecologie/Agronomie Citoyenneté/ Territoire BAC Agricole et BAC S
- **EPS** Education Physique et Sportive
- **ISP** Informatique et systèmes de production
- **PCL** Physique et Chimie de Laboratoire BAC STL
- **SMS** Sciences médico-sociales BAC SMS

Il faut bien noter que les 17 enseignements de détermination (EDD) ne sont pas présents dans tous les LEGT du district. Le choix des EDD et des options facultatives dépend de la carte des formations de l'académie, ainsi que du nombre de places à distribuer. Après la troisième, l'affectation au LEGT sera liée au choix des EDD et l'élève restera, le plus souvent, dans ce premier lycée jusqu'au bac.

Les secondes spécifiques

Certains BT (brevets de techniciens) et les baccalauréats hôtellerie et artistiques (musique et danse) se préparent le plus souvent après une seconde spécifique. Le choix s'effectue dès la troisième, avec une admission sélective en janvier. Les BT sont plus spécialisés que les bacs technologiques, et ces diplômes sont appréciés des employeurs.

Le besoin d'un module de découverte des métiers en seconde GT

A l'entrée en seconde GT, un taux élevé (30 %) d'élèves va se trouver confronté à la fois à la difficulté des études en seconde GT et à la nécessité de confirmer leur projet d'orientation. Cette difficulté pour étudier et pour choisir **va affecter plus particulièrement les élèves qui étaient faibles au moment de l'orientation en LEGT et qui auraient pu choisir la voie professionnelle**. Au lycée, va s'ajouter la plus grande facilité à redoubler en classe de seconde. Les proviseurs que nous avons rencontrés nous ont confié les difficultés liées à cette transition avant de la première année du lycée.

Un module volontaire de découverte des métiers en seconde GT dans le cadre d'un enseignement organisé présenterait l'avantage de **situer l'orientation au centre des préoccupations scolaires** au lieu de laisser les élèves dans une situation d'incertitude qui peut être inquiétante pour eux et pour leurs parents.

LA DISTRIBUTION DES ELEVES, APRES LE COLLEGE

A l'aide d'une Courbe de Gauss (ou courbe en cloche) établie à partir de la distribution générale des QI des élèves, nous pouvons tracer les grandes lignes des catégories traitées par l'orientation et qui correspondent de plus en plus à l'origine socioprofessionnelle des chefs de familles.

Malgré leur traitement scientifique, ces données doivent êtres prises avec prudence et être considérées comme des éléments d'aides à la réflexion.

A noter que les conseillers d'orientation utilisent de plus en plus des échelles d'intérêts professionnels qui se présentent sous forme papier/ crayon et de moins en moins de tests lourds, qui pourtant donnaient de bons résultats dans la mesure du QI, **c'est-à-dire pour faire un pronostic des possibilités de l'élève**. En France, c'est le conseil de classe qui fait l'évaluation du potentiel du jeune au travers du bilan scolaire et qui rend un avis définitif sur ses capacités scolaires.

Difficulté de sélection pour les couches médianes

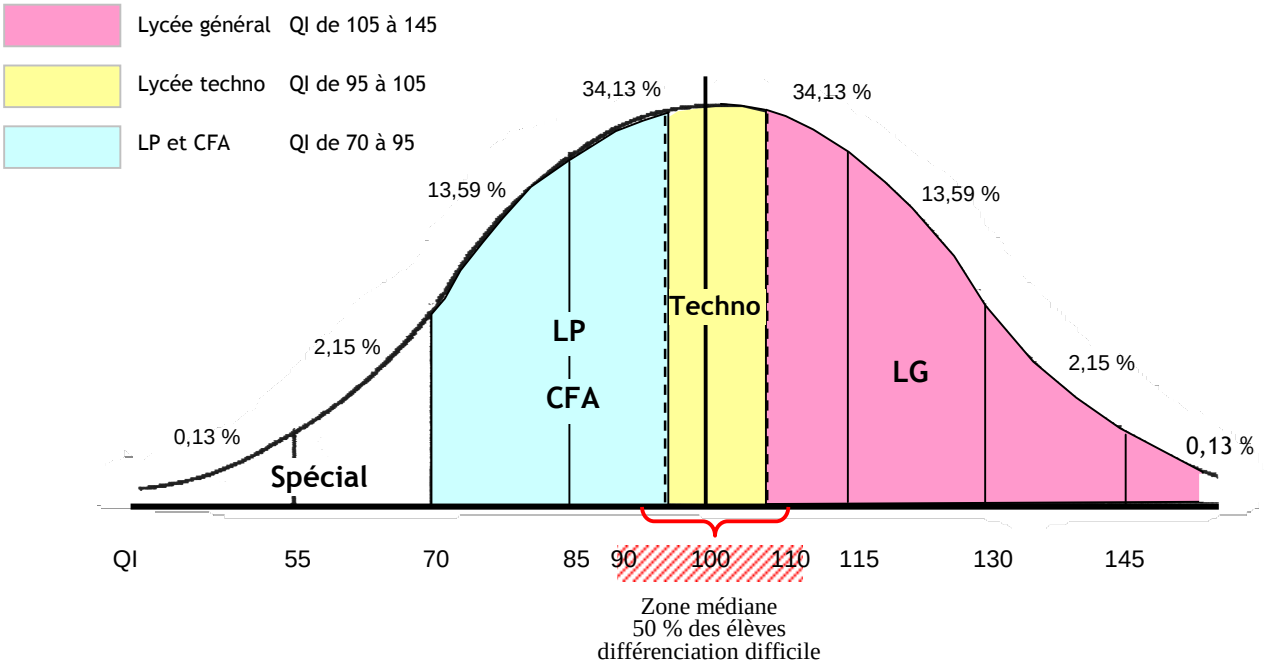

Choix entre voie scolaire et voie professionnelle

Cette courbe montre la difficulté, pour le conseil de classe, de faire des choix dans les catégories centrales QI 90 à 110 qui représentent cependant 50% des effectifs, d'autant que le LEGT, malgré sa vocation première à préparer les jeunes à l'enseignement supérieur, admet une quantité élevée de jeunes au lycée en dessous de la moyenne statistique (environ 80 000 jeunes n'ont pas un QI de 100, ce qui correspond aux redoublants de seconde GT).

COMMENTAIRES SUR L'ORIENTATION AU LYCEE

Le point de vue des proviseurs

Du collège au lycée général et technologique, les changements sont importants, car les élèves sont d'un niveau plus élevé, ce qui les rend plus autonomes mais avec certaines particularités :

- Les familles ne veulent pas être classées dans la hiérarchie de l'orientation **pour « ne pas être étiquetées pour toujours »**. Il existe une symbolique du bac, car cet examen ouvre la porte aux études supérieures, évitant ainsi d'être classé avec les emplois subalternes, ce qui présente aussi l'inconvénient de déclasser les familles sur le plan social.

- **Orientation en première G ou T :**
  en seconde, les jeunes peuvent aller où ils veulent, mais le parcours avec les options et les EDD est long et difficile pour les élèves sortant du collège avec un niveau trop faible.

- **C'est le conseil de classe qui pilote l'évolution et l'orientation en fin de seconde**. Dans certains cas, l'entrée en STI parait difficile à mettre en place car dans les LEGT-STI la demande est supérieure à l'offre en place.

- **Une bonne orientation passe par la mobilisation de tous les maîtres** et cette adhésion n'est pas obtenue dans tous les lycées.

- En LEGT, la décision d'orientation, décidée en fin de troisième, peut être ajustée pendant trois années. Le choix définitif se fera avec RAVEL au moment du recensement des vœux post-bac. La préparation des élèves à cette décision devrait se faire en première et terminale pour leur permettre de bénéficier de plus de temps et de méthodes d'activation des choix.

- Les proviseurs souhaiteraient **une action à éducation à l'orientation** plus structurée, aux moments les plus sensibles :
  - au milieu de la classe de seconde, pour lever certaines incertitudes et prévenir les redoublements ;
  - en terminale pour assurer les choix post-bac dans de bonnes conditions.

Les aspects irrationnels des choix de départ

Avec le temps, les incertitudes d'orientation devraient être mieux connues et jouer un rôle conscient au moment de bâtir un projet. Pour les enseignants, ce point devrait être acquis pour la fin de la classe de seconde. D'après nos informations, les COP (conseillers d'orientation psychologues), qui préfèrent assez souvent la maïeutique (écoute et ouverture) à la proposition de « solutions adéquates », ont tendance à ouvrir le choix en donnant raison aux familles et aux élèves. Etant donné la complexité de la formation des choix et leur manque de stabilité, ceci amènera certains professeurs principaux et chefs d'établissements à éviter de consulter les COP lorsque les solutions proposées par l'école paraissent satisfaisantes aux familles.

Il faut donc constater que l'information sur la culture professionnelle, quelle qu'en soit la qualité, ne résoudra pas à elle seule le difficile problème des choix individuels d'orientation et de la motivation de l'élève pour les solutions concrètes. **C'est ici que résident les difficultés de la psychologie de l'orientation qui reste encore une opération irrationnelle lorsque les choix de départ sont hésitants**.

PROPOSITION D'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE GT par le conseil de classe

TROISIEME TRIMESTRE

Nom Prénom ..... **Classe** .....

DEMANDES DE LA FAMILLE OU DE L'ÉLÈVE MAJEUR
Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s) avec un ordre de préférence si vous le souhaitez

	ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			OPTIONS facultatives (2 au maximum)
❒ **Première générale :** Série :	*Pour la série L* En plus des enseignements communs, 1 enseignement au choix est obligatoire. Veuillez l'indiquer ci-dessous : 1 -	*Pour la série ES :* En plus des enseignements communs, 1 enseignement au choix est obligatoire*. Veuillez l'indiquer ci-dessous : 1 -	*Pour la série S*:* ❒Sciences de la vie et de la terre (SVT) ou ❒Sciences de l'ingénieur	1 ..... 2.....
❒ **Première technologique**	- Série : ..... Précisez la spécialité :			Option facultative : .....
❒ **Première spécifique**	Spécialité :			
❒ **Redoublement de la seconde**	2 enseignements de détermination: 1- 2-		1 option facultative 1 -	
	❒ SECONDE SPECIFIQUE - Précisez la spécialité :			
❒ **Préparation d'un BEP en 1 an ou 2 ans**	Spécialités : 1 - ..... 2 -			

❒ **Autre solution envisagée** (formation professionnelle dans le cadre de l'apprentissage notamment) : .....

Date: ..... Signature du responsable légal de l'élève ou de l'élève majeur

A retourner à l'établissement avant le :

PROPOSITION D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

❒ **Passage en 1ère** Série.....

❒ **Redoublement de la seconde**

❒ **Orientation conseillée vers unBEP en 1 an** (*priorité aux redoublants de 2nde*)

Le chef d'établissement prononce la décision définitive d'orientation. En cas de désaccord, vous devez rencontrer le chef d'établissement.Si celui-ci maintient la décision du conseil de classe, vous pouvez solliciter la commission d'appel qui statuera définitivement. Vous disposez de 4 jours ouvrables à partir de la date d'envoi de la notification de cette décision pour faire appel.

3

EN TERMINALE

Traitement des vœux post-bac (RAVEL)

A la fin du lycée, c'est **l'offre scolaire régionale** qui fera l'orientation réelle. Cette opération nécessite des logiciels très élaborés qui réalisent un traitement des vœux afin d'apporter des réponses quasi individuelles aux élèves proches de l'affectation.

En France, les régions et les académies utilisent pour cela des procédures d'inscription et un site Internet qui ressemblent au dispositif RAVEL, mis en place depuis quelques années en Ile de France.

RAVEL
Recensement Automatisé des Vœux des Elèves

ou équivalent en province

www.ravel-info.fr

GUIDE AGENDA
remis à chaque candidat au bac, pour qu'il se gère lui-même

JANVIER
FEVRIER

S'INFORMER

↓

MARS
AVRIL

RECENSEMENT DES VŒUX

Obligatoire

- Filières sélectives (dossiers de candidatures) — 15 vœux maximum
- Universités — 2 – 3 vœux

↓

MAI
JUIN

CHOIX DES FILIERES SELECTIVES

- Confirmation du choix parmi les avis favorables qui ont été notifiés, puis,
- **indiquer le vœu unique** d'inscription après les résultats du bac
- ou renoncer à tous les avis favorables pour obtenir une affectation à l'université

↓

JUILLET

INSCRIPTION DEFINITIVE

sur présentation de mon relevé de décisions

Il existe une LISTE ORIG 1 qui est envoyée aux lycées et qui comporte la liste des candidats au baccalauréat. Cette liste ne peut être affichée ou diffusée aux élèves.

L'utilité de l'EAO (l'éducation à l'orientation) au lycée n'apparaît qu'en avril, au moment de faire des choix avec RAVEL. C'est la phase d'information en janvier qui tient lieu de formation au projet d'orientation, alors que la période d'orientation au lycée dure 3 ans. Le temps perdu en seconde, première et terminale ne se rattrape pas.

RAVEL est une « opération mathématique » **qui donne une affectation à tout le monde**, alors qu'en troisième ce sont les affectations en seconde GT qui sont appréciées des jeunes et de leurs parents.

A l'université, il faudra faire face aux orientations bâclées, mais aussi aux élèves qui ont des difficultés avec les pratiques scolaires de l'enseignement supérieur.

L'ORIENTATION ACTIVE PRECONISEE PAR LE RAPPORT HETZEL

Dispositif d'orientation active

67 établissements supérieurs mettent en place, à titre expérimental, le dispositif d'orientation active pour lutter contre les erreurs d'orientation et réduire le fort taux d'échec en premier cycle universitaire. Environ 1/3 des étudiants entrant en première année ne se réinscrivent pas l'année suivante.

La procédure d'orientation active à destination des lycéens en classe de terminale ne concerne pas toutes les formations universitaires. Par exemple, en 2006, pour l'université Montpellier 1, le projet « orientation active » concernait uniquement les futurs étudiants en première année de 4 cursus de licence : ACS, Sciences éco, Sciences de gestion, STAPS.

Le refus de la sélection par les mouvements d'étudiants

Les élèves de terminale intéressés par la faculté vont bientôt devoir remplir un formulaire sur leur projet d'orientation, avant de procéder à leur inscription effective.

Cette nouvelle procédure, désormais obligatoire : orientation scolaire, projet professionnel, emploi, vie étudiante... **est assimilée par certains à une sélection à l'entrée dans l'université**. Ce point devrait être clarifié pour la rentrée de 2008.

Déroulement théorique de l'orientation active

– **Ce dispositif d'orientation active ne se substitue pas aux dispositifs de « Type RAVEL ».** L'avis sera purement indicatif et portera sur l'adéquation entre le parcours antérieur du lycéen et ses désirs de poursuite des études en Université : ce sont les places existantes dans le supérieur qui tiendront lieu de jury. Avec RAVEL, c'est ce jury naturel (de l'offre et de la demande) qui fait le travail d'affectation, avec la même logique qu'à la fin du collège.

- Les élèves intéressés devront constituer un dossier avant le mois de février, dans lequel on retrouvera les bulletins des deux dernières années et un exposé de leurs motivations, les raisons de leurs choix, les avis du professeur principal et du proviseur, ainsi que trois vœux d'orientation.
- **Une commission composée d'universitaires et de spécialistes de l'orientation** formulera un avis sur chaque dossier pouvant être complété d'une invitation à une information collective ou à un entretien (Mars-avril).
- Dans tous les cas, l'avis sera purement indicatif et portera sur l'adéquation entre le parcours antérieur du lycéen et ses désirs de poursuite d'études. Cette procédure ne sera nullement obligatoire pour ceux qui souhaitent s'inscrire à l'université et ne constitue en rien une procédure de sélection à l'entrée de l'université.

Deux tiers des universitaires sont d'accord avec le projet d'orientation active qui permet de réfléchir, de vérifier que le projet d'études a été approfondi, et que l'étudiant a pris conscience de son nouveau milieu scolaire par rapport à sa future formation universitaire.

Lorsque nous utilisons les mots « projet professionnel », il faut insister sur le fait que le futur étudiant **doit exprimer ses objectifs et ses projets en quelques lignes (10)**, après s'être informé sur les formations envisagées, car il est censé avoir déjà fait ses choix professionnels au lycée.

L'amélioration de l'offre de formation dans le supérieur :

Parmi les outils nouveaux qui accompagnent l'orientation active, il faut signaler certains efforts pour faciliter l'accueil des nouveaux bacheliers :

- des efforts sont faits pour améliorer la documentation, sans aller de suite au dossier unique comme l'annonce le rapport Lunel. A titre d'exemple, le site :

  www.admission-postbac.org

  présente une plaquette qui regroupe les classes préparatoires aux grandes écoles, selon les principes à développer : unicité, cohérence, présentation attrayante...
- Une amélioration de la signalisation des CIO et SCUIO spécialisés dans le supérieur se met en place actuellement.
- L'orientation active améliore l'offre de formation, et c'est RAVEL qui met en scène l'offre scolaire.

L'avis des proviseurs (rencontrés) sur l'orientation active

Issue de propositions récentes sur l'orientation, cette nouvelle technique cherche à améliorer le contact (et les échanges) entre les jeunes lycéens qui font leur choix et les professeurs de l'université et l'université elle-même qu'ils cherchent à découvrir.

Les premiers témoignages recueillis au lycée, à ce jour, montrent que « l'orientation active » manque encore de savoir-faire et **qu'elle se résume le plus souvent à des discussions dans un amphithéâtre**.

Des méthodes attractives pour faire progresser l'information

Des efforts sont entrepris au lycée pour mettre en place des actions de communication et des réunions sur l'orientation.

Il faut constater que les actions sur l'orientation intéressent peu les familles et les jeunes. En revanche, **la promotion par les instituts des formations privées** auprès des élèves de terminale intéresse beaucoup les élèves.

Pour les professeurs, rendre plus attractives les différentes actions liées à l'orientation en classe terminale parait être **un objectif prioritaire**.

Les offres de formation nationale sont peu représentées

La réorganisation actuelle concerne le niveau régional et l'on reste discret sur l'accès aux écoles et diplômes nationaux.

ORIENTATION – LYCEE

Nouvelle méthode d'orientation – Académie de Montpellier

DOSSIER

« L'orientation ne peut se réduire à une procédure administrative en trois phases successives dites d'information, d'orientation puis d'affectation. Ce triptyque bureaucratique a fait de ***l'affectation la seule partie visible de l'orientation.*** *»*

Demandez donc à un élève ou à sa famille ce que signifie « être orienté ». Il contribue en outre à cautionner des inégalités grandissantes devant l'orientation, ne profitant qu'à certains qu'il faut bien appeler les bénéficiaires de véritables « délits d'initiés ». La politique d'orientation est au cœur du projet de démocratisation réelle du système éducatif ».

Jérôme CHAPUISAT – Recteur d'académie

UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'EAO AU LYCEE

Rendre l'élève acteur de son orientation

« Vous ne voulez pas orienter vos élèves et vous avez bien raison, si cela consiste à leur dire ce qu'ils doivent choisir.

La question est complexe, mais peut-elle se résumer pour chacun ainsi : *« **que dois-je faire maintenant, avec ce que l'on a fait de moi ?** »*

« Les professeurs, et en particulier le professeur principal, ont un rôle important à jouer. Guider les élèves, les accompagner dans la construction de leurs projets fait partie de leur mission. Encore faut-il que les élèves aient une représentation correcte des voies de formation, des milieux professionnels et des organisations du travail.

C'est pourquoi il entre également dans les missions des enseignants d'apprendre aux élèves à traiter l'information, les formations, les environnements socio-économiques, les métiers, à développer des stratégies mais aussi à imaginer ce qu'ils souhaitent apporter à la société ».

« Outre le sentiment du devoir accompli, les professeurs qui entrent dans le jeu disent vivre des relations plus ouvertes avec les élèves et entre collègues, une mise en cohérence plus serrée entre leur mission de transmission du savoir et celle d'éducation ».

« Nous ne savions pas que c'était impossible, alors nous l'avons fait »

Pendant 3 ans, de 1996 à 1999, 35 professeurs et 600 élèves du lycée René Gosse (CLERMONT – HERAULT) ont vécu une recherche en orientation qui a donné naissance à une méthode publiée : Orientation-Lycée.

« Apprendre et orienter » s'est donc crée pour poursuivre autour de Danielle Ferré l'expérience forte du lycée René Gosse. Cette expérience a eu lieu avec l'appui du Rectorat de Montpellier dans une académie **où l'éducation à l'orientation** est à l'honneur.

Ces démarches intéressent également le centre des jeunes dirigeants (CJD) pour qui la notion d'approche globale intègre la relation école/ entreprise incluant les élèves et leurs professeurs.

C'est avec enthousiasme que les grands noms universitaires de l'orientation du Québec et de la France ont adhéré à l'idée d'un colloque qui a eu lieu les 6 et 7 mai 2005 sur **ce concept totalement nouveau de l'approche orientante** et de la formation tout au long de la vie.

Le programme orientation-lycée, une véritable méthode pour la mise en œuvre de l'approche orientante

« L'une des missions fondamentales de l'école est donc de réduire l'incertitude face à l'avenir, d'aider les jeunes à construire un projet et à faire des choix sinon en toute lucidité, du moins en étant le mieux préparés possible par l'utilisation de toutes les ressources disponibles. Il faut aussi leur apprendre à être, à s'identifier comme futurs adultes et donc à nouer avec eux et entre eux des rapports directs ».

« Il est indispensable que toute la communauté éducative s'associe et travaille en commun pour, autant que faire se peut, apporter aux adolescents dont elle à la charge des expériences formatrices qui aideront chacun... vers une insertion sociale et professionnelle.

« La recherche-action sur laquelle s'appuie la méthode présentée a demandé un travail en commun avec les enseignants et les autres personnels au lycée René Gosse, dans le cadre du MAF PEN – UIFM Montpellier.

Environ quarante personnes ont participé à ces travaux pendant trois années. L'Association APPRENDRE et S'ORIENTER, présidée par Jean-Marie QUIESSE, est née de cette recherche-action.

Une méthode a été éditée chez L'Harmattan.

- ORIENTATION-LYCEE
  - Méthode – Livre du professeur
  - Seconde – L'information
  - Première – Parcours professionnel
  - Terminale – Au-delà du bac
- PROFESSEURS : L'ORIENTATION, C'EST AUSSI VOTRE AFFAIRE (guide pratique)

Le cycle d'orientation-lycée, dans cette méthode, est constitué de 27 séances de 50 minutes étalées sur 3 ans. Des ateliers techniques de 3 heures chacun peuvent compléter les séances.

« La pratique de la méthode démontre qu'il est possible aux lycées d'apprendre à gérer l'incertitude, à acquérir des compétences dans la recherche et le traitement de l'information, à repérer les grandes mutations du travail, à construire des projets valides, à condition d'être considéré au lycée comme des acteurs à part entière ».

A noter que ces différentes habiletés sont transférables dans les autres disciplines, les séances contribuent à développer les synergies du groupe classe et l'autonomie de chacun. Par ailleurs, la méthode proposée apporte un cadre et un contenu formel aux séances. Nous approchons des nouveaux produits de découverte professionnelle qui ont été expérimentés à partir de 2006.

Orientation lycée 3

Les objectifs de la méthode ORIENTATION LYCEE

- Apprendre aux élève à traiter l'information : la chercher, connaître les sources, l'évaluer, se l'approprier pour passer de la connaissance subie à la connaissance maîtrisée.

- Donner aux élèves des points de repère en leur permettant d'identifier les grandes voies de sortie et de réalisation, en leur faisant découvrir les métiers qui existent et comment il s'en crée de nouveaux ; et en leur apprenant comment se construisent les compétences.

- Apprendre à l'élève à développer sa créativité.

- Apprendre à l'élève à mieux se connaître et à se développer en agissant.

- Apprendre aux élèves à acquérir une méthode pour des projets à court terme, moyen terme et long terme intégrant les ressources et les contraintes de leurs environnements.

- Apprendre aux élèves à prendre des décisions et à effectuer des choix.

- Améliorer la communication entre les élèves, entre les élèves et les adultes, entre les élèves et leurs parents.

- **Favoriser la mobilisation d'équipes éducatives** pour une activation des ressources, des réflexions et des projets ;

Quels résultats en attendre au lycée ?

A terme, la méthode vise une meilleure insertion des élèves en partant du lycée. Comme avec l'EAO, les échanges humains sont activés avec des avantages sur le développement des ressources humaines. **Cependant, il apparaît que le projet professionnel avec son cadre technique**, un savoir-faire au niveau de la découverte des métiers et un accompagnement individuel de 100 heures environ, **soit une base plus solide et plus évolutive qui permet d'apporter plus de solutions opérationnelles à chaque élève**.

Extraits de la Méthode ORIENTATION-LYCEE

Association APPRENDRE et S'ORIENTER — Jean-Marie QUIESSE, Président et Directeur Adjoint de l'ONISEP Montpellier
Danielle FERRE, Présidente

LIVRES :

Professeur, l'orientation c'est aussi votre affaire – Guide Pratique
Danielle FERRE, Jean Claude QUIESSE - L'Harmattan

Pour une approche orientante de l'école française
Edition Qui Plus Est - 2005

www.apprendreetsorienter.org

EN TERMINALE, CHOISIR SA POURSUITE D'ETUDE

Le rapport Lunel propose trois mesures à la fin du lycée :

- **le dossier unique de candidatures** pour remplacer, à terme, le dossier RAVEL (modèle de l'université de Nantes)
- la mise en place de **« l'orientation active »** expérimentée dès 2007, avec la création d'un formulaire de présentation d'un projet d'orientation avant l'inscription effective
- une **commission régionale de coordination post-bac** pour éclairer chaque élève sur les conditions d'accès à chacune des filières

La méthode actuelle

- Site Internet de pré inscription RAVEL www.ravel.multimedia.fr
  Janvier à avril

LES CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES (COP)

plaident pour le suivi individuel de certains élèves.

Assez souvent, un élève recadré dans ses goûts et bénéficiant d'une période d'accompagnement peut retrouver toute ses chances.

Voir le cas ci-après de Julien B. qui est parti d'une période de marasme en 3° pour arriver, en final, dans un IUT. Pour les COP, ce travail en sur-mesure révèle les limites du système d'orientation collectif.

Nous remercions Michèle CADARS, COP au CIO de RUEIL qui nous a présenté cette approche tout à fait intéressante.

CIO Rueil Malmaison

De : 'Parent up.com>
À : <cio-rueil@ac-versailles.fr>
Envoyé : vendredi 8 juin 2007 08:49
Joindre : bassinet_julien_cv.pdf
Objet : remerciements

Michèle CADARS
Evelyne BLIN-NICOLAS

Mesdames,

Je me permets de vous adresser ce mail pour vous parler du parcours de mon fils Julien

Scolarisé en 3ième au collège des Martinets, il a dû redoubler cette classe compte tenu de ses "médiocres" résultats.

Le redoublement ne se passant pas bien, je suis venue chercher de "l'aide" auprès de vos services et notamment Mme CADARS. Après étude de ses goûts, elle nous a conseillé une inscription en BEP Industries graphiques au lycée Garamont de Colombes.
Après un entretien de motivation il a été accepté dans cet établissement.
Cette orientation a été le révélateur qui lui a permis d'être constamment en tête de classe (1er en français, anglais et histoire)alors que son niveau au collège était moyen. Il a alors logiquement passé son baccalauréat professionnel production graphique.
Il a choisi de s'orienter vers le multimédia et il vient d'obtenir au CFA com de Bagnolet son TH de technicien supérieur en intégration de données multimédia (niveau III).
Il va continuer en licence professionnelle sa formation multimédia (il a plusieurs dossiers d'inscription en cours dans différentes université et vient d'être accepter à l'IUT de Bobigny).
Outre le fait que je suis évidemment très fière de son parcours, je voulais remercier Mme CADARS de ses conseils précieux d'orientation compte tenu que les domaines d'activités de mon fils étaient à l'époque complètement nébuleux pour moi et que j'étais très inquiète de son avenir en l'envoyant en BEP.
Voilà la preuve (mais vous devez avoir beaucoup d'exemples comme mon fils) qu'avec de la motivation, du travail et une bonne orientation rien n'est impossible.

Cordialement

Parcours sur mesure
accompagné par un COP volontaire

Chapitre 4

L'ORIENTATION DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE
Lycées professionnels et apprentissage

C'est le conseil de classe qui prend la décision d'orienter par défaut les jeunes dans cette voie, où les volontaires sont assez rares. En février-mars, la famille est avertie que l'élève sera orienté en seconde professionnelle ou en première année de CAP. En mai, le conseil de classe donnera son avis définitif (orientation en voie GT ou en voie professionnelle). Certaines familles préfèrent le redoublement en troisième (40 000 élèves par an).

Où vont les élèves après la 3e ?

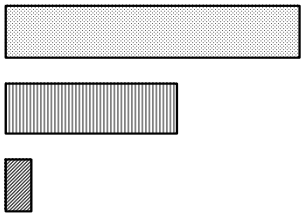

60 % voie GT

35 % voie PRO

5 % redoublement (40 000 élèves)

Les élèves de 3e qui sont orientés en voie professionnelle ?

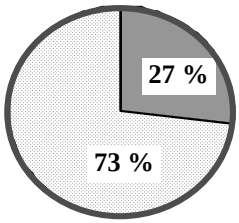

Apprentissage (volontariat)

Lycée professionnel

L'orientation en voie professionnelle oblige les familles et les enfants à faire, en quelques mois, **le choix d'un métier en sachant que les possibilités de réorientation sont infimes dans l'enseignement professionnel**.

La vocation de la voie professionnelle est de délivrer des diplômes en deux ans (CAP et BEP) et quatre ans (BAC PRO) visant l'insertion immédiate sur le marché du travail. Il faut remarquer qu'en seconde professionnelle les choix d'orientation professionnelle des élèves et leurs familles ne sont pas très stables, car **le projet professionnel** consacré au choix d'un métier en troisième est souvent traité à la dernière minute. Nous parlerons, dans ce cas, de « projet professionnel express ».

QU'EST CE QUE LA VOIE PROFESSIONNELLE AU LYCEE PROFESSIONNEL ?

Préparer un diplôme professionnel en lycée professionnel (LP), c'est bénéficier d'un enseignement concret associé à la maîtrise de techniques professionnelles. Cet enseignement comprend des cours théoriques, des travaux pratiques au lycée et des périodes de formation en entreprise.

Pour l'élève qui choisit la voie professionnelle, c'est l'occasion d'un nouveau départ pour sa scolarité. Mais ceci suppose qu'il ait choisi et accepté un métier ou un groupe de métiers **avant son entrée dans le lycée professionnel**.

En classes de BEP, les élèves qui ont été incorrectement orientés vers un métier risquent de perturber la classe.

COMMENT SE FAIT LE CHOIX D'UN METIER AU COLLEGE ?

Actuellement, nous pouvons distinguer trois types de profils :

- les élèves qui savent ce qu'ils veulent (15 %) et qui ont fait un choix vocationnel le plus souvent au travers de leur histoire familiale. Généralement, ce type d'élèves avait fait un choix avant la troisième. C'est le conseil de classe qui déterminera la hauteur du choix en imposant des contraintes de niveau scolaire : ingénieur ou mécanicien, vétérinaire ou soins aux animaux, architecte ou dessinateur...

- Les élèves qui suivent un **« enseignement de découverte professionnelle en troisième » DP3**. En 2006, environ un élève sur dix a bénéficié de ce nouveau dispositif qui apporte en 70 heures environ les réponses et l'environnement utile pour amener chaque jeune à faire un ou plusieurs choix. Nous aborderons, en pages suivantes, le fonctionnement de la DP3 (et de la DP6).

- **Dans la majorité des cas**, l'élève ne dispose que de quelques mois pour faire un choix de métier alors que le collège ne possède pas de dispositif d'accompagnement. Le collège improvisera une solution que nous appellerons dans cette étude le **projet professionnel express**. Ce point sera traité en comparaison avec les enseignements DP3 qui offrent un progrès véritable.

L'AFFECTATION DANS LE PROFESSIONNEL

Dans le rectorat de Paris, au mois de mai 2007, on dénombrait 500 places vacantes dans les lycées professionnels. Ceci veut dire que la distribution de ces places se fera avant les vacances ou à la rentrée et que les vœux émis par les jeunes devront se plier à l'offre scolaire de l'académie. Voir en 5e partie, l'Affectation après le collège.

Parmi les classes de cette liste qui ne motivent pas assez les élèves, on retrouve le BEP secrétariat, le BEP comptabilité, les BEP de mécanique, le BEP chimie... ce qui montre bien les difficultés d'adaptation de l'offre scolaire aux besoins des entreprises et des jeunes.

Avec l'orientation des jeunes en difficultés scolaires et des formations qui ne correspondent plus à l'emploi (BEP secrétariat), on se rend compte du chemin à parcourir pour répondre aux besoins en qualification des entreprises à la recherche de jeunes diplômés provenant des lycées professionnels.

La mauvaise stabilité des choix d'orientation BEP/LP

Les lycées professionnels accueillent chaque année 220 000 élèves en BEP. Ces effectifs sont en léger recul et de plus il en sort 80 000 jeunes chaque année sans diplômes, avec une réussite dans le 1e emploi assez décevante (38% de chômeurs).

Ce manque de stabilité des choix professionnels au lycée professionnel est sans doute lié à l'utilisation de méthodes de préparation qui ne sont pas adaptées au passage dans le professionnel, ce qui explique les sorties massives pendant les deux premières années de LP.

Le projet professionnel express

C'est nommer le projet professionnel sans le mettre en œuvre. Dans le « projet professionnel express », nous utilisons la notion de projet sans introduire de la technique et de la rigueur. Dans les faits, les modalités sont bien marquées : le bulletin scolaire, le professeur principal, les réunions de parents et d'élèves, la mise en place d'actions sur l'orientation mais aussi la consultation de spécialistes CDI, CPE et COP. **Ce qui manque, c'est la construction sous forme de projet d'un travail bien structuré et d'un accompagnement** afin de suivre une progression bien étudiée.

L'APPRENTISSAGE

Se former en ayant déjà un pied dans l'entreprise, c'est le quotidien de l'apprenti. Ces formations s'adressent principalement aux CAP, BEP, BAC PRO, BP et BTS, dans de nombreux secteurs d'activité. Le statut de l'apprenti est devenu celui d'un étudiant des métiers et, de plus en plus, les CFA vérifient la préparation du jeune à ses choix en validant le projet professionnel.

Bonne stabilité des choix d'orientation

Les engagements liés à l'apprentissage contribuent à donner aux jeunes en CAP et BEP une bonne stabilité dans le choix du métier. Les raisons principales de ce point fort peuvent se résumer ainsi :

- **l'apprenti est volontaire**, ainsi que ses parents, dès le premier jour de la recherche d'un CFA et ils font des efforts pour choisir une orientation adéquate.
- **L'apprenti et ses parents doivent faire l'effort de rechercher une entreprise**, eux-mêmes, dans la plupart des cas, afin de pouvoir bénéficier d'un contrat de travail.
- **L'apprenti est guidé par un maître d'apprentissage** qui l'accompagne pendant les deux années d'apprentissage.

AUGMENTER LES FLUX SECONDAIRES DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Actuellement beaucoup d'efforts sont faits pour conserver les élèves de niveau approchant dans la voie générale, alors que l'emploi se trouve dans l'enseignement professionnel.

Recherche d'une promotion

- « La première d'adaptation » permet à 25 000 titulaires du BEP de préparer un BAC Techno
- Le bac professionnel en 3 ans attire davantage d'élèves
- Les secondes spécifiques

Les redoublements qui cachent le plus souvent des situations d'indécision

- En fin de troisième : 50 000 redoublants
- En fin de seconde : 75 000 redoublants

Les élèves qui entrent dans le professionnel

- 4% soit 20 000 élèves

On peut estimer à 125 000 élèves le nombre d'élèves qui se trouvent en faiblesse et en indécision à la sortie du collège ou en seconde GT.

Le rôle majeur de l'affectation

Définition de l'affectation : L'ACADÉMIE désigne un lycée et une classe à chaque élève. Les vœux d'orientation n'étant qu'une base de départ pour les ordinateurs de chaque académie.

LES LIMITES DE L'ORIENTATION

L'AFFECTATION a priorité sur les vœux d'orientation lorsque les lycées manquent de place. **En fait, c'est l'offre de formation locale qui détermine le choix de la classe et du lycée. Le plus souvent, c'est l'affectation qui va décider de l'orientation réelle.**

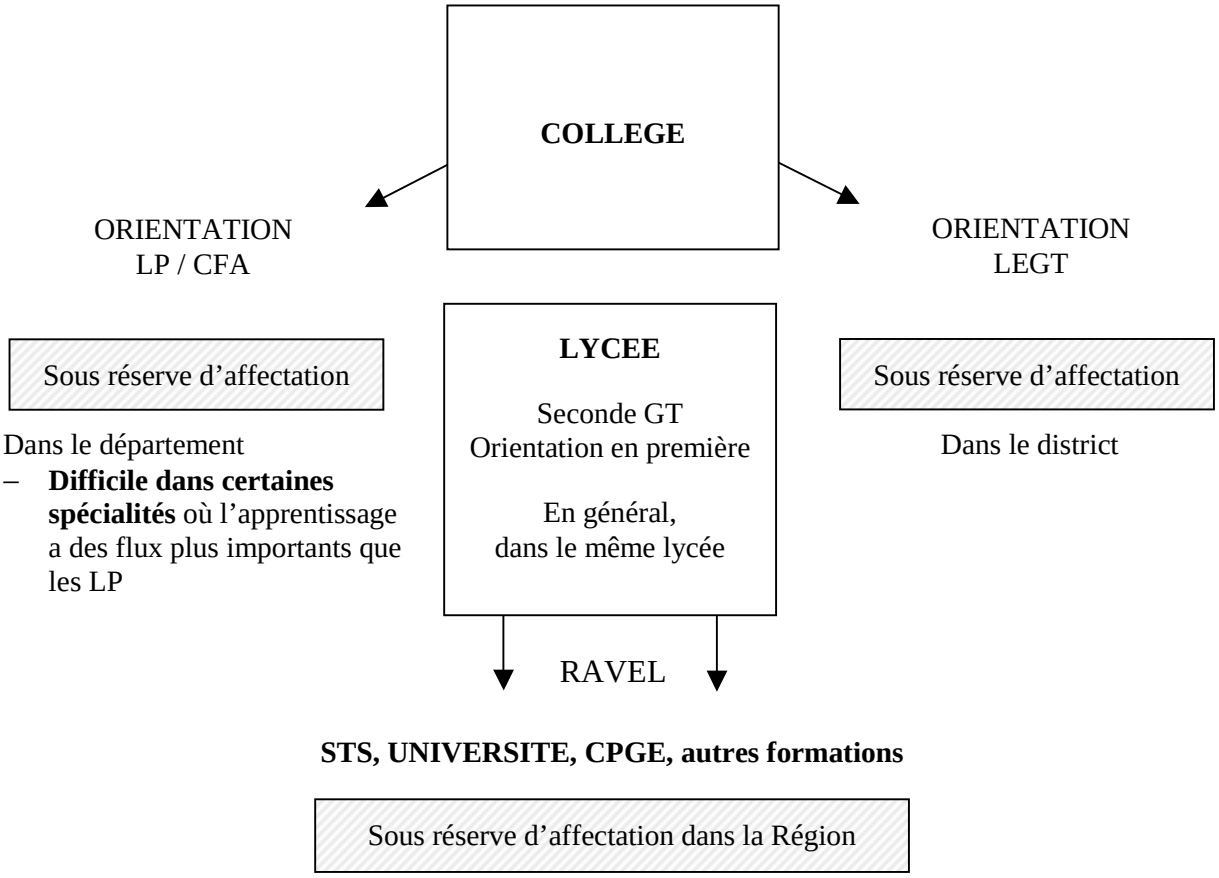

CONCLUSION 2e PARTIE – ORIENTATION

Les grands défis

COLLEGE

- Manque de sens de la présence à l'école
- Echec scolaire

60 % **LEGT**

- Problème de niveau à l'entrée en 2° GT (Socle commun)
- Redoublement

Terminale — Orientation active

40 %
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL LP

- Problème de niveau à l'entrée (Socle commun)
- Projet professionnel express
- **42 % de boursiers**

(Classes polyvalentes à l'entrée au lycée) pour terminer l'orientation

Echec scolaire au bac

Niveau IV
Nouvelles formations PRO à étudier

UNIVERSITE

1. Activer l'adaptation
2. Projet professionnel (PPE)
3.

Echec scolaire en L1 (40%)

Réorientation PRO Niveau III
Nouvelles formations PRO

Quel type d'études PRO ?
Bac et bac + 1
ou contrat de professionnalisation

Actuellement, l'orientation sert à réguler l'échec scolaire à tous les niveaux. L'université a l'intention de proposer des solutions pour les entrants : orientation active et traitement des étudiants de première année.

A ce jour, il n'existe pas de plan pour lutter contre l'échec scolaire au collège et pour remonter ainsi le niveau de l'enseignement professionnel et le niveau d'entrée au LEGT (15 % des élèves de seconde redoublement).

3e PARTIE

LE PROJET PROFESSIONNEL
dans le contexte actuel

AVANT-PROPOS : du discours à la démarche de projet

1. **Schéma type de projet professionnel**
   le nouveau projet professionnel (NPP)
2. **La découverte professionnelle en troisième**
3. **Le projet professionnel de l'étudiant (PPE)**
4. **Préparer les jeunes à l'emploi**
5. **Le secteur privé et l'orientation professionnelle**

Comparaison des différentes démarches

AVANT-PROPOS

Du discours à la démarche de projet

Les professionnels de l'orientation emploient le terme projet pour désigner différents moments de l'orientation : projet personnel, projet d'orientation, projet professionnel, projet d'insertion professionnelle... La notion de projet est plébiscitée, car elle désigne **ce que l'on se propose de faire à un moment donné**.

Le déroulement du projet obéit à des bases méthodologiques : recherche d'idées, découverte, travail préparatoire qui débouche sur un schéma, sur une règle du jeu, sur des questions concernant la faisabilité du projet, sur la formulation d'un avant-projet et sur sa réalisation...

L'approche actuelle pour aider les jeunes à choisir de bonnes solutions

Dans la recherche d'une décision scolaire ou professionnelle, les jeunes vont se trouver placés face au discours des enseignants et des proches (éduquer, c'est parler !). Le discours n'est pas forcément une construction qui conduit à une action structurée et convergente.

Etant donné la complexité actuelle de l'orientation et l'obligation pour les élèves orientés vers des « choix professionnels express », **il devient de plus en plus souhaitable d'organiser l'information** sur l'action à orienter – en particulier sur les choix professionnels – en mettant en place des bases qui peuvent être des « projets prêts à l'emploi » ou des « modules de découverte professionnelle », ce qui serait un progrès par rapport aux pratiques courantes.

Le projet va de l'idée à la réalisation, en proposant une méthode de travail

Cette méthode peut être appliquée à l'orientation scolaire et à l'orientation professionnelle :

- **Le projet scolaire** fait référence au choix d'un parcours d'étude. Par exemple, pour un élève de seconde GT, le choix pourra être de préparer un bac ES, avec l'option IGC en seconde. Les recherches sur la filière scolaire et son orientation immédiate étant prioritaires pour les jeunes (connaissance en priorité des **cibles scolaires utiles**).

- **Le projet professionnel** amène l'élève à voir « après les études » et l'invite à regarder loin devant soi. Cela consiste à définir un secteur professionnel, préférentiel, par exemple le secteur de la santé et à se fixer des objectifs plus précis à atteindre :

  Santé → médical → cardiologue

  pour travailler avec une approche plus concrète.

  Pour les filières professionnelles : hôtellerie-restauration, on peut explorer, pour certains, l'objectif de devenir cuisinier.

  Pour démarrer dans le supérieur, l'étudiant devra s'engager sur un thème qui peut être un métier, une profession, un secteur d'activité. En troisième, c'est la DP3 qui, en **activant les choix vocationnels,** cherchera à quitter le processus du projet orientation pour aller vers le professionnel.

Comment orienter un jeune qui n'a pas de projet professionnel ?

(Ou d'intentions professionnelles)

Ce sont les élèves les plus difficiles à conseiller. A quinze ans, environ 15 % des jeunes n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire plus tard (ou beaucoup d'idées proches du rêve ou de la fiction audiovisuelle).

Ce sera l'obligation créée par la procédure d'orientation au collège qui poussera les jeunes à faire des propositions s'ils veulent être affectés en seconde dans un nouvel établissement scolaire. Par ailleurs, **beaucoup de ces jeunes ont toutes les chances de changer d'intention plusieurs fois d'ici à deux ans**. Dans le LEGT, c'est possible de changer mais pas dans le LP et le CFA.

Cette situation n'a cependant rien d'anormal et les élèves préfèrent préparer les filières générales où l'on peut modifier ses choix initiaux.

Pour conseiller les jeunes dans la construction de leur projet professionnel, **le départ (qui est plus irrationnel) peut être difficile**. Différentes méthodes peuvent être utilisées : recherche des intérêts professionnels avec certains tests, bilan, suivi de la prise de décision avec des outils que nous présenterons par la suite.

Il faut s'avoir aussi démarrer sans premier choix précis et le trouver ensuite lors de la progression proposée à l'élève. *Ce cas de figure est assez fréquent.*

Orientation scolaire et projet professionnel

L'orientation scolaire peut être pratiquée en circuit fermé, car il s'agit de bâtir un plan qui repose sur un choix de « cibles scolaires ». Les enseignements de toutes les matières, dans ce cas, peuvent aider utilement les élèves en se servant des livrets de l'ONISEP qui apportent des connaissances exhaustives sur les formations de la région avec des connaissances complémentaires appréciables...

Le choix d'un métier ou d'une profession suppose que l'on sorte du système scolaire pour entrer dans l'après scolarité. Deux difficultés sont alors à résoudre : Comment aller à l'extérieur, en particulier dans les entreprises ? Comment s'y retrouver dans les métiers et les qualifications qui sont beaucoup plus nombreuses que pour les formations scolaires ?

C'est pour cela qu'il faut apporter aux élèves une formation plus longue et en groupe avec un programme et des outils capables d'apporter des résultats.

Nous suivrons un schéma type de projet professionnel au chapitre 1.

Points clés de la 3e partie

PROJETS PROFESSIONNELS ET ASSIMILES

***Définition du projet professionnel** : plan d'action accompagné et outils pour aider le développement d'une démarche de projet appliquée.*

Pour ce travail, nous aborderons différents modèles de projets, nouveaux ou à consolider, et qui correspondent à des besoins d'orientation professionnelle au collège, au lycée, au début de l'université.

1. LES PROJETS PROFESSIONNELS (PP)

- **Schéma de projet professionnel et le nouveau projet professionnel (NPP)**
- **Option « découverte professionnelle » DP3**
- Les nouvelles classes de 3e avec module 3DP6 (collège – LP)
  élèves scolairement fragiles
- **Le projet professionnel de l'étudiant (PPE)**
  en première année d'université

2. LA NOTION DE PROJET D'ORIENTATION ET L'ORIENTATION ACTIVE

Quelques indications sur les pratiques actuelles

- **Qu'en est-il de la majorité des cas au collège (hors DP3) ?**
  Projet d'orientation, projet professionnel express ou EAO

- **Le projet d'orientation active**
  - En seconde GT, passage en première, redoublement
  - En terminale, choix post-bac

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI

- A l'université
- Au lycée professionnel

La présentation des différents outils relatifs au projet professionnel fera l'objet d'une quatrième partie dans le tome 2 afin de détailler les métiers, les outils d'information (TIC, Internet, logiciels) et les services professionnels...

Chapitre 1

SCHEMA DE PROJET PROFESSIONNEL

Le nouveau projet professionnel

Pourquoi établir un projet professionnel (PP)

Bâtir un projet professionnel ne consiste pas à choisir un métier précis, ni même à construire un parcours, par avance.

Il s'agit, avant toute chose, de définir (de connaître) son individualité et de **découvrir le milieu professionnel de son choix**.

Ce qui caractérise les projets :

1. Un objectif à atteindre.
2. Une limite dans le temps, début et fin marqués par un objectif.
3. Une singularité : le projet n'est pas la reproduction à l'identique de ce qui existe déjà.
4. Une micro organisation appropriée, non permanente (ce peut être la connaissance des règles comme dans un concours et une boîte à outils utilisée comme un centre de ressources).
5. Un management hors hiérarchie, car la gestion de chaque projet demande plus de temps et de souplesse.

L'utilisation du terme projet dans l'éducation :

- Projet personnel
- Projet d'orientation
- EAO – Education à l'orientation
- Modules de formation-action DP3 – DP6

Une structuration ressemblant à celle d'un projet commence à se mettre en place

La définition des points de départ et des moyens d'organisation gagnerait à être développée

- **Projet professionnel**
  - Il y a des caractéristiques qui ressemblent à celles d'un projet
  - Il est plus complet avec des objectifs qui ne sont, cependant, pas totalement convergents

QU'EST CE QU'UN PROJET PROFESSIONNEL ?

Depuis plusieurs années, le mot « projet » a fait fortune dans les milieux de l'éducation, mais le projet qu'il désigne ici ne correspond pas à l'usage normatif tel qu'on le fait dans le monde du management de projet.

Le projet d'orientation ou le projet personnel, termes les plus employés en éducation, ont une bonne capacité à mobiliser et faire converger les efforts de chacun... mais au niveau des objectifs à atteindre ils se contentent de buts peu précis, de buts peu concrets, de buts multiples...

Où allons-nous situer notre projet professionnel ? On vise ici un objectif bien défini, faire choisir à l'élève à la fois une orientation scolaire et un métier qui lui convient. Les choix de métiers et de découverte professionnelle seront plus complexes que dans la situation d'une simple orientation scolaire.

Notre projet professionnel ne sera pas la transposition d'un projet d'architecte, exemplaire pour sa linéarité, car ce type d'enchaînement ne convient pas à l'éducation. Il y a des siècles que les élèves et leurs parents aiment aller et venir dans leur projet et emprunter des voies improvisées. Le projet professionnel doit permettre aussi de trouver le dialogue et le compromis. Accepter ces hypothèses est loin de simplifier les choix et la construction de solutions durables et irréversibles.

Cependant, il nous est apparu difficile de traiter de l'orientation professionnelle avec des délais et des moyens relativement réduits comme c'est le cas dans le système actuel.

Deux grandes lignes ont été retenues : celle de la « rationalité » dans le traitement des opérations d'orientation professionnelle et celle de « l'optimisation des solutions » pour offrir plus de potentiel immédiat à chacun.

Et si l'élève rencontre des difficultés à se situer globalement, à se sentir accompagné, à approfondir telle ou telle solution... le projet proposera une progression et un accompagnement par des conseillers qualifiés.

Le schéma type de projet professionnel se décompose en 8 segments :

- Le point de départ
- La formation de formateurs conseillers
- Les connaissances de départ
- Les informations – Le centre de ressources
- Les actions de formation (les cours)
- La découverte professionnelle
- La recherche de performance
- La prise de décision

Derrière ce schéma général, nous vous proposons un nouveau concept qui est à la base de cette étude intitulée « le nouveau projet professionnel » et destinée aux élèves en cours de scolarité.

SCHEMA TYPE DE PROJET PROFESSIONNEL (PP)

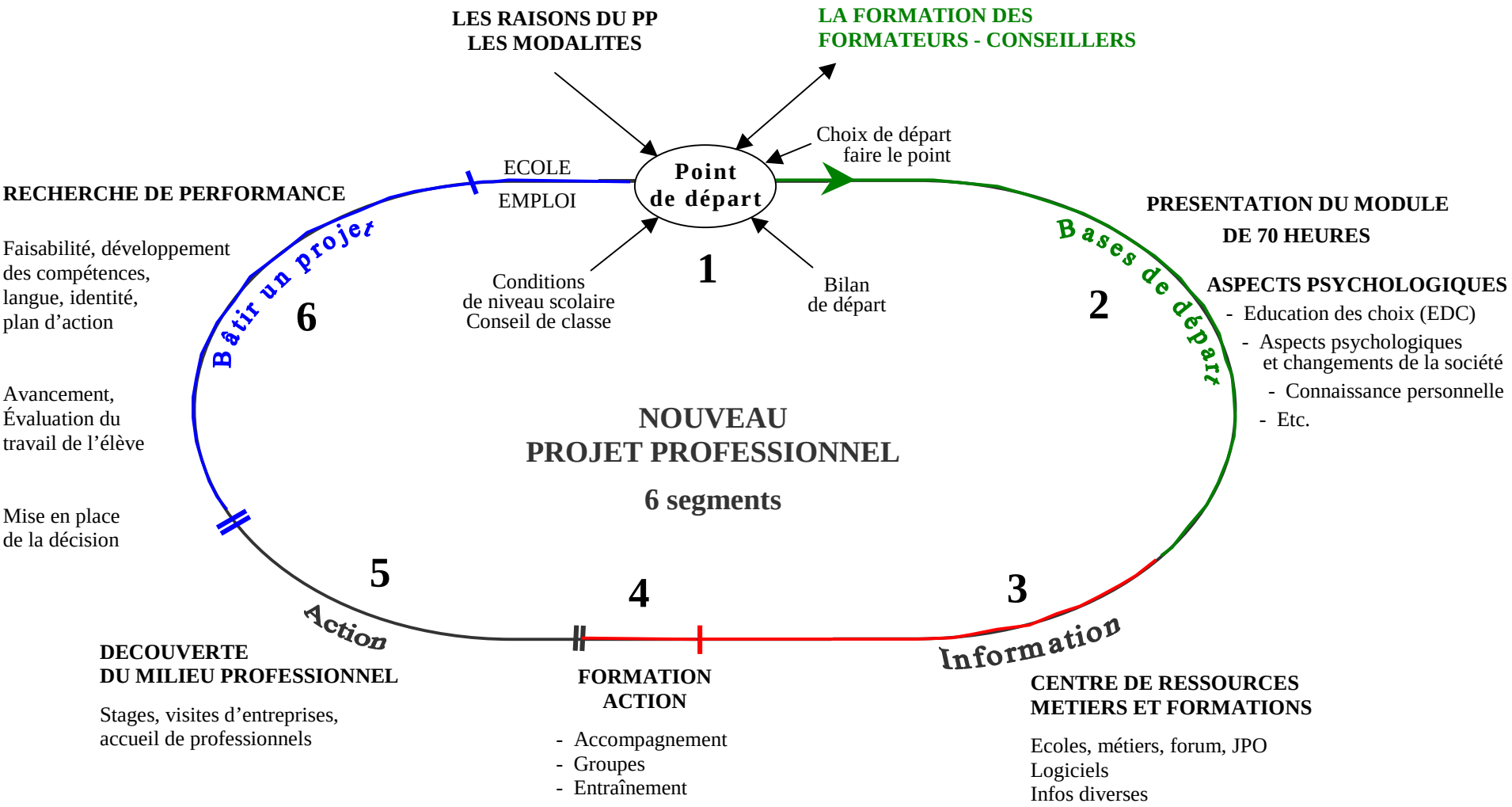

Au cours de l'étude, nous pourrons comparer ce schéma type avec celui d'autres projets professionnels

SCHEMA TYPE DE PROJET PROFESSIONNEL

Le nouveau projet professionnel (Module NPP)
pour les élèves en cours de scolarité

2007 a été une année d'innovation pour l'orientation professionnelle en France. A cette occasion, nous proposons un nouveau concept : **le nouveau projet professionnel**

- Il s'agit de souligner **l'importance de la formation des formateurs-conseillers**, en labellisant si possible cette formation.
- EDC Education des choix : métiers, professions, secteurs d'activités.
- **Approfondir et outiller les composantes principales du NPP** : point de départ, information, découverte des formations et du milieu professionnel, recherche de performances pour l'élève, psychologie de l'orientation, dossier de suivi de projet.
- Ajoutons que **le nouveau projet professionnel s'adresse à des élèves en cours de scolarité**, mais qu'il peut être complété par un dispositif vers l'emploi.
- Quel type d'incitation extérieure peut-on utiliser avec un NPP, par exemple par le Conseil régional.

La démarche du NPP, à défaut d'être séquentielle, permet à chaque jeune de trouver ce qui lui est nécessaire pour réussir son projet. Il ne s'agit pas d'un « projet prêt à l'emploi » utile à ceux qui manque de temps pour faire leur choix, mais plutôt de la constitution d'un groupe-classe, qui va bénéficier d'un « package » adapté et de l'accompagnement d'un formateur/ conseiller qui les aidera dans leur décision d'orientation professionnelle.

Plan du contenu du module NPP

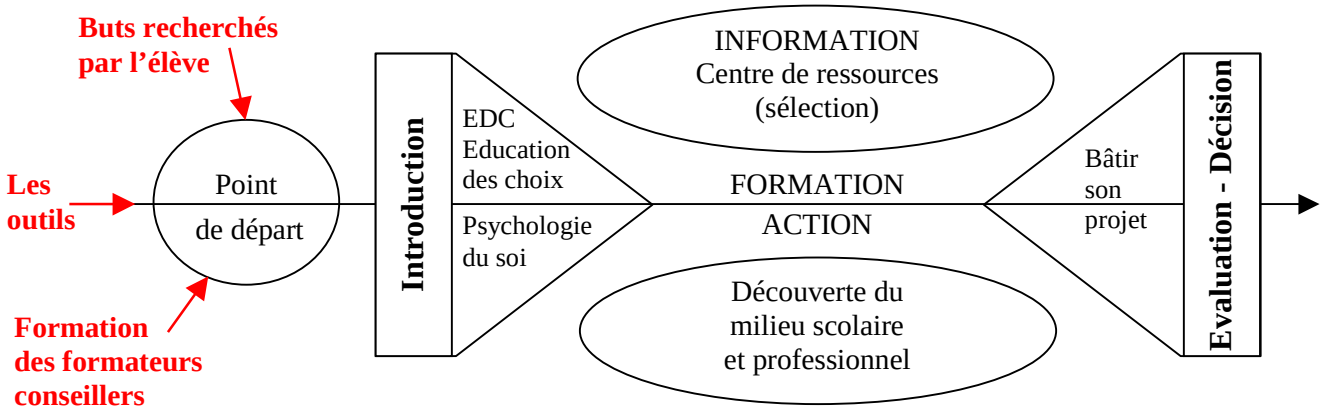

LE NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL
(Module NPP)

Nous allons faire, dans ce chapitre, la présentation détaillée du contenu d'un module fictif qui aurait pour objectif de faciliter la mise en place de projets professionnels, dans les établissements scolaires.

Nous reprenons le plan schématique proposé en page précédente.

1. LE POINT DE DEPART

La mise en place d'un groupe d'élèves sur un projet professionnel, ou d'une formation-action de découverte professionnelle, nécessite une préparation importante ainsi que la réunion de conditions essentielles : des formateurs qualifiés et motivés, des élèves volontaires qui viennent chercher des solutions à leurs besoins et des outils adaptés aux différents moments du projet et qui permettent de **mieux faire tout en gagnant du temps**.

Voici la liste des éléments à vérifier au départ du module NPP.

- **Les raisons du projet professionnel pour chacun :**
  Aides à l'orientation scolaire et professionnelle, orientation dans le professionnel, préparation à la recherche d'emploi.

- **Les modalités de cette formation-action**

  - 2 enseignants pour 2 groupes
  - 2 groupes de 16 et 20 élèves
  - Formation en salle : 1 heure par semaine 30 h
  - Formation-action : 1 heure par semaine à l'extérieur et utilisation des outils 40 h
  - Un document pour expliquer le travail de chaque participant (cours) -
  - Un document de suivi individuel de projet (portfolio) -

  Durée du module NPP Environ 70 h/an

- **Le niveau scolaire** : (conseil de classe)
  et son implication sur le choix scolaire et professionnel

- **Bilan de départ** : (imprimé à remplir)
  Le plus souvent, les choix professionnels vont se préciser à la suite de différents compromis. Une bonne connaissance de l'élève : scolaire, potentiels, intérêts et aptitudes particulières, histoire familiale... permettra aux formateurs-conseillers de mieux accompagner chaque élève.

- **Les choix de départ**
  Deux niveaux sont concernés par l'éducation des choix (EDC) : En fin de troisième et en terminale. L'orientation à ces deux niveaux se fera en fonction des possibilités scolaires : carte du district, du département, de la Région, Ecoles Nationales. Les formations représentent ici un ensemble fini facile à repérer avec les parutions ONISEP. **Le repérage des métiers sera beaucoup plus difficile à établir.**

Il convient d'ajouter à la liste des éléments précédents la préparation technique de la session :

Contenu des cours :

- **Cours sur la psychologie spécialisée dans les choix**, la connaissance personnelle, les jeunes face à l'orientation.
- Cours pour aider la recherche de performances des jeunes, pour bâtir leur projet et prendre une décision en fin de projet.
- Cours pour introduire les moments principaux du projet, etc...

Des cours utilisables directement par les professeurs et les élèves seraient un avantage.

Outils spécialisés – Boîte à outils :

- **Tests, logiciels** pour la psychologie d'orientation.
- **Centre de ressources** - Information.
- **Découverte du milieu scolaire et professionnel**
- Bases de données, méthodes de traitement, modèles, stages, visites, journées portes ouvertes, forum.

Dossier sur la recherche d'emploi :

En option : CV, recherche d'annonces, entretien d'embauche...

2. LA FORMATION DES FORMATEURS CONSEILLERS

Ce qui ressemble le plus aujourd'hui à un module NPP, c'est le travail pédagogique réalisé en troisième avec l'option DP3, par des professeurs principaux qui, le plus souvent, se sont formés « sur le tas », et la formation-action au projet professionnel étudiant (PPE), en début d'université.

Dans les chapitres suivants, nous aborderons les deux réalisations qui ouvrent la voie à la généralisation du projet professionnel du collège à l'université.

Un module de type DP3 demande de la part du professeur un travail assimilable à des cours de deux heures par semaine, pendant trente-cinq semaines, soit : 2 x 35 = 70 h/an.

A moins de vouloir faire de cette matière un enseignement secondaire**, il faudra bien donner plus de moyens à cette activité** avec des professeurs qui reçoivent une formation assimilable à des unités de valeur, avec les outils pédagogiques adaptés, le règlement des heures supplémentaires des enseignants à un taux normal, la prise en considération du travail de ces professeurs pionniers et dont l'enthousiasme sur ce point n'est pas toujours partagé par leurs collègues.

Il y a aussi la prise en considération des besoins en professeurs pour **ce nouveau métier qui est aujourd'hui au centre de l'école**.

Ce type de formation est en progression, on peut estimer à 80 000 le nombre de modules de type découverte professionnelle réalisés en 2007 : élèves en grave difficulté scolaire (3 DP6), élèves de tous niveaux en recherche d'une solution d'orientation (DP3), étudiants en début d'université... dans des contextes le plus souvent expérimentaux.

Comme le demande le rapport Lunel, c'est une généralisation de ce type de formation-action, accompagnée **d'une mise au cœur des problèmes scolaires qui est souhaitée**. Dès lors, la formation-action au projet professionnel, uniquement sur ces 3 modules, deviendrait très importante :

Les besoins :

- 3 DP6 ..... 50 000 élèves/ an
- DP3 ..... 400 000 élèves/ an
- Université : L1 – L2 ..... 250 000 étudiants/ an

C'est-à-dire 700 000 modules de formations de 60 à 200 heures à mettre en place chaque année. Il s'agit bien de la création d'une nouvelle discipline qui nécessitera la création, comme pour l'anglais ou les sciences, d'une organisation et de moyens à tous les niveaux.

Il faut ajouter à cela un autre problème ?... Si, actuellement, cette formation-action a été mise en place en France, c'est grâce à la motivation et à la disponibilité de professeurs principaux et de professeurs de technologie qui se sont intéressés à cette innovation. Ce qui a été possible pour les 5 000 formations actuelles ne le sera sans doute pas pour les 30 000 formations nécessaires.

Les professeurs sont les mieux placés pour accompagner les élèves dans la recherche d'un parcours professionnel et ils ont eux-mêmes besoin de changer de mentalité en s'impliquant fortement dans cette opération devenue indispensable pour notre jeunesse.

Il reste aussi une réflexion à entreprendre au niveau du contenu de la formation des maîtres et des méthodes pour les motiver sur ce point et les former à cette nouvelle activité.

CREER UNE MENTION COMPLEMENTAIRE POUR LES PROFESSEURS

Il faudrait créer une « mention » et un package pour les professeurs.

- Les grandes lignes de cette formation sont aujourd'hui connues : utiliser une méthode active avec une base de méthode de projet et une base de ressources spécialisées.
- Il devient indispensable de mobiliser les professeurs sur le sujet de l'orientation scolaire et professionnelle, car derrière le malaise profond des acteurs de l'orientation différents conflits peuvent apparaître : avec la société, avec les parents, avec les élèves, avec l'entreprise, avec l'échec scolaire, avec l'emploi des enseignants. Les professeurs ont avantage à ce que l'utilité sociale de leur travail en matière d'orientation soit reconnue.

L'association « Apprendre à s'orienter » a expérimenté en « recherche-action en orientation » ce qui a donné naissance à une méthode publiée : « orientation-lycée », avec l'appui du Rectorat de Montpellier, qui encourage l'éducation à l'orientation (EAO). En 2007, les recherches de cette association sont centrées sur **l'approche orientante** qui, bien entendu, met au centre le rôle des enseignants de tout le lycée.

LE CONTENU D'UNE MENTION COMPLEMENTAIRE / NPP
pour les professeurs

Compétences visées

COMMUNICATION ‣ Présentation du module ‣ Supports de présentation ‣ Mise en valeur des élèves ‣ Modèles	**PSYCHOLOGIE PERSONNELLE DE L'ORIENTATION** ‣ EDC – Education des choix, tests, logiciels... ‣ Les jeunes face à l'orientation ‣ Connaissance personnelle (identité) ‣ Choix des thèmes, des activités qui intéressent les jeunes...

Informations – Centre de ressources

- Carte locale, régionale, nationale des lieux de formation avec des renseignements assez complets. Les conditions d'accès, l'évolution économique de la Région
- Carte locale des métiers et de l'emploi. L'économie régionale et locale
- Connaissance des bases nécessaires
- Etc...

(Faire une sélection ad hoc- Boîte à outils)

Formation-action

ACTION DE FORMATION ‣ Accompagnement des actions sur le terrain ou sur Internet ‣ Entraînement	**LES ACTIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES** ‣ Visites locales, forums, journée portes ouvertes... ‣ Stages, visites d'entreprises ‣ Accueil de professionnels...

Savoir-faire projet

CONDUITE DE PROJET ‣ Conduire et accompagner un groupe projets ‣ Déroulement type ‣ Aider chaque élève à bâtir son projet et à proposer une solution professionnelle	**DOCUMENTS DE SUIVI DU MODULE** ‣ Portfolio

OPTION **Savoir-faire + Boîte à outils**

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI
- Mise en valeur des stagiaires, communication, entraînement
- CV, rechercher de cibles, les étapes du recrutement
- Début de dialogue, entretien

3. INTRODUCTION AU MODULE NPP et notions de psychologie vocationnelle

La culture professionnelle, un nouvel enseignement

L'introduction au module NPP doit permettre à l'élève de situer rapidement le type de formation-action qu'il va suivre et le rôle qu'il doit jouer :

- la culture professionnelle arrive au centre de la pédagogie moderne. Bien s'orienter scolairement et professionnellement est devenu une nécessité pour tous.
- Les objectifs recherchés : assurer le bon choix de formation et, par la suite, bénéficier d'une insertion professionnelle satisfaisante.
- La démarche suivie pour la mise en application du projet professionnel (progression prévue) :
  - méthodes pédagogiques actives
  - activités proposées, centre de ressources mis à disposition
  - activités extérieures et leur organisation

Expliquer la méthode du projet qui donne à chaque participant une certaine liberté mais sans perdre de vue qu'à la fin du cursus chacun devra formuler les décisions qu'il a choisi. Le déroulement du projet sera l'occasion de faire aussi l'évaluation des élèves.

Mais, au départ, on ne pourra que constater des **différences importantes entre les élèves, au niveau de leurs choix de départ**. Certains élèves qui suivent ce module ont déjà une idée de leurs intentions professionnelles : informatique, infirmière, boulanger... d'autres n'ont pas encore d'idée de métiers ou une idée plus large... par exemple les métiers du tourisme.

« ... Pour vous aider à voir plus clair dans vos choix, vous allez bénéficier de notions de psychologie de l'orientation pendant ce module NPP et en particulier au cours des premières périodes. »

Notions de psychologie vocationnelle au collège
Aspirations et capacités – Offre scolaire et professionnelle

L'entrée dans ce type de cours que l'on peut assimiler a un travail d'EDC (éducation des choix), la majorité des jeunes n'aura pas encore opéré de choix. Il est important de le savoir pour organiser la formation-action et pour que les enseignants cherchent à répondre au mieux aux besoins et attentes des élèves dont les perspectives d'avenir ne sont pas encore définies. On peut noter qu'il s'agit là d'un travail complexe et irrationnel, selon trois cas de figure :

Comment démarrer le processus	Changements à l'occasion du processus	Continuer le processus
-Elèves qui n'ont pas encore fait leur premier choix professionnel - Quelles sont leurs dispositions particulières	- Elèves qui ont fait un premier choix, mais encore flou - Elèves ouverts à d'autres solutions	Elèves qui ont un choix professionnel et qui paraît stable

A la différence des modules de culture professionnelle DP3, DP6 et PPE à l'université, le projet professionnel NPP va chercher à déboucher sur des solutions plus précises.

Le COP – Conseiller d'orientation professionnelle

Ce sont des spécialistes qui possèdent les compétences et l'expérience pour aider les jeunes à s'orienter au niveau des premiers choix : tests d'intérêts professionnels, tests de motivation, entretiens d'orientation, connaissance des débouchés locaux...

Mais il n'est pas possible aux COP de recevoir chaque élève une demi-journée, car il y en a trop.

La vraie question aujourd'hui, pour le sujet qui nous intéresse, c'est de démultiplier le rôle des COP : formation des enseignants sur les premiers choix, mise à disposition d'outils à la portée des enseignants, participation à des groupes de projets professionnels pour transmettre une partie de leur savoir-faire...

Et pour certains cas individuels, les COP restent le meilleur recours d'expertise.

La psychologie dans les groupes de projets professionnels

C'est en début d'opération que les psychologues seront utiles pour aider les jeunes dans leurs choix de départ et pour améliorer leur maturité.

Ce domaine mériterait d'être approfondi en France, si l'on veut vulgariser les connaissances actuelles des spécialistes :

– EDC	:	Education des choix, la genèse de l'idée « métier »
– EAO	:	Education à l'orientation qui est un vaste domaine défendu par beaucoup d'académies
– ADVP	:	Méthode d'activation du développement vocationnel et personnel
– Identité	:	Psychologie de soi, psychologie des émotions
– Image sociale	:	Etudes sociologiques
– Logiciels	:	Les logiciels sont une source de simplification et de vulgarisation de travaux scientifiques
– Les intérêts professionnels	:	Les travaux de base de Holland
– Questionnaires	:	Questionnaires Aspirations / intérêts et de motivation

On pourrait ajouter des études sur les projets interdisciplinaires qui ont des points communs avec le projet professionnel.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle invite à donner à ces projets une teinture scientifique, afin d'améliorer l'orientation professionnelle en amont, et rendre ces connaissances accessibles aux enseignants, car ils seront demain les principaux intervenants pour l'orientation.

Comment fait-on sans la psychologie des choix ?

Tout le monde n'a pas les moyens de piloter les jeunes vers l'avenir, par leurs aspirations, leurs compétences, leurs intérêts personnels, leur histoire familiale... en l'absence de connaissances scientifiques, **les enseignants vont chercher à trouver la meilleure adéquation entre les jeunes et le système scolaire et économique**.

L'opération à réaliser devient plus rationnelle et peut être facilitée par l'accès à de l'information ou par l'organisation d'échanges entre les élèves et l'économie.

Dans ce chapitre, nous donnerons plus de détails pour mettre en place **une opération rationnelle visant la découverte du système scolaire et professionnel de la Région ou du département**.

Comment démarrer avec des effectifs disparates ?

Les formateurs qui ont une certaine expérience de la pédagogie de la culture professionnelle constatent que les élèves n'ont pas toujours, au départ, une compréhension précise de leurs choix et qu'un groupe de départ se compose de jeunes : sans choix, avec plusieurs choix, ne sachant pas, qui se posent des questions... ou qui ont un ou plusieurs choix trop rigides... et que **tout cela va s'arranger lorsque les opérations vont se mettre en place** avec la mise en route de la progression.

Comment démarrer ?

Pour ceux qui n'ont pas de choix de métier, de secteur d'activité, il faut commencer par **essayer d'arrêter un domaine professionnel** : santé, tourisme, BTP... ou un thème : aider les autres, voyager, rencontrer des gens.

Comparer les métiers, les métiers porteurs

L'un des intérêts du groupe de projet NPP, c'est de consolider l'élément à la fois le plus virtuel et le plus essentiel. Les métiers se reconnaissent par leurs capacités à attirer ou à repousser, donner un emploi stable, une promotion et une image sociale.

En France, tous les jeunes ne peuvent prétendre appartenir aux métiers en vogue. Par exemple, les métiers de la communication, intéressent les jeunes mais ils ne les emploient pas. Il s'ensuit de réelles difficultés pour ceux qui persévèrent dans cette voie.

A l'opposé, les **métiers porteurs** n'attirent pas, mais ils offrent du travail et une évolution de carrière intéressante : il s'agit du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage, du transport, etc. ...

Durant la première partie des groupes de projet NPP, la recherche du premier choix du métier va tenir une place importante et ce sujet devrait évoluer, espérons-le, avec la pratique des formateurs ou par leur formation avec des moyens de vulgarisation scientifique.

4. LA QUALITE DES INFORMATIONS UTILISEES vers un centre de ressources spécialisé

Face à l'anarchie documentaire liée à la diffusion désordonnée de documents écrits et à l'individualisme d'Internet, il apparaît de plus en plus nécessaire **d'opérer la sélection de ce qui est nécessaire au projet professionnel** et de mettre une sélection d'informations à la disposition des professeurs et des élèves pour aider la pédagogie de l'orientation.

Ce n'est d'ailleurs pas aux professeurs, qui disposent d'un temps limité pour piloter les élèves, de créer une boîte à outils adaptée à leurs besoins en informations spécifiques. La mise à disposition **d'un centre de ressources – projet professionnel** devrait faire partie des attributions de l'Education nationale, de l'ONISEP, du Conseil régional... Le rôle de l'orientation professionnelle est devenu central depuis 2006 et cette responsabilité ne peut être « émiettée » auprès de milliers d'établissements scolaires qui ne disposent pas des moyens d'information nécessaires.

*Dans le tome 2 de l'étude, nous donnerons quelques exemples de plan d'information pour montrer les précisions qu'il convient de faire connaître aux professeurs et aux élèves. Par exemple, en ce qui concerne la description des métiers, le ROME de l'ANPE, et les nomenclatures de l'ONISEP et du CIDJ... i****l serait souhaitable de les connecter à la réalité actuelle de l'emploi et du chômage ainsi qu'aux évolutions prévisibles de l'emploi****.*

Sur ces différents points, il appartient de mettre à disposition des collèges, des lycées, de l'université... des outils modernes faciles à exploiter et qui reflètent fidèlement l'économie et les besoins en emploi. Il s'agit bien d'une opération rationnelle qui a pour but d'aider le projet professionnel des jeunes.

CENTRE DE RESSOURCES « PROJET PROFESSIONNEL »
Une centralisation nécessaire

1. Informations scolaires

C'est-à-dire, la possibilité de repérer et de consulter les formations existantes, sur le plan national, le plan régional, le plan local... avec **la consultation de l'offre scolaire** des établissements publics et privés et des diplômes existants. C'est le moyen d'apporter aux élèves des bases simples mais complètes.

C'est dans cet ordre d'idée que le rapport Lunel propose **la construction d'un « dossier unique de candidature »** qui présente à tous les élèves le panorama complet des formations après le BAC. Ce travail qui doit être entrepris par les conseils régionaux **pourrait être également adopté pour l'orientation à la fin du collège**. Il faut ajouter que les problèmes d'affectation sont importants.

Au niveau des informations scolaires, chaque collège possède des partenaires « lycées GT » et « lycées PRO » pour orienter les élèves dans un périmètre proche. Cependant, il existe une offre scolaire plus spécifique, plus originale... qui mériterait le détour au moment des choix. La proposition d'offre de formation de l'ONISEP est de bonne qualité pour le repérage des « cibles scolaires ». Elle pourrait être améliorée sur le plan de la géographie de chaque région, afin de mettre plus en valeur certaines spécialités moins conventionnelles.

Information professionnelle et des métiers

Lorsque l'on s'écarte du repérage des formations scolaires et des diplômes les plus fréquents, il devient plus difficile d'accéder à une information professionnelle plus large.

Les principaux fournisseurs d'informations pour l'orientation : l'ONISEP, le CIDJ... restent dans un domaine proche de l'information scolaire, c'est-à-dire sous forme de listes donnant les renseignements scolaires, et surtout des informations génériques sur les métiers

Par exemple, si je recherche des formations professionnelles sur les lycées professionnels, sur les CFA et dans le privé... la documentation **ONISEP est complète car ses objectifs sont l'orientation scolaire**. Pour l'apprentissage, ce sont les conseils régionaux qui éditent la liste des CFA et des formations.

Par contre, si je veux des renseignements plus professionnels :

- dans le LP d'Avranches, y a-t-il des places en BEP, mécanicien d'auto ? Quel est le marché sur ce LP particulier ? Y a-t-il une sélection par le niveau des candidats à l'entrée ? Quel va être le marché du travail, à la sortie ?
- Je désire avoir des informations sur le métier de kinésithérapeute : combien y en a-t-il en exercice ? en quoi consiste ce métier ? quels sont les salaires ? quelles études pour entrer ? quel est l'avenir de ce métier ? La recherche de métiers est-elle plus difficile et plus large, que pour les « cibles scolaires » ?

Bien que ces renseignements professionnels intéressent les professeurs et les élèves, ils éprouvent de grandes difficultés à les obtenir.

De nouveaux sites font des efforts dans ce sens, par exemple en 4e partie nous vous montrerons :

www.lesmetiers.net qui est le site METIERS du Conseil régional de l'IdF

A l'occasion du pilotage d'un projet professionnel

Les demandes d'information vont être nombreuses et variées. Les professeurs souhaiteraient avoir un site de références pour apporter rapidement les bonnes réponses à leurs élèves. **Les sites avec de nombreux liens** qui n'apportent ni la cohérence, ni la précision recherchée, ni encore la convergence **ont peu d'efficacité pour assister les professeurs-conseillers dans leur action**.

D'autres informations sont recherchées : économie, enquêtes UNEDIC, prospective...

2. Matériels pédagogiques
et moyens pour la psychologie de l'orientation

La tendance actuelle est de construire des bric-à-brac ou de lier des sites disparates entre eux et de les livrer tels quels auprès des publics de jeunes. Cette situation a certes l'avantage d'une certaine authenticité, **mais une sélection d'outils qui auraient fait leurs preuves après contrôle serait plus efficace aux professeurs**, pour préparer leurs cours et leurs actions de découverte des métiers.

Les aspects diagnostic et accompagnement psychologique

Lorsque cela est possible, la consultation d'un COP est souhaitable. Rien ne remplace le professionnel pour le diagnostic de départ et pour faire un plan d'action. Malheureusement, les COP ont un planning chargé et leur appui sera limité a des actions en groupe ou à des diagnostics délicats.

Les professeurs conseillers vont donc s'intéresser à ce que certains appellent la psychologique vocationnelle. L'Education des choix (EDC), la psychologie de soi, plus individuelle et débouchant sur des aspirations, des intérêts, de la motivation.

Le matériel pour ce travail psychologique est étendu, même si son usage est occasionnel, car la majorité des élèves au collège a des hypothèses de choix pour démarrer. Au niveau du lycée, la méthode d'orientation active et le dispositif RAVEL devraient mieux faire connaître leur fonctionnement.

Dans la cinquième partie, nous vous présenterons certains outils :

– logiciels
– tests d'intérêts professionnels
– questionnaires de motivation d'intérêt
– tests divers

Le matériel et les supports pédagogiques

Au moment de la préparation de leurs cours et de la formation-action, les professeurs souhaiteraient consulter des modèles de référence.

Rappelons que les professeurs qui animent une option DP3 manquent de temps et qu'il faut les outiller dans la recherche d'information, dans la préparation de leurs cours, dans l'organisation des activités extérieures. **Un appui au niveau de la pédagogie serait un départ utile pour lancer le module projet professionnel**.

BIBLIOGRAPHIE REDUITE

Livres, articles spécialisés, compte-rendus d'expériences

– L'orientation scolaire expliquée aux parents	Du collège au bac	L'étudiant
– L'orientation c'est l'affaire de tous - Les enjeux	-	CRDF
– Eduquer l'élève aux choix professionnels	-	CRDP Lyon
– Psychologie de l'orientation	Jean Guichard	Dunod
– Psychologie de l'adolescent (sociologie)	Pierre G. Coslin	Armand Colin
– L'orientation scolaire et professionnelle	Jean Guichard	Dunod
– Professeurs, l'orientation c'est aussi ton affaire (guide pratique)	Danielle Ferre	L'Harmattan
– Sociologie des professions	Claude Dubar	Armand Colin
– Les cahiers de l'orientation (30 articles)	-	INETOP - CNAM

5. ACTIONS DE FORMATION ET INTERVENTIONS

De récentes recherches ont montré le rôle indispensable de tous les enseignants et **en particulier des volontaires** qui ont choisi d'accompagner les élèves en découverte professionnelle. Ce travail demande une grande disponibilité de la part de ces maîtres et nous abordons ici les moyens de les aider.

Dans cette partie du projet professionnel, **on doit retrouver l'essentiel des messages à transmettre et des actions sous forme de textes et de supports soigneusement préparés**. La présentation du module dans son déroulement, la présentation de l'information, du plan de découverte professionnelle, avec ses méthodes et ses outils rendent le maître incontournable et, par la suite, pourraient être **la base d'un support écrit dédié à ce module** destiné aux élèves.

Sans entrer dans le détail de la réalisation en groupe du projet professionnel, nous allons rappeler les moments essentiels de ce module NPP d'environ 70 heures, théorique et pratique.

Thèmes à traiter sous forme de cours et de travaux pratiques (TP)

1. Présentation du module NPP (Nouveau projet professionnel)

Proposer des textes types aux professeurs pour les aider dans la préparation de leurs modules.

2. Psychologie de l'orientation

– Notions d'éducation des choix, de psychologie de l'orientation.

– Tests, logiciels, questionnaires d'intérêts professionnels, de motivation, aptitudes, aspirations... pour faciliter le démarrage du processus d'orientation professionnelle.

Partie à traiter avec l'aide du COP, de psychologues praticiens de l'orientation...

A noter que les formateurs en projet d'orientation ou professionnel **possèdent leurs propres méthodes pour démarrer** où la prise de conscience et les méthodes ne sont pas toujours formelles. Ce thème est difficile et demanderait à évoluer, grâce à des outils mieux maîtrisés par les formateurs eux-mêmes.

(Cette partie du module est plus irrationnelle que les autres).

3. Orientation professionnelle et bilan scolaire

Expliquer la manière dont les décisions se prennent en conseil de classe et les conditions scolaires irréversibles qu'elles apportent à chaque élève. **Faire un bilan avec chaque élève** pour les sensibiliser scolairement et les aider dans leur prise de conscience dès le départ.

4. La transmission des informations utiles

Il faut souhaiter que dans un proche avenir **les formateurs trouvent une information plus facile à utiliser**. C'est le rôle des grands organismes : ONISEP, Conseil régional, Inspection d'académie, Ministère du travail... de concentrer les informations utiles dans un centre de ressources adapté. Le formateur aura ainsi une seule source pour extraire les informations à l'échelle de son district, de son département, de sa région.

Ce n'est pas le rôle des formateurs que de bâtir des centres de ressources, leur rôle est plus près des élèves, dans l'exercice de la pédagogie et dans la présentation du tissu scolaire local et du tissu professionnel.

5. Découverte du milieu scolaire et professionnel

A partir des informations qu'il a transformées en élaborant une carte condensée des futurs lieux de formations, des entreprises et de l'économie locale, le formateur va pouvoir organiser les actions extérieures.

Chaque type d'action proposé, par exemple : forum, journées portes ouvertes, visites... peut faire aussi l'objet de fiches techniques qui iront jusqu'au compte-rendu par les jeunes.

6. Bâtir son projet

Il s'agit de mettre à la disposition des élèves, **un support qui soit un schéma compréhensible** de la mission à accomplir (le projet).

Bien insister sur le fait que les familles et les adolescents ont des difficultés à comprendre la procédure et le plan de travail mis en place pour faire arriver aux décisions d'orientation.

Par ailleurs, les autres modules existants pour l'orientation, pour la découverte professionnelle, pour le projet professionnel des étudiants (PPE) mettent assez peu l'accent sur les finalités de ces formations-actions, c'est-à-dire sur les décisions et les applications qui en découlent.

Les formateurs-conseillers des projets professionnels auront donc à faire la différence entre des objectifs de « culture professionnelle » et la mise en place d'une « aide efficace à l'orientation » qui débouche sur des décisions utiles à l'orientation.

7. La recherche de performance

A défaut de mettre en place un projet convergent dont l'objectif serait la prise unique de décision professionnelle, le formateur peut choisir d'autres stratégies :

- apporter une culture professionnelle et l'ouverture qui va avec, afin que chaque élève puisse se débrouiller à faire son choix.
- Entraîner les jeunes à être plus efficaces, en particulier au niveau des entretiens et de la préparation de leurs dossiers personnels. Deux types de communication à préparer : avec les futurs établissements scolaires et avec les entreprises.

A noter que les formateurs vont être confrontés à deux types d'élèves pour le projet professionnel :

- **A la fin du collège :**
  Des adolescents mineurs, assez souvent en insuccès scolaire, qui vont être destinés à l'enseignement professionnel.
  Ces élèves qui n'ont que quelques mois pour prendre une décision professionnelle, attendent de leurs formateurs de l'aide et des solutions opérationnelles.

- **A la fin du lycée (choix post-bac) :**
  Des adolescents favorisés, presque adultes, et qui disposent de moyens intellectuels et en communication.

  Ils ont bénéficié de 3 ans en LEGT pour affermir leurs choix d'orientation.

  Le formateur, en développant chez chacun une éducation à l'orientation (EAO), les prépare à faire des choix et à les réaliser (BTS, universités, formations supérieures).
  D'ailleurs, les familles de ces élèves qui ont souvent une expérience réussie de la scolarité demandent une plus grande liberté dans les choix.

Conclusion :

Ne pas perdre de vue que la finalité du cycle d'orientation (du collège jusqu'en terminale) c'est la recherche de cibles scolaires pour la seconde GT ou seconde Pro et après 3 années avec RAVEL, une orientation qui s'arrête aux possibilités de formation offertes par l'Education nationale et les autres établissements scolaires.

Quelle que soit la qualité de l'orientation, c'est l'affectation qui décide de la distribution définitive des élèves : seconde GT, voie professionnelle et RAVEL.

6. LA DECOUVERTE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Les actions de découverte professionnelle vont découler d'une préparation minutieuse du travail **en partant du centre de ressources évoqué précédemment**. Chaque formateur pourra ainsi extraire les informations qui lui sont nécessaires et les sélectionner dans « la dimension » qui l'intéresse : district, département, région, thèmes liés à l'orientation, à l'emploi, à l'économie.

Etant donné les annonces appréciables du rapport Lunel pour les lycées et le début de l'université, nous n'aborderons dans ce chapitre **que le système à créer pour la découverte professionnelle en troisième**. Le « dossier unique de candidature », avec son panorama de formations supérieures, la mise en place de l'orientation active et son pilotage seront traités plus loin. En France, le temps de l'orientation est très souvent insuffisant, il faut donc s'y préparer une année à l'avance.

FAIRE UN PLAN DE DECOUVERTE - Les besoins en information

- **Sur les lieux scolaires ou « cibles scolaires »**

Moins de 10 % des élèves en orientation feront leurs études sur un plan national (écoles d'ingénieurs, ESC, écoles de techniciens, secteur public...) et la plupart d'entre eux commenceront par faire une classe préparatoire au niveau régional.

Les lycées et les collèges vont orienter la majorité de leurs élèves sur deux zones géographiques : locale et régionale. Il serait souhaitable de faciliter une meilleure connaissance par les professeurs « des zones d'échanges de l'établissement » où ils enseignent. Par la suite, les migrations de jeunes après la formation étant encore faibles en France, le territoire « formation » et le territoire « emploi » vont présenter des identités indéniables sur le plan local.

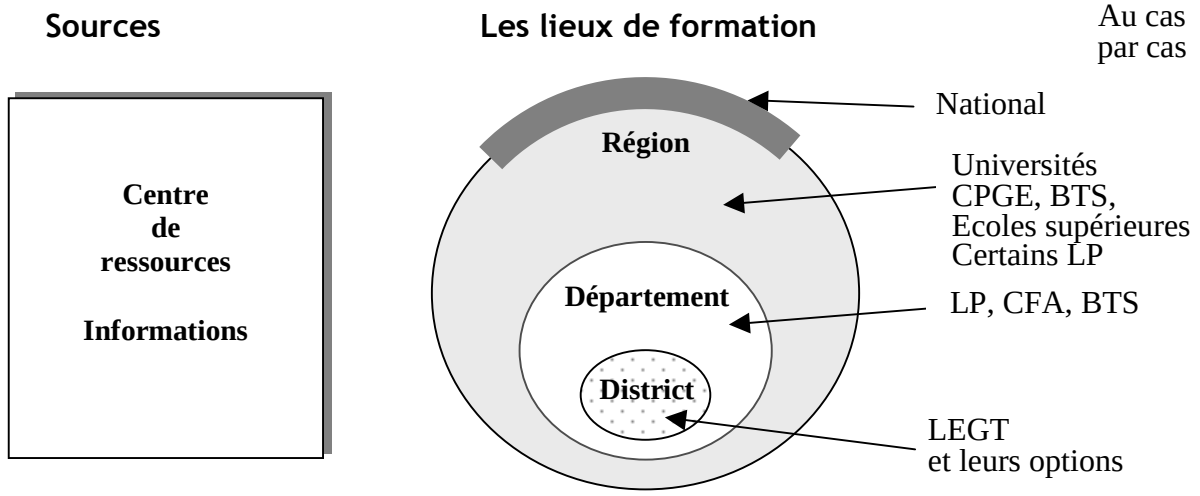

On peut constater que 90 % des jeunes recherchent une formation près de chez eux, au chef-lieu ou dans l'agglomération régionale. Bien entendu, chaque collège et lycée se trouvent placés dans une zone possédant ses propres caractéristiques.

- **Comment faire une carte des lieux des formations utiles**

  – **Pour les élèves ayant le profil seconde GT**
  Le district scolaire dispose en général de 3 à 5 LEGT, ce qui est suffisant pour couvrir l'ensemble des options EDD.

  – **Pour les élèves ayant le « profil enseignement professionnel » (LP et CFA)**
  Leur dispersion est plus importante et leurs spécialités aussi. Il faut envisager des transports plus longs, voire un internat. Dans le cas où le département coïncide avec celui de la capitale régionale, le choix des lieux de formation sera plus étendu mais aussi plus compétitif.

Dans la quatrième partie, nous avons sélectionné des établissements professionnels dans deux départements, celui des Hauts-de-Seine et celui de la Manche, qui présentent un intéressant contraste.

Chaque professeur pour organiser des JPO (journées portes ouvertes), des forums et des visites particulières va disposer en moyenne de 4 LEGT et de 18 LP/CFA. **Ceci démontre l'importance de la préparation**, car il ne sera pas possible de faire le tour complet des lieux de formation de proximité

- **EDC (Education des choix) et choix guidés par l'offre de formation**

Nous avons abordé, précédemment, la question des sciences de l'orientation : psychologie vocationnelle, EDC, questionnaires d'intérêts professionnels et de motivation et chacun sait la difficulté à mettre ces sciences, actuellement maîtrisées par les conseillers psychologues, à la portée des enseignants.

Nous allons citer une autre méthode que l'on pourrait nommer « géographique » et qui semble être beaucoup pratiquée en province, **là où le choix scolaire est peu important,** et où l'affectation par l'académie manque de souplesse.

La méthode consiste à utiliser au mieux les possibilités locales : j'ai à proximité de mon collège 4 LEGT, 18 LP/CFA où les élèves pourront se rendre, chaque jour, avec les transports en commun. Avec l'ensemble de mes élèves de troisième, soit 120 environ, je vais tenter la meilleure répartition possible :

– 60 élèves dans les 4 LEGT en respectant au mieux les options EDD

– 50 élèves dans les 18 LP/CFA, en trouvant le meilleur compromis avec les choix de métiers. Un élève qui a du mal à choisir un métier choisira peut être plus facilement un établissement. Dans la majorité des cas, **il est plus facile de choisir une formation ou un établissement qu'un métier**. De plus, les spécialités des LP et des CFA ne sont pas les mêmes.

– 10 élèves Cas spéciaux

Cette méthode qui consiste **à affecter plutôt qu'à orienter** a le mérite d'exister et elle permet d'utiliser les lycées professionnels pour faire de la « formation générale post collège » dans le cas où le choix du métier est vraiment flou.

Que pouvons-nous apporter à ces élèves, avec la méthode du nouveau projet professionnel : un travail plus en profondeur qui permettra à chacun de rencontrer plus d'établissements, de formation à l'orientation (LP et CFA) et une meilleure réflexion pour choisir entre tel et tel métier.
Pour l'option DP3 : 70h et pour le module DP6, plus long, soit 200 heures. C'est le temps passé avec un accompagnateur confirmé et la participation à un « module » bien structuré et bien rodé qui vont régler les problèmes pratiques rencontrés, tout en créant un savoir-faire qui va s'améliorer d'une année à l'autre.

• Sur les métiers et les entreprises

Dans le tome 2, nous vous donnerons des informations et des modèles sur les métiers et les professions. Sur ce sujet, les différences entre les divers départements et régions vont être plus contrastées que pour la formation, car la démographie n'est pas forcément liée à l'emploi et à son dynamisme (voir l'exemple de la Région Nord).

Les professeurs expérimentés qui animent des modules de culture professionnelle savent qu'il est difficile de maîtriser les débouchés nationaux, ils vont donc s'intéresser d'abord à l'emploi **à une heure du collège ou du lycée**.

Le centre de ressources que nous avons évoqué dans le chapitre précédent devra être complété par des contacts avec des organismes spécialisés : ANPE, ASSEDIC, APEC, Cité des métiers, Fédérations patronales... afin de connaître les points forts et les points faibles de l'emploi dans la zone sélectionnée (voir le découpage de l'ASSEDIC en 370 bassins d'emploi en France).

Actuellement, les fédérations professionnelles du BTP, de l'hôtellerie-restauration, du tertiaire, de la vente... sont présentes dans la totalité des départements français.

Les entreprises, les organisations

C'est à partir du réseau professionnel du collège et du lycée et des fédérations professionnelles qu'il va être possible de mettre en place **un réseau réutilisable chaque année**. Cependant, **les professionnels préfèreront accueillir des élèves** ou faire des exposés en classe à **des jeunes qui peuvent devenir des candidats pour eux**, à terme. C'est cette connaissance de la micro économie, des services publics, des associations... qui permettra de créer un réseau d'entreprises capable de faire face au besoin croissant de stages et d'échanges avec les collèges et les lycées. Bien entendu, la construction d'un réseau finira par représenter une capacité d'emploi de proximité.

Cette approche dynamique sera la clé de la découverte professionnelle dans un avenir proche.

• Les fiches techniques pour alimenter le travail collectif

Nous venons d'aborder la préparation d'une campagne de découverte professionnelle **qui va consister à faire passer chacun des élèves par une quinzaine de points soigneusement calculés** en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations. Par exemple, on peut proposer à l'élève Philippe X le parcours suivant : 3 LGT, 2 forums, 4 JPO, 1 stage, 4 visites d'entreprises, 4 exposés professionnels... Un parcours moyen qui démontre la bonne organisation de la classe qui gère le projet professionnel.

Mais, pour mettre en œuvre leur centre de ressources, les professeurs vont avoir besoin d'une meilleure définition des opérations à réaliser et de l'économie de ce système de découverte. Un groupe classe de 20 élèves x 18 actes va réaliser environ 360 micro opérations de découvertes par classe.

Pour obtenir une certaine efficacité pour le groupe, il faut mettre en place un système d'organisation de lancement du travail et de l'information en groupe.

TRAVAIL D'ORGANISATION DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE

Fiche de découverte

Lieu :

Animateur :

Métier :

Compte-rendu :

- Organisation de la découverte scolaire et professionnelle
- Mieux connaître : forum, JPO lycée, JPO LP, JPO CFA
- Exposés de professionnels en classe
- Visites d'entreprises
- Visites de lycées, LP, CFA
- Stages – Comptes-rendus
- etc.

ORGANISATION DE LA CAMPAGNE DE DECOUVERTE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

- **Matériels pédagogiques**
  Supports de cours prêts à être utilisés. Texte à lire et à expliquer.
- **Formations des formateurs conseillers**
- **Point de départ** (liste des opérations)
- **Dossier de départ sur chaque élève**
- **Notions de psychologie de l'orientation**
  Différentes méthodes pour accélérer les choix de départ (formation des formateurs par les psychologues)
- **Connexion à un centre de ressources pour l'information**
  A la fois plus compact et plus spécialisé
- **Actions de formation**
  Programmes + cours sur supports + pédagogie (matériels pédagogiques)
- **Découverte scolaire et professionnelle**
  - Selon plan de découverte
  - Fiches à créer pour créer la découverte individuelle
- **Bâtir son projet** (management de projet)
- **Recherche de performances : décision, communication... pour aider la réussite des jeunes.**

7. BATIR SON PROJET

Pour la méthode du projet, formateurs, élèves et parents ont besoin d'avoir entre les mains un document, un fond de plan... qui soit **un schéma compréhensible par tous** et qui représente la mission à accomplir.

Il s'agit entre autres de **rendre compréhensible la notion de projet professionnel** et de faire accepter son déroulement et ses objectifs par l'ensemble des intéressés. Lors de nos enquêtes téléphoniques sur l'orientation, un reproche nous a souvent été adressé : je ne comprends pas, les enseignants comprennent le processus, la règle du jeu... **mais la majorité des parents et des élèves ne comprennent pas**.

Actuellement, le monde de l'éducation utilise le mot projet dans un sens spéculatif, celui de faire une ébauche, mais pas comme un moyen de réalisation ou de mise en place d'un programme pour atteindre un but.

Dans notre démarche sur le projet professionnel, la notion de projet signifie que l'on fait un schéma qui sera suivi d'un plan pour réaliser l'objectif qui, **dans le cas du projet professionnel, est de prendre une décision d'orientation**. C'est sur la fin du projet que se fera la différence. **L'option de découverte professionnelle DP3** offre, elle aussi, un parcours dans l'esprit de l'éducation à l'orientation (EAO), c'est-à-dire pour aider les élèves à s'informer et à réfléchir sur leur projet d'orientation, **sans déboucher sur les modalités pratiques de leur choix**. Il faut ajouter que dans le cas du projet professionnel (NPP), **le nombre de choix professionnels est plus élevé** que le nombre de choix scolaire.

Il est plus facile de gérer des cibles scolaires en nombre limité que de faire des recherches de choix professionnel, d'autant qu'au collège les élèves qui font une recherche professionnelle ne disposent que de quelques mois pour prendre une décision.

Dans cette partie de l'étude, nous aborderons différents types de projets professionnels :

- NPP au collège pour les élèves volontaires
- Projet d'orientation au lycée, en seconde et en terminale
- Projet professionnel étudiant, dans l'enseignement supérieur.

Dans la mise en place du projet, il faudra tenir compte du profil des jeunes concernés.

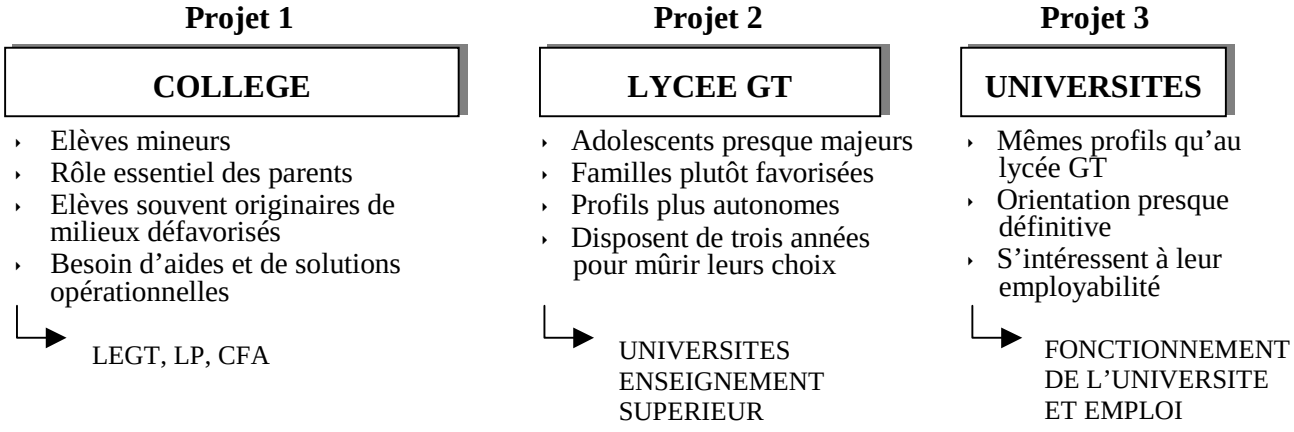

Les formateurs-conseillers ne vont s'intéresser qu'à un seul type de projet professionnel, selon l'établissement où ils se trouvent.

8. LA RECHERCHE DE PERFORMANCE

Les formateurs-conseillers auront à mettre en place deux types de démarche pour les projets professionnels :

- une démarche d'information et de découverte **avec des objectifs de « culture professionnelle »** pour que les jeunes puissent décider avec plus de lucidité ;

- une valorisation du niveau d'activité et d'efficacité des élèves afin d'augmenter leurs chances de réussite auprès des établissements scolaires futurs et des entreprises
  (Entretien, CV, dossier personnel, entraînement)

Au fur et à mesure de la présentation des différents projets professionnels, vous aurez l'occasion de compléter ce chapitre. Ce tableau situe l'évolution de l'orientation dans l'enseignement secondaire.

QUALITE DE LA DECISION ET AMELIORATION DE LA PERFORMANCE

Etablissement		Décider	Affectation	Amélioration des performances
COLLEGE	Conseil de classe voie Pro	Découverte professionnelle	Au sein des LP, locaux ACADEMIE	Utile si l'on rencontre le LP
COLLEGE	Conseil de classe voie LEGT	EAO Education à l'orientation (peu répandu)	Au sein des LEGT du district ACADEMIE	Utile si l'on rencontre le LEGT
LYCEE	Fin seconde GT	Avec le professeur principal	En général, au sein du LEGT	Utile si l'on veut augmenter son image auprès du conseil de 2nde GT
LYCEE	Terminale	Dossier RAVEL l'élève doit connaître le métier qu'il envisage de faire	C'est RAVEL qui fait - la distribution - et l'affectation	Très important si l'on est reçu à l'université

La part de l'irrationnel et du rationnel dans le projet NPP

Irrationnel Le départ

Comment faire le choix premier pour un métier (en troisième).

Transférer, après l'avoir simplifié, le travail scientifique des COP.

- Psychologie de l'orientation, EDC Education des choix, tests, logiciels, ADVP (méthode d'activation du développement vocationnel et personnel), les intérêts professionnels type Holland.
- Intuition des formateurs conseillers.
- Méthode pour démarrer la session avec des élèves qui ont des difficultés à faire des choix premiers.

Rationnel Package

- **Formation des formateurs conseils**.
- **Supports pédagogiques** prêts à être lus ou reproduits et programmation en phase de la session NPP.
- Méthode pour manager un projet.
- **Centre de ressources extérieur** (prêt à l'emploi).
- **Méthode d'organisation de la campagne de découverte professionnelle.**
- Evaluation des résultats individuels – Bilan.
- La recherche de performances.

Amener chaque élève à préparer son dossier (et pièces annexes) et à réussir son entretien au lycée et auprès d'un employeur.

Lycée/ Université

Au niveau du lycée et de l'université, la partie irrationnelle est plus courte mais elle reste essentielle. Tous les élèves qui ont un défaut d'anticipation vont être obligés de fournir à l'administration les éléments de choix de départ. Ils disposent d'une période de trois années au lycée pour faire ces choix et l'université demande cette mention sur ses imprimés.

A partir du lycée : seconde GT, terminale, L1... les élèves doivent noter leurs choix professionnels sur les imprimés d'inscription.

En conclusion – le NPP
Le nouveau projet professionnel

Le nouveau projet professionnel, tel que nous l'avons décrit, innove en **redéfinissant le concept d'orientation professionnelle** de plus en plus nécessaire aux adolescents de 15 à 21 ans. Ce dispositif permettra aussi d'améliorer la qualité et la pertinence des choix professionnels. En quelque sorte, le NPP est une invitation à créer un début de référentiel qui permettrait d'approfondir les principales étapes, tout en créant les outils nécessaires.

Il n'apparaît pas possible, aujourd'hui, d'aller plus loin dans le référencement d'un système NPP, car le plus gros utilisateur est l'Education nationale qui ne peut être contournée sur cette innovation attendue de tous.

Pourquoi avoir fait ce travail sur le projet professionnel ?

- Parce qu'il faut proposer un déroulement pertinent et une méthode avant d'approfondir chacun des points essentiels.

- Parce qu'il devient nécessaire d'approfondir et de vulgariser (professeurs, élèves, parents) certaines connaissances théoriques : psychologie de l'orientation, éducation à l'orientation... en appliquant un principe : pas d'orientation sans les professeurs.

- Pour rappeler qu'il faut créer des cours de qualité afin aider les professeurs dans ce nouveau travail. Les professeurs ne peuvent pas tout créer. Il faut leur proposer des outils communs.

- **Pour mettre à la disposition des formateurs** des outils ayant une dimension régionale ou nationale et les aider dans le lancement pratique de ce module : centre de ressources scolaires et professionnelles, organisation des campagnes de découverte scolaire et professionnelle, assistance pédagogique par Internet...

- Pour améliorer les connaissances de chacun en conduite de projet éducatif.

- Pour initier de nouvelles méthodes d'entraînement et de coaching afin d'aider les élèves à mieux réaliser leurs souhaits

- En innovant avec une pédagogie, à la fois active, et disposant d'outils d'assistance de type TICE, ce qui permettrait également à chaque professeur de réaliser un gain de temps et d'améliorer la qualité des séances.

LE NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL
Résumé du module de formation NPP

PRESENTATION DU MODULE NPP
Plan pour les élèves

Apports théoriques

Education des choix	**Cours et supports**	**Notions d'EAO**
EDC, tests, questionnaires, logiciels	Cours et schémas soignés. Site pédagogique	Education à l'orientation

Point de départ

Bilan scolaire et professionnel avec chaque élève.
Les conditions liées au livret scolaire.
Comment démarrer le processus avec des élèves sans choix de départ.

Information et organisation de la découverte professionnelle

CENTRE DE RESSOURCES (Extérieur)	CAMPAGNE de découverte professionnelle
‣ Assistance pédagogique ‣ Formations scolaires ‣ Formations professionnelles ‣ Marché de l'emploi ‣ Economie, évolutions ‣ Organismes spécialisés ‣ Etc	Préparation Lancement et contrôle de l'opération Le réseau local Fiches techniques

Le management de projet

Quelle structure de projet choisir ?

- Introduire de la culture professionnelle
- Amener les élèves à prendre des décisions

3 TYPES DE PROJET NPP

Au collège	Au lycée	A l'université
Orientation LEGT, LP, CFA	- en seconde GT - en terminale	- consolider les choix - se préparer à l'emploi

Durée de 100 à 200 heures

La recherche de performance

- Une meilleure connaissance de l'information et des processus
- Se préparer à réussir son entrée dans le prochain établissement scolaire et dans l'entreprise

Conclusion Critères d'évaluation de ce type de module

Chapitre 2

LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE EN TROISIEME

La nouvelle classe de troisième, applicable depuis la rentrée 2005, innove avec la mise en place de la découverte professionnelle sous deux formes :

- **l'option facultative de trois heures (option DP3)**
- **le module de six heures (troisième DP6)**

dont les objectifs, les publics et les contenus sont différents. Les premiers essais réalisés en 2006-2007 sont encourageants.

L'enseignement de découverte professionnelle s'appuie sur de multiples collaborations : Ministère de l'emploi, MEDEF, CGPME, UPA, APCM...

La classe de troisième à module de découverte professionnelle (3DP6) se substitue aux différentes classes technologiques, troisième à option technologique, troisième à projet professionnel, troisième préparatoire à la voie professionnelle. Ce changement se situe dans la perspective d'une réduction des sorties sans qualification du système éducatif au niveau des classes spéciales.

L'OPTION FACULTATIVE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE DP3

Cette option de trois heures hebdomadaires a vocation de s'adresser **à tous les élèves de troisième**. Elle vise à apporter aux élèves une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social.

Cette première approche du monde professionnel contribue à élargir et compléter la culture générale des collégiens et **participe à l'éducation à l'orientation** (EAO) en les aidant à poursuivre leur réflexion sur leur projet d'orientation.

Cette option qui s'adresse aujourd'hui aux élèves du collège, de niveau moyen, devrait être généralisée à l'ensemble des troisièmes, suite aux propositions du rapport Lunel. Depuis la rentrée 2006, plusieurs dizaines de milliers d'élèves ont suivi cette formation-action dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'orientation au collège, en utilisant des méthodes proches de celles du projet professionnel.

La durée de l'option DP3 est d'environ 80 heures par an. Les professeurs qui animent ces formations s'outillent d'une année sur l'autre.
La durée des cours est de 2 heures par semaine en moyenne.

ORIENTATION PEDAGOGIQUE DE LA DP3

L'option de découverte professionnelle en trois heures (DP3) vise à offrir aux élèves des classes de troisième du collège une approche sur le monde professionnel et à les aider à poursuivre leur réflexion sur leur projet d'orientation. **Ce module est ouvert à tous les élèves** et peut devenir obligatoire, ces prochaines années.

Les jeunes pourront espérer faire des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation, avec plus de possibilités de qualification (plus de métiers en vue).

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique élaborera une progression annuelle avec les différents acteurs.

Les compétences et connaissances spécifiques nécessaires seront structurées autour de plusieurs axes de découverte : les métiers, les activités professionnelles, les organisations, les lieux et les modalités de formation. Les pédagogues se trouveront dans une perspective d'initiation au monde économique et professionnel, en s'efforçant de présenter de la manière la plus concrète possible les notions abordées.

Compétences visées :

A. Découverte des métiers et des activités professionnelles

- Présenter un métier : tâches, outils, vie du professionnel
- Le métier et son contexte : PME, artisanat, grandes entreprises, secteur public, indépendant
- Métiers et principaux types d'activité : production, services, etc.
- Le progrès technique et l'évolution des métiers

B. Découvrir les organisations

- Voir des exemples locaux, rechercher la diversité des organisations
- Liens entre production et services
- Le rôle des acteurs dans l'organisation
- La place des hommes et des femmes dans les activités

C. Découvrir les lieux et les modalités de formation

- Identifier les principales écoles et formations proposées
- Identifier les diplômes, accès aux qualifications
- Organismes publics liés aux métiers, aux formations à l'emploi (CIO, ONISEP, Missions locales...)
- Mettre en relation les parcours professionnels et les formations

2. DEMARCHE

Elaboration d'une progression annuelle structurée suivant une démarche de projet visant à la rencontre de métiers variés.

Le groupe DP3 devra s'organiser le mieux possible pour mettre en place une liste d'entreprises et un partenariat efficace avec ceux qui ont besoin de jeunes travailleurs à l'issue de leur scolarité.

A terme, avec la généralisation de la DP3, le nombre d'entreprises pouvant accueillir des jeunes et des groupes peut s'avérer limité.

3. PROPOSITIONS D'ACTIVITES

C'est à l'équipe pédagogique qu'il revient de concevoir et d'organiser en fonction d'un contexte local des activités qui facilitent la découverte professionnelle :

- Stages, jobs de vacances
- Enquête, observations
- Réalisation d'un dossier de presse
- Observation de formation dans les lycées de proximité, dans l'université
- Etc.

DP3 – RESUME

La qualité de l'option DP3, passe par la formation des élèves, des programmes et des outils qui vont avec. Il serait utile que les maîtres fassent des stages en entreprise afin d'apporter un langage et des témoignages plus concrets.

Les différentes phases de l'option DP3

A. Découverte des métiers et des activités professionnelles

B. Découverte des organisations
A partir des exemples locaux, rechercher la diversité : acteurs, hommes, femmes, production et services

B. Découverte des lieux et des modalités de formation
Ecoles, diplômes, organismes publics, parcours professionnels.

Démarche

Faire des observations en suivant la démarche de projet, organiser selon le contexte local qui facilite la découverte professionnelle.

(voir page 108, 109 et 111)

Approfondir l'autoformation à ce produit ou la mise en circulation d'un package ou d'un site Internet.

(Mise en application)

TEMOIGNAGE D'UN PROFESSEUR ANIMATEUR DE TROISIEME
Collège en Basse Normandie

L'OPTION DECOUVERTE PROFESSIONNELLE – DP3

Question 1
Comment s'est opérée la mise en place au niveau national ?

Au moment du lancement, les objectifs ont été correctement définis, mais la finalité et la mise en application sont restées plus évasives.

Le vocabulaire :

La même année, l'Education nationale a sorti différents types d'options ; pour la découverte professionnelle, il faut retenir :

- **La classe de découverte professionnelle DP6**, qui est une solution pour élèves en difficultés dans le champ des troisièmes d'insertion et des classes issues de la troisième technologique.

- **L'option découverte professionnelle DP3** qui a été l'objet des enseignements pour l'orientation de ce collège depuis une année.

Les enseignants choisis :

- Certains établissements ont désignés – par défaut – les enseignants qui seront responsables de cette option. Ces professeurs, ni vraiment motivés, ni vraiment concernés par l'option DP3, ont été désignés, assez souvent pour compléter leur emploi du temps.

- Les professeurs de techno qui ont souvent assuré cet enseignement ont privilégié l'outil informatique.

Le choix par les familles :

La confusion entre DP3 et DP6 s'est installée dès le départ, étant donné l'existence de deux appellations trop proches désignant des produits ayant des objectifs différents.

Malgré des efforts répétés pour informer, les réflexions demeurent : « mon enfant ne choisit pas DP3, car je veux qu'il fasse une troisième normale » ou encore : « il n'est pas concerné puisqu'il se destine à une seconde générale ». Pour ajouter à cette confusion, il est à souligner que certains collèges ont choisi de proposer l'option DP3 uniquement à des élèves en difficulté.

Question 2
Comment s'est effectuée votre mise en place de l'option DP3 ?

Avec mon établissement, dès le départ de l'opération DP3, nous avons posé certaines conditions :

– **Les deux heures de DP3 seront placées consécutivement un après-midi** et quelques sorties viendront durant l'année s'intercaler au déroulement habituel (2 intervenants).

– **Le contenu de l'option aura l'objectif d'aider l'orientation mais aussi :**
  - l'ouverture vers la connaissance du monde professionnel
  - la découverte des lieux de formation

– **Cette option sera destinée à tous profils d'élèves** et vient en complément du programme de stage de 3 jours obligatoire en troisième.

– **Cette nouvelle option procure beaucoup de travail** aux professeurs pionniers qui se lancent dans l'expérience.

Question 3
Pouvez-vous nous parler du contenu de la première année (2006 – 2007) ?

– **En début d'année, un peu de théorie sous forme ludique**
  - secteur public / secteur public, secteurs primaire / secondaire / tertiaire... TPE-PME
  - les rôles et les missions au sein d'une entreprise...

  et ensuite de la formation action.

– **La notion de parcours de vie :** témoignages, documents...
  Montrer que la vie professionnelle peut évoluer, montrer différents exemplaires.

– **Recensement des entreprises de la commune** en réalisant une fiche bilan pour chacune.
  Enquête en groupe et individuelle pour connaître le travail des professionnels et comment ils en sont arrivés là.

– **Visites de lycées professionnels**
  Par exemple, visite du lycée hôtelier avec repas préparés et servis sur place par les élèves en formation.

– **Venues de différents intervenants au collège :**
  Les Compagnons du devoir, des cadres du Groupe PSA, un représentant des métiers de la plasturgie, un éducateur travaillant avec des adultes handicapés, etc.

– **Travail individuel guidé**
  - les élèves de troisième devront effectuer un stage de 3 jours en entreprise. Ainsi, les élèves de cette DP3 ont pu bénéficier d'une aide pour réaliser un rapport de stage écrit détaillé et soigné. Entraînement oral au niveau de la présentation de ce stage.
  - Utilisation d'Internet pour chercher une offre d'emploi sur le site de l'ANPE. Réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation.

– **Travail en groupe sur Internet :** recherche de documents, de métiers, de formations...

Question 4
Avez-vous des remarques à faire sur l'option DP3 ?

– **Ouverture d'esprit et curiosité**

Bonne mobilisation des élèves inscrits à la DP3. Le groupe était soudé et motivé. Cela confirme que cette option correspond aux attentes de la troisième générale.

– **Les comportements individuels**

Les élèves les plus dynamiques ne sont pas forcément ceux qui se trouvent en situation délicate face à leur orientation.
Les élèves curieux et intéressés se trouvent être stimulés par les thèmes abordés. L'option DP3 est une formation action qui leur servira en différé, surtout si leur orientation ne pose pas de problèmes.
Deux types d'attitudes peuvent handicaper les élèves : l'élève n'a pas de projet et ne se pose pas de question, ou l'élève a fait un choix hâtif et il ne souhaite pas examiner d'autres voies.

– **L'anarchie documentaire**

Une multiplicité de documents sous toutes les formes mais, pour les lire, cela nécessite un temps considérable.
Il faudrait accéder à des documents plus synthétiques, préparés pour les élèves, afin d'aider l'exploitation de la pédagogie en DP3.

– **Les difficultés matérielles**

- Pour les contacts à l'extérieur, il faudrait disposer d'un car.
- **Les options DP3 voudraient disposer de la taxe d'apprentissage** comme les sections de SEGPA.
- La visite de grandes entreprises nécessite une mise en conformité au niveau des assurances accidents.

– **Généralisation ou pas ?**

- La nature optionnelle de cet enseignement en limite la portée.
- La généralisation risque de poser des difficultés matérielles : accès aux lycées et aux entreprises, accueil de professionnels au collège... car la saturation peut arriver rapidement. A noter qu'il faut créer des équipes d'enseignants qualifiés et motivés pour faire ces formations nouvelles.

– **La formation des enseignants posera un problème**

Comment désigner les enseignants ? La rémunération est-elle attractive ? Comment intéresser des enseignants motivés... ?

Question 5
Concernant la partie irrationnelle du projet professionnel : 1e choix des métiers, connaissance des jeunes et prise de décision, quel est votre point de vue ?

– Nous nous interrogeons sur ce point.

– On peut partir des centres d'intérêts des jeunes pour les informer, ce qui est fait à partir des différents questionnaires utilisés par les COP. Reste la confusion répandue entre centres d'intérêts et réalité (rêve et réalité).

– Donner des informations pour enrichir les connaissances : c'est ce que l'on s'efforce de faire, **mais les délais sont courts pour travailler sur la connaissance et aussi sur la proposition des choix de départ**.

– Favoriser une réflexion qui peut aboutir concrètement à un choix. L'élément qui freine la réflexion peut se situer dans la famille, ou par la décision du conseil de classe, ou encore par l'influence des pairs et de la société.

– Je n'ai pas de solution miracle à proposer, sinon que l'option DP3 permet de développer la connaissance du monde et met la formation spécialisée en contact régulier avec chaque élève.

– Chez certains élèves, le déclic se fait facilement, chez d'autres, par contre, c'est la « prise en charge complète » que l'on attend : facteurs éducatifs, facteurs psychologiques (inhibition...) C'est un point du cursus de l'orientation qui reste lui aussi irrationnel.

Question 6
Quelles propositions faites-vous pour améliorer l'efficacité de la DP3 ?

Pour améliorer l'orientation, c'est-à-dire la réussite des élèves, il reste des solutions à inventer mais aussi quelques incohérences à rectifier.

Les incohérences – Le diagnostic

Alors qu'un nombre appréciable d'élèves rencontre de sérieuses difficultés pour obtenir le baccalauréat général et technologique et que beaucoup d'entre eux ont les pires difficultés à s'insérer professionnellement, **les notes du rectorat incitent à plus de souplesse pour le passage en seconde générale**.

On peut constater aussi que les formations en lycée professionnel n'évoluent pas en fonction des besoins du monde du travail. L'adaptabilité du système est faible.

Les idées

L'Education nationale devrait faire des efforts pour s'adapter aux évolutions du monde du travail. Par ailleurs, le « monde économique » (les employeurs) devrait améliorer son image auprès des jeunes. Soulignons que les métiers qui concernent le lycée professionnel peuvent être différents de ceux qui concernent le CFA.

Lycées professionnels

Principalement BEP

- Tertiaire
  (Commerce, secrétariat, compta)
- Industrie
  (Electricité, mécanique)
- Sanitaire et social
- Hôtellerie-Restauration
- Automobile Maintenance

Apprentissage

Principalement CAP

- **Apprentissage artisanal** (APCM)
- BTP (CAAA BTP)
- Alimentation-Cuisine
- Automobile-Maintenance (A.N.F.A.)

C'est aux fédérations professionnelles de développer la publicité et l'image des métiers dans chaque secteur professionnel et en particulier les grandes organisations nationales : APCM, industrie, BTP, hôtellerie-restauration, maintenance automobile...

Fin de l'interview

LE MODULE DE DECOUVERTE PROFESSIONNELLE
3 DP6

Il concerne plus particulièrement un public d'élèves **fragiles scolairement,** prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation (CAP-BEP) **à l'issue d'une classe de troisième spécifique**.

Le module de découverte professionnelle, 6 heures, **est le plus souvent implanté en LP** pour bénéficier de la présence des autres élèves qui ont déjà choisi un métier. L'objectif principal de ce module est d'aider les élèves dans la construction de leur projet personnel et scolaire.

Les enseignements généraux de la classe 3DP6 peuvent être assurés au collège (convention entre le collège et le lycée professionnel).

Le point de vue des directeurs de CFA

Depuis la rentrée 2007, les CFA reçoivent de nombreuses candidatures, en vue du CAP, émanant de jeunes issus de la découverte professionnelle, et **il faut reconnaître que c'est un progrès**.

Parfois, les professeurs chargés de ces enseignements ont tendance à ne pas expliquer suffisamment à l'élève le fonctionnement du marché du travail. C'est l'entreprise qui connaît ses besoins, c'est le CFA qui connaît ses capacités d'accueil et il peut y avoir des différences de mentalités entre le monde des entreprises et celui de l'enseignement public.

Ce serait sans doute une amélioration que les professeurs chargés de ces modules fassent des stages en entreprises ou en CFA.

En Alsace-Moselle, il existe un statut d'inspecteur de l'apprentissage, qui affecte les apprentis (CCI-point A) qu'il ne faudrait pas confondre avec le rôle de coach et d'accompagnateur des professeurs chargés des modules de découverte professionnelle.

Le tableau des enseignements en 3 DP6

(En page suivante)

Ce tableau montre l'évolution de la **diversification des programmes** qui détaillent les enseignements facultatifs (module DP) alors qu'il n'existe qu'une seule classe obligatoire de troisième pour les enseignements généraux.

C'est ce modèle qui devrait regrouper les classes de type technologie où les élèves s'appuient de plus en plus sur un projet professionnel qui les destine au CAP/BEP.

Durée : 6 heures par semaine soit 220h qui permet un travail important de découverte professionnelle.
Programmes : proches de la DP3

Le schéma ci-dessous de la troisième DP6 devrait concerner à terme tous les jeunes de 15 ans connaissant des difficultés scolaires importantes.

HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS TROISIEME DP6
2 classes de 24 élèves

	Enseignements généraux	Horaires élèves	Horaires professeurs pour les 2 classes
En LP ou au COLLEGE	Français › classe entière › ½ classe	 2 h 3 h	 4 h 12 h
	Mathématiques › classe entière › ½ classe	 2 h 2 h	 4 h 8 h
	Langue vivante › Anglais (2 groupes) › Espagnol (1 groupe)	 3 h 3 h	 6 h 3 h
	Hist. géo Ed. civique › classe entière › ½ classe	 2 h 1 h	 4 h 4 h
	Arts plastique › classe entière	 1 h	 2 h
	SVT › classe entière	 1.5 h	 3 h
	Physique chimie › ½ classe	 2 h	 8 h
	EPS › classe entière	 3 h	 6 h
En LP	**Découverte professionnelle** › **techno (groupe)** › **Module (groupe)** › **B2i (groupe)**	 **2 h** **6h** **1 h**	 **6 h** **18 h** **3 h**
	TOTAL	**31.5 H**	**91 h**

Chapitre 3

LE PROJET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT (PPE)

Toutes les universités françaises n'ont pas attendu le rapport Hetzel d'octobre 2006 pour réfléchir à l'insertion professionnelle des étudiants. Elles ont créé un enseignement, depuis 1966, « le projet personnel et professionnel (PPP) », pour aider les étudiants à faire des recherches sur le métier qu'ils souhaitent exercer, à rencontrer des professionnels dans le secteur concerné, pour présenter un dossier et faire un exposé qui servira d'évaluation de ce travail.

• Le projet professionnel, vers une nouvelle dynamique

Plus récemment, le module PPE a été créé pour répondre à l'évolution apportée par le LMD.

Article 2 : « les parcours » sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au delà, leur projet professionnel. Ils facilitent ainsi leur orientation.

Le projet professionnel conditionne le projet de formation (et non l'inverse). En L1 = 350.000 étudiants. 80 % d'entre eux sont dans le flou concernant leur projet professionnel. Ils peuvent faciliter ainsi leur insertion. Il est donc de la responsabilité de l'université d'inciter les étudiants à élaborer un projet professionnel étudiant. Actuellement, la moitié des universités mettent en œuvre ce dispositif.

Le module PPE cherche à rendre l'étudiant acteur de son orientation et à lui apprendre la méthode de la recherche.

• UE MPP - Projet professionnel de l'étudiant

Ce module est prévu dès le premier semestre de licence. C'est un enseignement qui permet d'acquérir trois crédits ECTS.

Objectifs :

- Inciter l'étudiant à réfléchir à un projet en termes d'activité professionnelle pour l'aider à mieux construire son parcours de formation.
- Transmettre à l'étudiant une méthode pour l'aider à définir ou préciser ce projet professionnel.
- Amener l'étudiant à confronter son projet aux réalités professionnelles.
- Initier un processus. Le travail effectué par l'étudiant à l'occasion de ce module ne doit en aucun cas être considéré comme figé ou définitif : son projet sera amené à évoluer en même temps que sa réflexion.
- En supplément : l'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Etudiants concernés :

– Tous les nouveaux inscrits en première année dans les matières qui préparent à cet UE.

Déroulement :

– 1 séance en amphi en septembre
– 4 séances de travail, de 2 heures chacune, en groupes d'une trentaine d'étudiants.

L'étudiant choisit son thème de recherche (métier, profession, secteur d'activité...) au cours de la séance en amphi. Il est ensuite affecté à un groupe et appelé à travailler en équipe, sous l'encadrement d'un enseignant. Par la suite, il doit rédiger un dossier personnel et présenter oralement les résultats de son travail.

Notations et critères d'évaluation : **Note / 20**

Le travail de l'étudiant est évalué et noté à partir des critères suivants :

– La recherche documentaire (sources diversifiées)
– La réalisation d'interviews de professionnels
– La présentation du dossier et de ses annexes
– La qualité de l'analyse critique des informations obtenues
– La présentation orale du travail effectué

Ce que pensent les étudiants du projet professionnel

5000 questionnaires à Lyon 1.

Synthèse : Le travail demandé m'a appris :	*d'accord*
– à aller chercher de l'information	75.3 %
– à prendre des contacts à l'extérieur	76.2 %
– à découvrir des éléments concrets et vécus sur le secteur professionnel	83.2 %

En résumé, le projet de l'étudiant en L1

- Pour élaborer son projet personnel de formation et d'insertion professionnelle
- Connaissance du métier d'étudiant et méthodes de travail de l'enseignement supérieur
- Pour affiner ses choix d'orientation
- Pour s'immerger dans le monde professionnel

En supplément :

- Pour entrer dans la vie professionnelle
- Pour faire vivre le réseau des « anciens » de l'université

Les étudiants peuvent bâtir leur projet professionnel en visitant les sites ci-dessous :

ANPE	Comment élaborer des projets professionnels	www.anpe.fr
L'ÉTUDIANT	Elaborer son projet professionnel en 4 étapes	www.letudiant-emploi.fr
APEC	De la réflexion à la réalisation	www.apec.fr
STUDYRAMA	Etablir un projet professionnel	www.studyrama.com

ASSOCIATION PROJETPRO.COM

FACILITER LE PASSAGE DE LA TERMINALE A L'UNIVERSITE
Les actions ministérielles

Différentes actions ministérielles se mettent en place dans le même esprit que celui du PPE.

- **Informations sur Internet**

  Le portail www.etudiant.gouv.fr

- **L'orientation active à l'université pour les élèves de terminale**

  Elle permet à tout élève en classe de terminale qui envisage de poursuivre ses études à l'université de bénéficier d'une aide personnalisée à l'orientation par les personnels de l'université : l'élève envoie un dossier et reçoit en retour un avis de l'université, éventuellement accompagné d'un conseil pour explorer d'autres pistes.

  Cet avis reste indicatif : il n'empêche pas l'élève de s'inscrire dans la filière de son choix à l'université.

- **Le dossier unique de candidature dans l'enseignement supérieur**

  Cette procédure, **déjà mise en œuvre dans l'académie de Nantes**, concerne tous les élèves de terminale. Elle leur permet de consulter, **sur un seul site, l'ensemble des formations** d'enseignement supérieur qui lui sont proposées.

  Ils y formulent leurs vœux d'inscription.

  Une fois admis dans une filière, en suivant la procédure propre à chaque établissement, l'élève libère des places qui sont immédiatement remises à disposition.

  La mise en place de ces différentes actions ministérielles se fait progressivement.

NB – Ces différentes actions cherchent à aider les élèves pendants les derniers mois du cycle d'orientation. La mise en place d'un projet professionnel au lycée reste toujours problématique par manque de temps et de durée et aussi parce que la connaissance du « choix régional des formations » paraît suffire aux élèves de lycée.

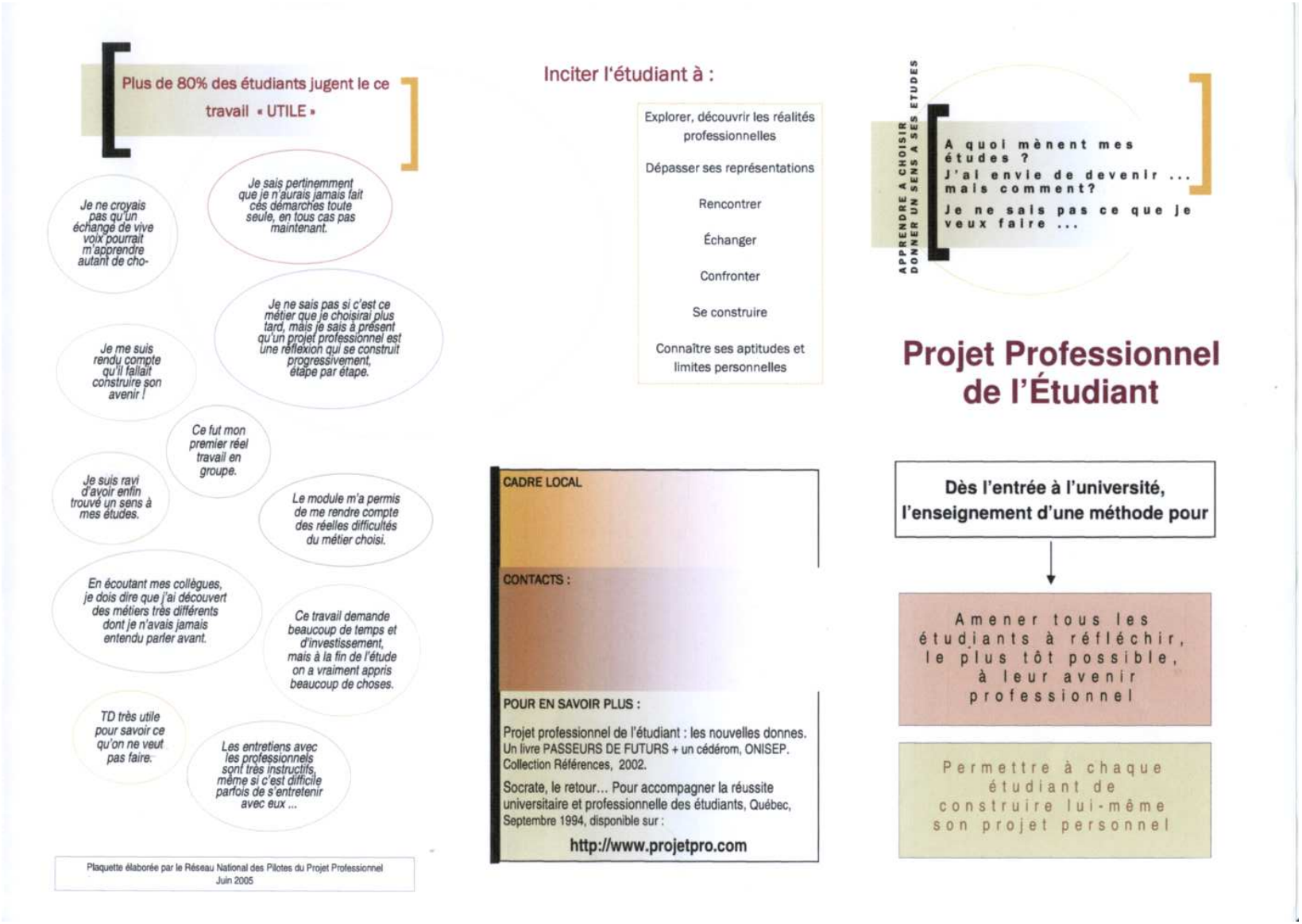
Plus de 80% des étudiants jugent le ce travail « UTILE »
Je ne croyais pas qu'un échange de vive voix pourrait m'apprendre autant de cho-
Je sais pertinemment que je n'aurais jamais fait ces démarches toute seule, en tous cas pas maintenant.
Je ne sais pas si c'est ce métier que je choisirai plus tard, mais je sais à présent qu'un projet professionnel est une réflexion qui se construit progressivement, étape par étape.
Je me suis rendu compte qu'il fallait construire son avenir !
Ce fut mon premier réel travail en groupe.
Je suis ravi d'avoir enfin trouvé un sens à mes études.
Le module m'a permis de me rendre compte des réelles difficultés du métier choisi.
En écoutant mes collègues, je dois dire que j'ai découvert des métiers très différents dont je n'avais jamais entendu parler avant.
Ce travail demande beaucoup de temps et d'investissement, mais à la fin de l'étude on a vraiment appris beaucoup de choses.
TD très utile pour savoir ce qu'on ne veut pas faire.
Les entretiens avec les professionnels sont très instructifs, même si c'est difficile parfois de s'entretenir avec eux ...
Plaquette élaborée par le Réseau National des Pilotes du Projet Professionnel
Juin 2005
Inciter l'étudiant à :
Explorer, découvrir les réalités professionnelles
Dépasser ses représentations
Rencontrer
Échanger
Confronter
Se construire
Connaître ses aptitudes et limites personnelles
CADRE LOCAL
CONTACTS :
POUR EN SAVOIR PLUS :
Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles donnes. Un livre PASSEURS DE FUTURS + un cédérom, ONISEP. Collection Références, 2002.
Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants, Québec, Septembre 1994, disponible sur :
http://www.projetpro.com
APPRENDRE À CHOISIR
DONNER UN SENS À SES ÉTUDES
A quoi mènent mes études ?
J'ai envie de devenir ... mais comment?
Je ne sais pas ce que je veux faire ...
Projet Professionnel de l'Étudiant
Dès l'entrée à l'université, l'enseignement d'une méthode pour
Amener tous les étudiants à réfléchir, le plus tôt possible, à leur avenir professionnel
Permettre à chaque étudiant de construire lui-même son projet personnel

Un enseignement obligatoire - Un travail évalué et noté

CONTENU ET DEROULEMENT

L'acteur principal : **l'étudiant**

Un travail en 6 étapes

Un cadre de recherche précis à l'intérieur duquel l'étudiant a toute liberté

1) L'étudiant choisit librement son thème de recherche (un métier, une profession).

Un choix personnel

Au départ : un métier que l'étudiant a réellement envie d'explorer

Un questionnement

2) En équipe (de 2 ou 3 étudiants), il fait le point sur ce qu'il sait ou croit savoir et se pose des questions.

3) L'équipe entreprend une recherche documentaire et restitue les premiers résultats au reste du groupe.

Une recherche documentaire de type universitaire

Un travail d'équipe

L'envie d'en savoir plus

Des prises de contact et des rencontres avec des professionnels

4) L'équipe réalise plusieurs interviews de professionnels et en rend compte au reste du groupe.

Une synthèse et une analyse critique personnelle

5) L'étudiant réalise un dossier personnel où il restitue sa démarche ...

6) ... et présente oralement, en équipe, les principaux résultats de la recherche, en s'appuyant sur un poster.

De la créativité

Un exercice de communication orale

20 ans d'existence
35 000 étudiants concernés chaque année et autant de professionnels rencontrés

Les personnes ressources pour l'étudiant

L'intervenant

⇨ Encadre et accompagne les étudiants dans leurs démarches personnelles

⇨ Donne des consignes précises, aide à formuler des questions, favorise les échanges et la créativité

⇨ Impulse et évalue le travail de l'étudiant .

Les professionnels

⇨ Accueillent les étudiants et répondent à leurs questions

⇨ Illustrent autant d'itinéraires et de réalités professionnelles possibles

⇨ Font partager leur passion, témoignent du plaisir d'exercer leur métier mais aussi de ses contraintes.

1984 : L'Université Claude Bernard (Lyon I) crée le Module Projet Professionnel

2004 : L'UE « Projet Professionnel de l'étudiant » fonctionne dans plus de 35 universités

Une innovation aujourd'hui centrale dans les parcours LMD

Les parcours « sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement (...) leur projet professionnel »

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au grade de Licence

Chapitre 4

PREPARER LES JEUNES A L'EMPLOI

Pour le jeune, l'insertion professionnelle doit se préparer avant la fin de son cursus d'études et passe par la construction d'un projet personnel et professionnel. De plus en plus, les établissements scolaires vont créer des modules de formation supplémentaires ou mettre en place des ateliers d'aide à l'insertion professionnelle.

Si la mode actuelle est plus orientée sur **l'acquisition progressive du « métier d'étudiant »**, cela ne doit pas nous faire oublier que les grandes écoles, l'ESC en particulier, et certaines sections d'universités, se sont dotées depuis de nombreuses années d'une préparation à l'emploi, doublée du développement d'un réseau des « anciens ».

Actuellement, le besoin de l'université et de l'enseignement professionnel est de **s'immerger dans le monde professionnel**.

Tables rondes et conférences avec des professionnels, visites d'entreprises, stages en entreprises et, mieux, des semestres ou trimestres en entreprises. Ajoutons le développement de partenariats avec les entreprises pour clarifier les potentiels de compétences.

Mieux connaître les entreprises est un moyen d'entrer dans la vie professionnelle

STAGES, ATELIERS, PRECISER LE PROJET PROFESSIONNEL

Le service d'information et orientation (SIO), qui est un service aux étudiants, que l'on retrouve dans les universités, sort de plus en plus de son rôle concernant les études pour aider les étudiants :

- à construire leur projet personnel et professionnel
- à les préparer à leur insertion professionnelle

Différentes prestations pour les jeunes en direction de l'emploi :

- Atelier CV et lettre de motivation
- Entraînement à l'entretien individuel (simulations)
- Espace documentaire, fonds documentaires
- Espace bureautique
- Bilan de compétences
- Travail d'ajustement sur le parcours scolaire et professionnel, et sur le projet professionnel
- Journées d'information à thème
- Renseignements complémentaires, etc...

Avec l'ASSEDIC et l'ANPE, présentation de démarches à effectuer à la fin de ses études.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET L'EMPLOI

Le projet professionnel des jeunes (CAP, BEP et BAC PRO) ne sera pas abordé dans le détail. C'est à la fin du collège, en troisième, que cette population peut bénéficier de l'option DP3 ou du module DP6, mais, dans les faits, le projet professionnel au collège, pour les jeunes destinés à la voie professionnelle, est souvent bâclé.

Cependant, les faits sont là pour nous rappeler les besoins de ces jeunes du lycée professionnel. Ce qui les intéresse le plus c'est trouver un emploi qui satisfasse leur amour-propre, avec un salaire intéressant et une évolution de carrière réelle.

Pendant les deux années de BEP, 80.000 élèves sortent de l'école. Le taux de chômage pour ces élèves sortants sans diplôme est très élevé (environ 35%).

C'est donc une aide à l'insertion professionnelle qu'il faut mettre en place dans les lycées professionnels dont nous rappellerons les points principaux :

- Accompagner individuellement et collectivement les futurs diplômés (BEP et BAC PRO) en les aidant à :
  - identifier leurs compétences
  - connaître leur marché de l'emploi potentiel
  - savoir communiquer avec le monde de l'entreprise
  - comprendre le processus de recrutement
  - créer les outils indispensables et bénéficier d'entraînement

- Partenariat avec l'ANPE, intervenants extérieurs...

A l'occasion de cette formation pratique, il serait bon de vérifier les méthodes de travail utilisées par ces élèves et les remobiliser à cette occasion sur leur progression scolaire actuelle.

Chapitre 5

LE SECTEUR PRIVE ET L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Au même titre que le soutien scolaire, le conseil à l'orientation et le coaching scolaire deviennent des métiers recherchés, car ils prennent en compte la personnalité de l'élève et l'aident à construire un projet ou une réussite.

ACADOMIA, IECE, MOSAÏQUE, METHODIA, KEEPSCOOL... font partie des leaders du marché du soutien scolaire ; en 2006, ils ont ouvert des services d'aide à l'orientation au collège et au lycée.

Ces agences estiment qu'il faut bien apporter une réponse aux jeunes qui n'ont pas trouvé de réponse satisfaisante auprès des enseignants et de leurs conseillers d'orientation psychologues habituels. Les responsables de ces centres, qui emploient le plus souvent des professeurs du service public pour le soutien scolaire privé, ont une argumentation sur l'orientation qui leur est propre *: « les élèves sont orientés vers des études en fonction de leurs notes et non pas vers des métiers en fonction de leurs envies, de leur personnalité et de leurs aptitudes... » « Beaucoup de jeunes réfléchissent études, alors qu'il faut réfléchir métier. »* Ajoutons qu'au moment d'aider les jeunes dans leur orientation, il est possible de les « coacher » pour les remobiliser scolairement et au niveau de leur motivation.

ACADOMIA, leader sur le marché du soutien scolaire à domicile, propose un service d'aide à l'orientation dans ses 85 agences :

– six heures d'entretien et des tests pour 420 €

D'autres, comme METHODIA offre des prestations plus courtes :

– 120 € pour 2 heures d'entretien.

Ce succès s'explique en partie par le **crédit fiscal** dont bénéficient les parents qui utilisent ce type de services.

Par ailleurs, le magazine PHOSPHORE (Bayard) propose gratuitement des fiches métiers sur son site Web et des conseils pour l'orientation professionnelle (www.phosphore.com)

Le soutien scolaire, le coaching et l'orientation deviennent un marché qui cherche à apporter une autre réponse que celle du secteur public. Ceci aura au moins pour conséquence d'augmenter le niveau technique du métier de conseillers, des méthodes et des outils employés avec les adolescents.

- **Les avantages de ces nouveaux services**

Les chambres de commerce et d'industrie, pour répondre elles aussi à ces nouveaux besoins, ont créé des centres positionnés sur les élèves du lycée, sur des jeunes intéressés par l'enseignement technique, et sur l'orientation vers les « contrats de professionnalisation pour les entreprises ». A Paris, la CCIP a créé le « Bureau d'information et d'orientation professionnelle (BIOP) sur cet objectif.

L'année dernière, ce BIOP a reçu 500 élèves, en particulier en proposant des « passeports » à 310 € pour environ 4 séances.

Ces différentes formules présentent de nombreux avantages pour les familles : une année perdue n'a pas de prix, il faut rencontrer des spécialistes qui tiennent compte de la psychologie de l'élève et qui possèdent une bonne connaissance des possibilités d'orientation. Par ailleurs, les jeunes réclament de plus en plus de temps pour faire leur choix et se sentent perdus face à la complexité de l'offre de formation et de l'offre des métiers. Ces jeunes désirent des renseignements concrets et adaptés.

D'ailleurs, les organisations de parents d'élèves (FCPE) partagent ce point de vue tout en déplorant que le service public ne fasse pas ce travail. En conclusion, l'état doit donner à tous les moyens de bénéficier d'une bonne orientation scolaire et professionnelle, ce qui va remettre en cause le modèle scolaire actuel qui est inadapté sur ce point (trop collectif).

- **L'évolution des techniques d'orientation par des cellules spécialisées**

Sur le plan de l'efficacité et de l'évolution des techniques attachées à l'orientation (scolaire et professionnelle), les dispositifs créés pour le collège, le lycée et le professionnel **devraient contribuer à développer la pertinence des pratiques actuelles**. Ces cellules spécialisées n'ont pas les contraintes collectives du système d'orientation public. Les équipes de 4 à 8 conseillers par centre s'adressent à des élèves volontaires qui disposent de plus de temps pour le travail individuel et d'outils bien ajustés à la main de chaque conseiller.

L'EXEMPLE DU BIOP :

Les prestations principales sont bien définies et bien préparées :

1. Rendez-vous d'orientation
   Prise de contact, diagnostic, réponse à des problèmes *(2 séances)*

2. Passeport pour l'orientation
   Aller jusqu'aux propositions d'orientation scolaire et professionnelle *(4 à 6 séances)*

3. Bilan de compétences

4. Choix RAVEL
   Aider les futurs bacheliers dans leurs choix post-bac.

   Etc...

Pour faire ce travail régulier, le BIOP a été amené à faire des choix d'organisation qu'il améliore en permanence.

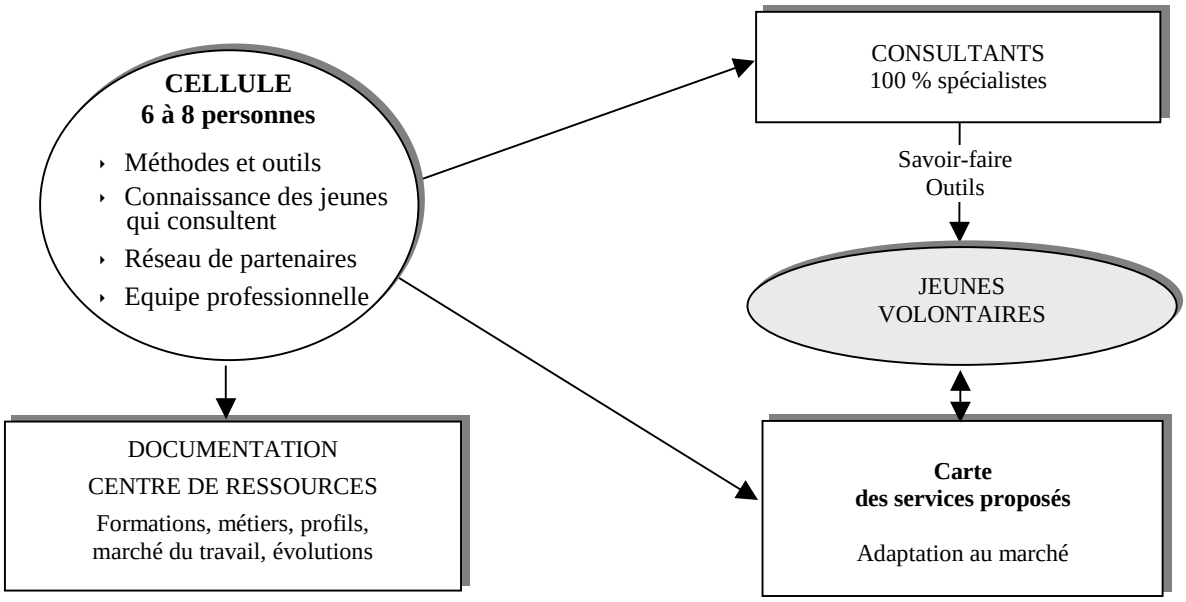

Ce travail, en petite structure avec des moyens modernes et avec des élèves motivés, crée un cercle vertueux sur le plan de la recherche et de la pratique, alors que le système d'éducation public paraît plus dispersé avec des difficultés à mobiliser et à professionnaliser ses enseignants.

- **Centre de formation des apprentis (CFA)**
  L'apprentissage et le recrutement de ses apprentis

A la différence du lycée professionnel qui accepte la presque totalité des « élèves affectés par l'académie », le CFA doit faire preuve de discernement pour valider les projets professionnels des candidats qui viennent à lui. Ces dernières années, la promotion de l'apprentissage au travers des établissements scolaires est de mieux en mieux accueillie, ce qui a fait augmenter le nombre de candidatures. Ce qui plaît principalement aux jeunes c'est le changement de vie et l'expérience, une autre pédagogie avec l'alternance et le fait de gagner de l'argent de suite.

Les CFA ont développé des services pour leur promotion, pour le recrutement et pour le suivi des apprentis. Le véritable problème aujourd'hui est d'augmenter la qualité des élèves dans certaines sections. Pour faire face à ces besoins, certains conseils régionaux encouragent la création de postes de Développeurs de l'apprentissage.

En fait, l'opération de recrutement va permettre de vérifier le projet professionnel des apprentis qui de plus en plus bénéficient de l'option DP3 et du module DP6. Il faut aussi former ceux qui ne sont pas prêts et les aider à compléter leur parcours de découverte professionnelle.

A la rentrée 2007, les conseillers en promotion et en recrutement des CFA ont noté un taux élevé de jeunes passés par un « module de découverte professionnelle ». Pour l'entrée en CAP, le module DP6 est le plus fréquent. Il semblerait que le rôle des enseignants chargés de ces classes qui accueillent des élèves en graves difficultés scolaires soit en progrès pour la préparation à l'insertion en apprentissage, même s'il peut exister des différences de mentalités entre le milieu scolaire général et celui des entreprises qui embauchent des apprentis.

CONCLUSION

La part des projets professionnels

LA DECOUVERTE PROFESSIONNELLE INTRODUIT UN UNIVERS AUTHENTIQUE DANS LE SYSTEME SCOLAIRE

Avec la pratique d'une formation-action « au projet professionnel », chez la majorité des élèves, c'est un changement considérable qui vient relativiser la scolarité de la connaissance et sa méthode de récompense spécifique.

Le développement de la culture professionnelle qui s'est introduite ces dernières années est une chance pour le système éducatif français ; il faut souhaiter que cela provoquera une prise de conscience collective des pratiques et des finalités concernant l'éducation à l'orientation.

Quel avenir pour l'école, quel avenir pour le travail, quelle conception de l'humain ?

Le travail sur le projet professionnel est un moyen destiné à faire réfléchir l'école sur ses finalités et y introduire progressivement la vie extérieure tout en amenant chacun à se pencher sur la construction de son avenir.

LA PART DES PROJETS PROFESSIONNELS DANS LA VIE DES JEUNES
Rappel sur la psychologie des adolescents

Le langage de la pédagogie est-il le langage de l'orientation et des choix ? Prenons quelques exemples : skill-aptitude, talent... knowledge, connaissances... capacités, compétences, ce qui peut se démontrer... Dans le cadre de l'orientation, découvrir les aptitudes et les talents suppose que nous ayons la possibilité d'offrir une orientation afin de cultiver les talents. Il en va de même avec le développement des compétences dans un milieu scolaire qui, assez souvent, ne donne plus envie d'étudier. Reste l'univers des connaissances qui se trouve être le plus adapté aux élèves destinés au lycée et à l'université.

Par contre, citons un mot qui n'appartient pas au champ de la pédagogie : CHOIX. Une partie des sciences de l'orientation tourne autour de cette notion qui intéresse le processus d'orientation à son début, mais qui peut changer par la suite. Il existe des méthodes savantes pour saisir et développer les choix, ce qui peut être une aide pour les jeunes qui désirent élaborer un projet professionnel. Ces méthodes qui sont actuellement connues des psychologues mériteraient d'être mise à la portée des formateurs.

L'objectif de l'introduction du projet professionnel est d'apporter aux jeunes la durée, la découverte extérieure, de nouvelles interrogations, une méthode, un style de travail différent ainsi que l'accompagnement d'un formateur-conseil qui va amener le changement par son expérience.

Ces programmes de 50 à 120 heures, avec une pédagogie active vont faire leur place au sein des enseignements courants.

LE MANQUE DE DISPONIBILITE DES ADOLESCENTS

Lors d'une précédente étude sur l'adolescent de 15 à 20 ans en milieu scolaire, nous avions souligné les obstacles à la scolarité qui proviennent de la société, ainsi que le manque de réalisme des projets d'avenir de beaucoup de jeunes.

Nous rappelons certains points qui caractérisent l'adolescence, en particulier le manque de temps et de persistance à consacrer aux études et au projet professionnel.

La motivation chez les élèves

Les études passent en second, après le plaisir qui se développe au travers de la convivialité et du divertissement. L'organisateur du plaisir se confond avec les nouveaux médias. La société, les médias... ont besoin de l'adolescent comme consommateur et savent justifier de leur position.

Les points difficiles que relèvent les CPE

La démotivation, le manque de travail personnel, l'absentéisme, le mal être de beaucoup de jeunes, situations de familles difficiles, les addictions, les transgressions, les problèmes psychologiques... et le manque de formation des enseignants à la psychologie de l'adolescent.

Les médecins scolaires

Les médecins scolaires soulignent chez les adultes le manque de temps à consacrer aux élèves et la démission parentale qui lève le contrôle des limites.

Le rôle de la consommation

Les jeunes croulent sous l'influence de la publicité, ce qui les détourne de l'objectif principal. C'est non seulement le temps des adolescents qui leur est confisqué par la consommation, mais également leur combativité et leur pouvoir d'initiative.

Le 1° objectif des formations au projet professionnel, Occuper le terrain !

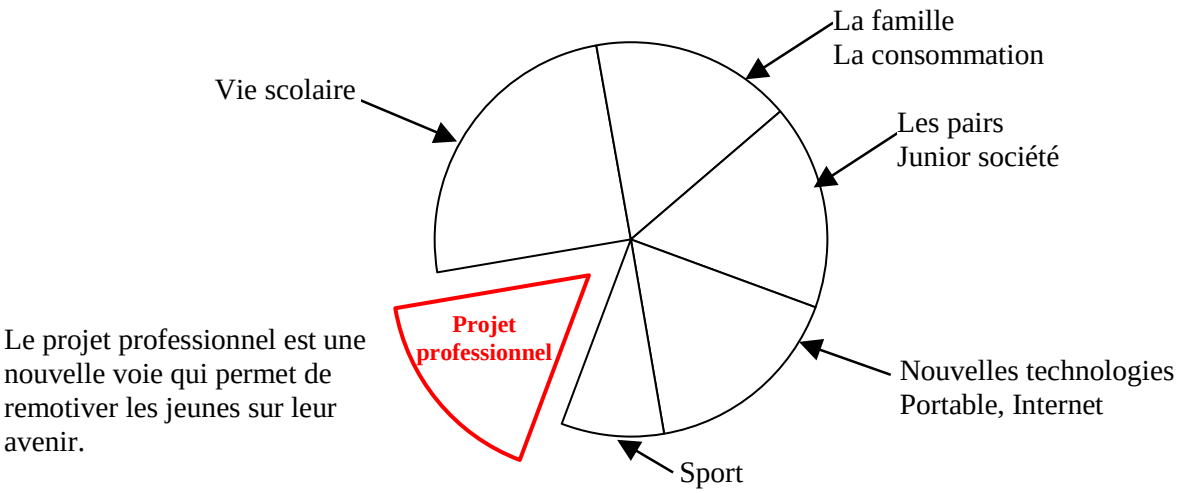

Le projet professionnel est une nouvelle voie qui permet de remotiver les jeunes sur leur avenir.

Donner au projet professionnel sa juste place

COMPARATIF PROJETS PROFESSIONNELS ET ASSIMILES

PROJETS METHODES	DESCRIPTIF	ORIENTATION	DEMARCHE MAITRISEE				
			Bilan de départ Education des choix	**Centre de ressources et de métiers**	**Réseau de découverte scolaire et profes.**	**Cours et plan de travail**	**Accompagn. de la décision**
Projet d'orientation 3ème, seconde, terminale	Une procédure d'orientation basée sur la demande des souhaits de l'élève, et selon le calendrier	x Le plus important	COP	Flou	Flou		Affectation
Orientation active	Recherche d'amélioration du système type RAVEL, avec dossier de consultation pour les universités		SIO / U	Dossier unique			
EAO Education à l'orientation	Cette démarche vise à créer chez l'élève un nouvel esprit et développer des compétences	Un état d'esprit encore difficile à évaluer					
Entrée au lycée professionnel PP	La moitié des élèves du collège est concernée par le projet professionnel	x	COP	x Encore flou	x Encore flou		Affectation
NPP – Nouveau projet professionnel	Un modèle pour améliorer la démarche actuelle de PP	Expérimental	COP FORMATEUR	x	x	x	Formateur
DP3 – Option de découverte professionnelle	Une formation action de 70 heures bien acceptée pour les élèves de tous niveaux	x	COP FORMATEUR	A améliorer	A améliorer	x	x
DP6 – Module de découverte professionnelle	Le module DP6 de 220 heures qui est intégré à une classe concerne les élèves en échec scolaire	CAP-BEP	COP FORMATEUR			x	x
PPE - Projet Professionnel Etudiant	Les étudiants de L1 suivent ce module : soit sous la forme d'une UE, soit avec le SIO de leur université		x	x	x	x	x
Projet emploi	Certaines universités et écoles privilégient l'insertion professionnelle l'année des diplômes	Avant diplômes	x	x	x	x	x
Les agences d'information et d'orientation professionnelle	Les CFA, les CCI, les universités créent des bureaux d'orientation professionnelle		x	x	x	x	x

Indéniablement, les organismes en charge des futurs bacheliers et des étudiants sont en train de rattraper leur retard au niveau des méthodes, des moyens et du professionnalisme des conseillers. Par contre, l'orientation massive au collège et au lycée reste une problématique difficile à résoudre.

CONCLUSION GENERALE

L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Apporter des améliorations plutôt que réformer

Le système actuel est en place depuis 1973. Les décisions ministérielles récentes laissent penser que 2008 devrait être une année de changement, sans aborder cependant un projet de réforme d'ensemble. Ceux qui « pratiquent » l'orientation depuis plusieurs années et qui ont acquis une certaine sagesse plaident plutôt pour l'amélioration des rouages essentiels et des liaisons. Ce qui est attendu, c'est la généralisation du projet professionnel avec la découverte professionnelle qui a été une innovation en 2007 et qui devrait être à l'origine de nombreux changements. Par contre, **les finalités de l'orientation**, **sur le plan national, ne sont toujours pas définies** (l'orientation, pour quoi faire ?).

Eduquer les élèves, c'est le rôle des enseignants et de la pédagogie, distribuer les effectifs par une orientation démocratique, c'est le rôle de l'administration qui détient les moyens de l'affectation des élèves, concevoir et réaliser les différents outils nécessaires à l'orientation, avec une modernisation également nécessaire. Proposer des moyens et des outils pour l'ensemble, c'est la responsabilité de l'organisme spécialisé.

Le rôle des enseignants paraît de plus en plus indispensable mais il faut les former et les outiller. Il y a deux manières de le faire :

- leur confier des outils avec la charge pour eux de se débrouiller, comme le font les artisans ;
- ou créer des cellules spécialisées, des produits à grande diffusion, à l'image de l'industrie automobile et s'assurer de la formation des maîtres à l'utilisation de ces produits.

L'Education nationale est la plus grande entreprise du monde et sa maîtrise des processus et des outils mériterait une approche plus industrielle.

QUELQUES REMARQUES SUR LE PROCESSUS ACTUEL

La préparation de l'orientation au collège

Il paraît souhaitable d'opter pour un cycle d'orientation à 2 ans, en quatrième pour la préparation, et en troisième pour l'action. Après un bilan en début d'année, la classe de quatrième devrait permettre la mise en place de plans scolaires individuels et de plans d'action en tenant compte des points faibles de chacun.

Actuellement, le secteur privé et les CCI en partenariat avec le BIOP ont mis au point des méthodes qui permettent de faire un diagnostic d'élève en quelques heures et de lui conseiller un plan de travail efficace. Le point de départ du projet professionnel reste un moment difficile qui a besoin d'outils prédictifs.

Par ailleurs, les conseils de classes sont considérés par certains comme des « procureurs » qui pourraient mettre en place des stratégies afin d'augmenter le niveau des élèves du collège. Cette approche rejoint celle du **socle commun des connaissances et des compétences, en particulier le pilier 7** qui peut être utilisé pour la préparation à l'orientation.

L'EDUCATION A L'ORIENTATION (EAO)

Dans tous les pays industrialisés, une conception éducative et organisée de l'orientation s'est imposée ces dernières décennies, alors que le modèle en place était celui du conseil et de la règle du jeu, plus ou moins en libre-service.

Les changements actuels répondent à des interrogations orientées vers l'évolution de certains cadres idéologiques :

– La transformation rapide des sociétés industrielles européennes et mondiales, l'évolution de l'école et sa place dans la société, la modification de l'organisation du travail, les nouvelles technologies, le développement des conceptions de la qualité...

Aujourd'hui, l'avenir est incertain, peu prévisible, et il faut dire que l'orientation a beaucoup évolué à la recherche de solutions adaptées, même si les résultats ne sont pas encore au rendez-vous.

L'éducation à l'orientation (EAO) a pour projet d'apporter aux élèves un début de sensibilisation sur l'orientation et ensuite mettre en place les principaux repères : information, compétences pour l'orientation et un accompagnement. Mais, dans les faits, la mise en application de l'EAO est peu opérationnelle et insuffisamment généralisée.

Ces méthodes qui représentent en France une innovation sont issues des pays développés sur le plan humain. Elles sont appliquées depuis plus d'un quart de siècle après les Etats-Unis et le Canada. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce décalage : l'hétérogénéité dans la réussite des jeunes, des résistances propres à la mentalité française qui cherche à contourner les difficultés, des différences marquantes dans la construction de soi et un taux de chômage parmi les plus élevés.

Après l'EAO, « l'approche orientante »

L'EAO a le défaut de traiter le collégien et le lycéen comme un étudiant, c'est-à-dire comme un individu responsable, ce qui se traduit par un défaut de maîtrise au niveau de l'accompagnement de l'élève. Mais il faut reconnaître **une action réussie au niveau de la documentation scolaire** (CDI, CIO, ONISEP...)

Influencé par ses grands voisins américains, le Canada a rendu officielle **l'approche orientante**, plus rigoureuse et plus complète.

Cette approche repose sur deux principes : infusion et collaboration.

« L'approche orientante est une démarche concertée entre équipe-école et ses partenaires et qui permet de fixer des objectifs et mettre en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel.

Il s'agit d'activités et de services intégrés au plan de la réussite des élèves, et non un simple nombre d'actions isolées impliquant peu l'équipe d'éducation (ce sont les défauts actuels de l'EAO).

L'INNOVATION EN ORIENTATION

Dans notre étude, deux thèmes sur « l'innovation en orientation » ont été abordés :

- **L'éducation à l'orientation (EAO)** qui est un début d'intégration de méthodes et d'outils aux procédures officielles de l'orientation. L'EAO concerne plus particulièrement le collège et le lycée pour les élèves qui se destinent à l'enseignement général.

  L'EAO tarde à se mettre en place et déjà une méthode plus récente et plus structurée **« l'approche orientante »** est en position de devenir le lieu d'innovations de type organisationnelles.

- **La découverte professionnelle (DP3 et DP6)**, lancée en 2006 et qui a déjà des résultats tout à fait encourageants. On peut dire que cette seconde innovation va directement aux besoins de la majorité des jeunes en s'attaquant à l'épineux problème de l'orientation professionnelle.

A ces deux thèmes, nous ajoutons **une liste de terrains propices à l'innovation** :

1. **La formation des maîtres** et les outils dont ils ont besoin. **Il y a un saut important à franchir** pour passer de l'information et du discours qui sont le propre de l'orientation scolaire actuelle à un programme intégré, de type Option DP3 qui est le prototype des formations à l'orientation professionnelle de demain. **Continuer cette opération passe par la formation des maîtres**.

2. **Il faut créer des outils pour la recherche des métiers** et des professions qui soient à la fois plus complets et plus compacts. Il ne faut pas perdre de vue que l'information sur les métiers est plus large et plus difficile à mettre en œuvre que dans le cas de l'offre scolaire, telle qu'elle est présentée par l'ONISEP.

3. **Création d'espaces métiers** plus étendus que la documentation scolaire actuelle : ces innovations concernent le CDI, le CIO, les espaces métiers (conseils régionaux), les cités des métiers...

4. **La nécessité de rehausser l'image du lycée professionnel**, à l'instar de ce qui a été fait pour l'apprentissage (Livre Blanc).

L'orientation scolaire et l'orientation professionnelle se rejoignent en de nombreux points, mais **la maîtrise du projet professionnel est un domaine concret** qui mérite un traitement et des outils particuliers.

Dans le chapitre 3 – TOME 1, nous traitons du Nouveau projet professionnel en faisant des propositions plus larges que l'option DP3. Un terrain propice à l'innovation.

LA CLASSE DE TROISIEME, LE GRAND TIRAGE

Cette classe est le principal moment de l'orientation qui fait une différence entre les « manuels » et les « scolaires », ensuite entre ceux qui désirent aller le plus loin possible et ceux qui recherchent un diplôme intermédiaire. Dans le langage de ceux qui pilotent l'orientation, il y en a pour tout le monde, avec cependant des connotations négatives en direction des « manuels » (appelés les professionnels), qui représentent un élève sur quatre.

Par contre, à ce problème de désaffection vis-à-vis des futurs métiers manuels (ouvriers qualifiés, techniciens, employés) vient s'en greffer un autre, celui de la séparation en différentes catégories à la sortie du collège. Les enseignants qui pratiquent depuis plusieurs années le collège unique connaissent les différences de profils, facilement identifiables à la fin du collège.

La segmentation en fin de troisième

Supérieur	DP3		DP3	DP6
37 % Général Redoublement	21 % Techno	T + PRO	32 % Enseignement professionnel LP et CFA	10 % Classes spéciales CAP

2 voies
Espace d'incertitude
80 000 élèves

Zones variables :

G = 30 à 50 %
T = 15 à 25 %
PRO = 30 à 60 %

La première difficulté consiste à y voir plus clair, dans la zone d'amalgame (T + PRO) pour savoir avec moins d'incertitude qui va prendre la voie professionnelle et qui va être orienté en seconde GT.

Cette incertitude porte sur 80 000 élèves chaque année qui sont le plus souvent originaires de familles moyennes et défavorisées.

LES PRINCIPAUX OBSTACLES SUR LE PARCOURS DE L'ORIENTATION

Ce qu'il faut améliorer :

Etant donné les décisions importantes prises actuellement par le gouvernement, nous préférons rappeler les points clés à améliorer plutôt que de proposer un plan stratégique de réforme.

1. L'orientation à deux voies à la fin du collège

La séparation entre la voie GT et la voie professionnelle est laissée à l'appréciation du conseil de classe. Cette évaluation peut varier d'un lieu à un autre.

Il existe, indéniablement, un **espace d'incertitude** entre les futurs élèves de profils technologiques et les meilleurs de profil professionnel. Ce point peut être à la base de nombreuses injustices. Rappelons que le potentiel général n'est pas assez pris en compte dans les procédures actuelles.

Les catégories de profils au collège

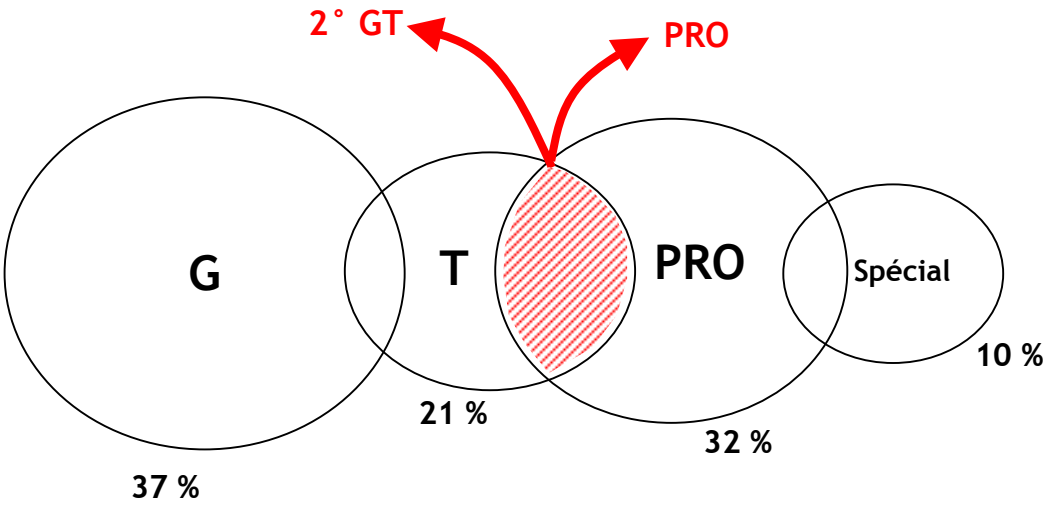

La partie hachurée représente la zone d'incertitude dans le choix à 2 voies. Elle concerne environ 80 000 élèves.

2. Le manque de sécurité en orientation professionnelle

Au lycée professionnel

Dans le système actuel, l'ensemble des pièces du processus est disparate et le suivi par les professeurs est insuffisant : il manque aux élèves du temps et des référents. Ceci va se traduire par 80 000 sortants, sans qualification, pendant le cycle BEP.

Le constat doit être fait du manque de sécurité de ce type d'orientation qui en même temps gêne la pédagogie des lycées professionnels qui ont besoin de plus d'homogénéité chez les apprenants.

A la suite des différentes observations que nous venons d'effectuer, nous sommes convaincus de l'utilité des programmes tels que l'option DP3 pour tous et du module DP6 dans l'ensemble des classes pour élèves en échec scolaire.

Au lycée professionnel, en première année de BEP, comme cela se passe avec la DP6, il serait possible de créer des classes spéciales d'orientation pour les élèves indécis, ce qui permettrait à chacun de faire des choix avec plus d'assurance. Cette méthode aiderait également à l'autre partie de l'enseignement professionnel de fonctionner avec des élèves plus motivés.

3. La formation indispensable des enseignants

Actuellement, l'accompagnement des élèves par des professeurs formés aux techniques du projet professionnel est demandé par tous. **Il faut offrir aux professeurs des stages**, des programmes détaillés, des outils pour mettre en place la découverte professionnelle. Les formateurs doivent faire plus de pédagogie et moins de travail de conception et de mise au point d'outils.

L'option DP3 qui peut être améliorée progressivement présente des garanties dans le pilotage et l'accompagnement (70 h) des élèves.

4. La seconde GT

Ces élèves ont encore trois années pour faire un choix scolaire et professionnel avec le dispositif RAVEL.

Les chefs d'établissements signalent **les difficultés rencontrées avec environ un tiers de ces élèves** et un taux élevé de redoublants (15 %, soit 75 000 élèves).

La seconde GT est une classe où l'étude est plus difficile qu'en troisième, avec les options et les enseignements de détermination. Par ailleurs, certains professeurs d'université soulignent que les élèves de LEGT du tiers inférieur (150 000 élèves) ne sont pas aptes aux études supérieures, alors que la politique actuelle demande plus d'étudiants.

Les obstacles importants que va rencontrer cette catégorie d'élèves en fin de seconde GT et au moment de l'orientation post bac mériteraient d'être approfondis par des spécialistes du lycée LEGT. En attendant, la généralisation de l'option DP3 (ou équivalent) à la fin du collège permettrait de clarifier cette situation pour les élèves trop faibles pour entrer au lycée.

5. Les cibles scolaires

Actuellement, l'ONISEP propose un ensemble d'informations sur les formations, qui constitue une base intéressante pour les élèves et leurs familles. Il faudrait cependant aller plus loin, car chaque collège et chaque lycée a sa zone de chalandise qui devrait être mieux connue des élèves et plus accessible, en particulier, pour le nombre de places disponibles, les difficultés d'admission et les changements de l'offre scolaire de dernière minute.

6. La connaissance des métiers et des professions

Le problème est plus vaste et plus complexe que celui de l'information sur les lieux scolaires.

Actuellement, chaque CIO, chaque CDI, chaque enseignant utilisent leurs propres méthodes à partir d'outils qu'ils trouvent à leur disposition. Nous sommes encore à l'âge artisanal.

Il y a une réforme à envisager rapidement sur l'information des métiers et des professions. Ceci suppose le partenariat de plusieurs ministères.

A noter que **les espaces des métiers** et **les cités des métiers** sont des réalisations à prendre en considération (voire le TOME II de ce rapport), si l'on veut améliorer les services offerts à la population scolaire.

7. L'orientation post bac en terminale

Actuellement, le travail d'orientation professionnelle en terminale et en première année du supérieur devrait connaître des changements importants, dès 2008.

En terminale, **la préparation à l'utilisation de RAVEL**, avec le choix d'un métier ou d'une branche professionnelle semble être un premier objectif. RAVEL **débouche sur de l'affectation** et le futur étudiant doit procéder par élimination et choix multiples, dans l'attente d'une décision de la Commission RAVEL.

A ce niveau, il y a des progrès à faire avec **l'orientation active et le dossier unique de candidature** qui se mettent en place progressivement.

Les élèves en terminale lycée ont besoin d'un produit type DP3 à adapter au lycée. De son côté, l'université met en place des modules de projets professionnels en début de cycle de licence, avec l'objectif d'aider les étudiants à mieux construire leur parcours de formation et de confirmer leur projet aux réalités professionnelles.

8. Introduire de nouvelles méthodes sur l'éducation des choix
(Collège, lycée, supérieur)

Distribuer l'offre scolaire locale est aujourd'hui le premier moyen d'aider les jeunes dans leurs choix professionnels. Cette pratique doit être complétée de méthodes de développement personnel, en particulier au niveau du développement de l'identité et d'un approfondissement des intérêts et des motivations.

Il ne s'agit pas seulement d'utiliser des tests (papier-crayon) ou des logiciels mais de mettre en place des techniques appropriées (hors du champ de ce rapport).

9. Certains élèves ont besoin de finir leur cursus par une formation à l'emploi

Cette préparation des jeunes à l'emploi concerne :

– Supérieur (licence) PPE – Projet professionnel étudiant

– Lycée professionnel BEP/BAC PRO où la clé de la motivation chez ces élèves est en partie liée à la faisabilité de leur insertion professionnelle.

L'amélioration de l'image de l'enseignement professionnel est devenue nécessaire et dépend en partie des débouchés des formations.

CONCLUSION

Le conseil de classe de la sixième à la troisième s'est donné un rôle de « sélectionneur » au lieu de celui de pédagogue et de développeur.

A côté du métier de sélectionneur pour la seconde GT, il reste un travail considérable de formation individualisée et de coaching à faire tout au long de la filière scolaire auprès de certaines catégories de jeunes. Si l'on veut lutter contre les défauts de l'orientation et, par voie de conséquence, sur le chômage des jeunes, certains axes restent prioritaires :

– la formation des illettrés ou des jeunes en échec scolaire.
– La formation des élèves moyens et indécis à l'entrée en seconde GT et au lycée professionnel.
– La formation et l'aide à l'orientation des élèves de seconde GT : 480 000 élèves/an qui est devenue prioritaire.
– La formation à l'orientation post bac en terminale.

Il s'agit là d'anticiper pour valoriser les élèves avant l'heure de la décision d'orientation.

Pour l'orientation professionnelle certains points peuvent être réorganisés :

– un meilleur niveau général des élèves, à l'entrée, **grâce à une utilisation du socle commun de connaissances et de compétences**.
– La possibilité, au début du cycle professionnel de préciser son projet professionnel et de se réorienter, si nécessaire.
– Le BAC PRO en 3 ans pour les élèves de niveau plus élevé et des diplômes professionnels de qualification supérieure.
– La mise en place d'un service spécifique pour valoriser les formations PRO et préparer à l'emploi les BEP et les BAC PRO.

Dès 2007, c'est l'introduction des formations à la découverte professionnelle, de type DP3, avec des résultats tangibles, qui peut être le déclencheur de changements importants au niveau de la **reconnaissance de l'utilité des projets professionnels**.

AMELIORATION DU PROCESSUS ACTUEL

Gommer les grosses difficultés

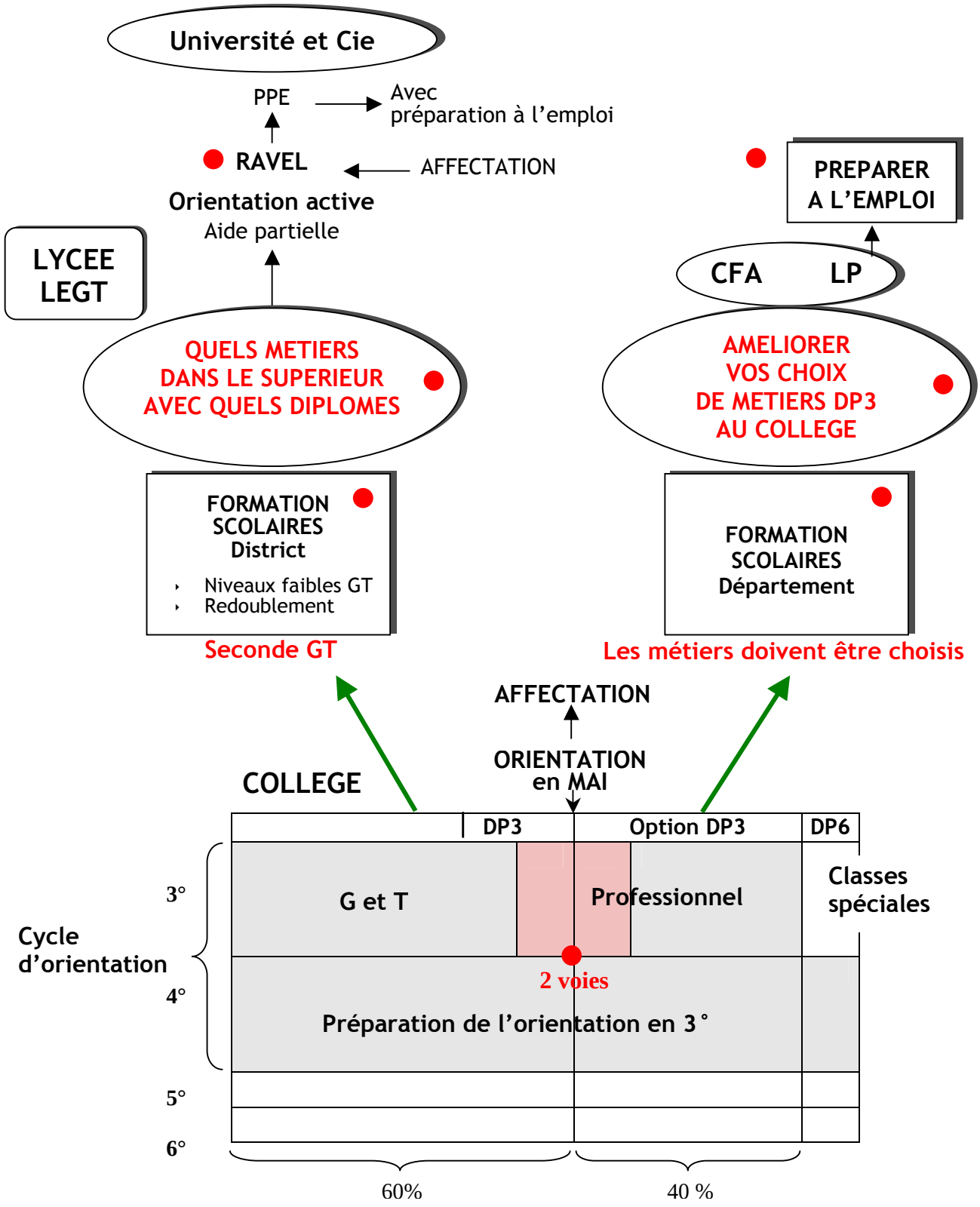

● 2 voies

La méthode actuelle mériterait d'être remise en question **pour différencier les élèves moyens : 2 GT ou LP**. Il y a beaucoup de tension autour de cette opération qui privilégie l'entrée en seconde GT.

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout particulièrement pour leur participation :

- Rectorat de Paris – SAIA — M. Patrick PAUMONT, Chef de service études SAIA
- CIO 19e — Conseiller d'orientation psychologue
- CIO de Rueil-Malmaison — Mme CADARS – COP
- Faculté des Métiers de l'Essonne — Mme Martine de FILIPIS, Chef de projet
- IMT – Institut des Métiers et des Techniques
  Grand CFA Multimétiers (CCI) – Grenoble (38)
  - Mr Thomas VIRON – Directeur du CFA
  - 4 conseillers du service orientation et bilans de compétences
- CFA PME APPRENTISSAGE – Puteaux (92)

CHEFS D'ETABLISSEMENTS : COLLEGES, LYCEES, SPECIALISTES

A la suite de l'étude que nous avons effectué en 2006 sur l'Adolescent en milieu scolaire, nous avons eu la possibilité de contacter nos différents partenaires.

Lycées généraux et technologiques

- Lycée Jean Lurçat — Paris 13° — CPE – Lycée du Temps choisi
- Lycée Albert Einstein — Ste-Geneviève des Bois (91) — M. Gilbert LONGHI – Proviseur
- Lycée des Sept Mares — Maurepas (78) — Mme Sylvie ZENOUDA – Proviseur
- Lycée Dumont Durville — Maurepas (78) — M. JOINE-MAURIN – Proviseur

Lycées professionnels

- Lycée d'électricité Marcel Deprez — Paris (11°) — M. BOUGON – Proviseur
- LP Chènevières – Malezieux — Paris (12°) — M. Christophe BARRAND – Proviseur

ECHANGES PARTICULIERS POUR CETTE ETUDE

- **Université d'été PRISME** (Promotion des Initiatives Sociales en Milieu Educatif)
  5,6 et 7 juillet 2007 – La Ferté sous Jouarre (77)
  Président : Jean ROUCOU

- **Sur la question de l'orientation :**

  – Jacques GUYARD, ancien Ministre
  – Bernard DESCLAUX, Directeur de CIO - Formateur à l'ESEN
  – Jean Marie QUIESSE, Sociologue - Président de l'association « apprendre à s'orienter »
  – Clarence NOWAK, Chargée de mission au Cabinet du Président de la région Champagne-Ardenne
  – Vincent VERGES, chargé de mission « Action éducative » au Conseil Régional Ile de France
  – Olivier MASSON, chef de projet PRISME

- **Dossier spécial EAO au lycée (méthode)**

  Association APPRENDRE ET S'ORIENTER
  Président Jean Marie QUIESSE
  Et délégué adjoint de l'ONISEP Montpellier

- **Observation option DP3 en Basse Normandie - Collège de Marigny (50)**
  (une année scolaire d'expérimentation)

  Thierry DY, Professeur principal de troisième

  Animateur d'une année de découverte professionnelle DP3 – Tous types de profils, sauf DP6

  (2 extraits dans l'étude)

ETUDE ET COMITE DE PILOTAGE

– Recherche et travaux à l'INETOP
– Nombreux partenaires rencontrés dans le cadre de notre groupe d'étude
– GROUPE FORMATION CCIG
  et Chambre Régionale de commerce et d'industrie, Rhône-Alpes

  M. Jean François BOYER, Directeur
– AGEFA PME, M. Jean Jacques DIJOUX, Directeur

Et différentes participations